

Aujourd'hui

A3 THOMAS BRIGHAM

Thomas Brigham, 69 ans, responsable de l'explosion meurtrière survenue en 1984 à la gare Centrale, est condamné à la détention à vie.

B1 MICHEL GRAVEL

Condamné à un an de prison pour corruption, Michel Gravel, ex-député fédéral de Gamelin, pourrait être libéré dans une peine deux mois.

B4 FRANÇAIS

Les clients peuvent se faire servir en français dans la plupart des cas à Montréal, mais ils sont plus fréquemment accueillis en anglais.

C1 CASCADES

Cascades, qui avait soulevé la semaine dernière la possibilité d'une fusion avec une papetière, serait intéressée à acquérir Tembec.

S7 DOPAGE

L'halterophile Denis Garon avoue à son tour, devant la Commission Dubin, avoir pris des stéroïdes anabolisants peu avant les Jeux de Séoul.

Sommaire

Annonces classées

immobilier D7 à D13
marchandises D13, D14
emplois D14 à D18, E2, E3
automobiles E3, E4
propositions d'affaires C4

Arts et spectacles

informations A12 à A18
horaires A14
Bandes dessinées D11
Bridge D2
Carrières et prof. B5 à B7
Décès E5
Economie cahier D
Editorial B2
Êtes-vous observateur? D7
Feuilleton D9
Horoscope D8
Le monde cahier E
Mots croisés E3
Mot mystère E2

Sports

Mots croisés 14
André Turbide 6
Robert Duguay 9
Télévision A12, A16
Tribune libre B2
Vivre aujourd'hui
Alim./Consomm. D1 à D6

L'incendie d'Alliance Québec: la police admet avoir échoué

FLORIAN BERNARD

Le service de police de la Communauté urbaine de Montréal a décidé de ne porter aucune accusation relativement à l'incendie criminel des locaux d'Alliance Québec, survenu le 30 décembre.

C'est ce qu'a indiqué, hier soir, le directeur Roland Bourget devant les membres de la Commis-

sion de sécurité publique de la CUM, soulignant qu'à toutes fins utiles, l'enquête était terminée et que faute d'éléments nouveaux, il était virtuellement impossible d'aller plus loin.

Cet incendie, a déclaré M. Bourget, fera malheureusement partie des quelque 80 p. cent de crimes d'incendie non élucidés, chaque année, sur le territoire de la CUM. L'an dernier, le taux de solution des crimes de cette na-

ture avait été de 22 p. cent sur le territoire de la CUM, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale, qui se situe entre 15 et 20 p. cent.

M. Bourget a reconnu l'échec de la police à découvrir le ou les auteurs de cet incendie. Il a dit qu'une soixantaine de témoins avaient été interrogés, dont 19 des 20 personnes qui apparaissent sur le vidéo tourné par la Sûreté du Québec.

Un seul témoin apparaissant sur ce vidéo n'a pu être retracé, en raison de la piètre qualité de l'image. Dès la semaine prochaine, cette photo sera diffusée dans les journaux afin d'en permettre l'identification. Mais M. Bourget s'est empressé de souligner que cette personne, inconnue pour le moment, n'est aucunement suspecte. «Par souci de compléter l'enquête, nous désirons interro-

VOIR POLICE EN A 2

Go! Go! Go! à... T.-M.

C'est confirmé: dans le cadre d'une entente portant sur plusieurs projets, les Communications Claude Héroux vont produire pour Télé-Métropole, et non plus pour Radio-Canada, six téléfilms de 90 minutes avec des personnages pivots de la télésérie *Lance et compte*. Radio-Canada a immédiatement répliqué en annonçant qu'elle aura recours, en temps et lieu, à toutes les procédures légales nécessaires pour assurer le respect de ses droits. □

• Page A 12

Crise à la SSJBM

GILBERT LAVOIE

Une crise politique vient d'éclater au grand jour au sein de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui devra se choisir un nouveau président en remplacement de Mme Nicole Boudreau, dont le mandat se terminera au congrès annuel de l'organisme, en mars.

Prenant prétexte d'une chronique du columnist Gerald LeBlanc, de *La Presse*, qui dressait la semaine dernière un bilan positif de la présidence de Mme Boudreau, deux membres de l'organisme, dont un membre du Conseil général, ont riposté par des lettres lapidaires envoyées à *La Presse* à l'endroit de Mme Boudreau, l'accusant même de mener la SSJBM à la faillite.

«Madame la Présidente nous a coûté fort cher. En plus d'exiger pour elle-même un salaire annuel de \$350 000, elle est allée embaucher un directeur général, qui, lui, touche un salaire annuel de \$65 000», écrit le conseiller de la section Rosemont-Saint-Michel de la société, M. Paul Rochon.

Accusant Mme Boudreau de s'être lancée dans des dépenses somptuaires, il révèle que la SSJBM a terminé l'année 1987 avec un déficit de \$382 638, et il affirme que le déficit de 1988 dépassera les \$275 000.

«Notre nouveau Saint-Jean-Baptiste réincarne dans l'autre sexe est à dilapider en quelques années le patrimoine que nos ancêtres ont mis 150 ans à amasser sou par sou», conclut M. Rochon.

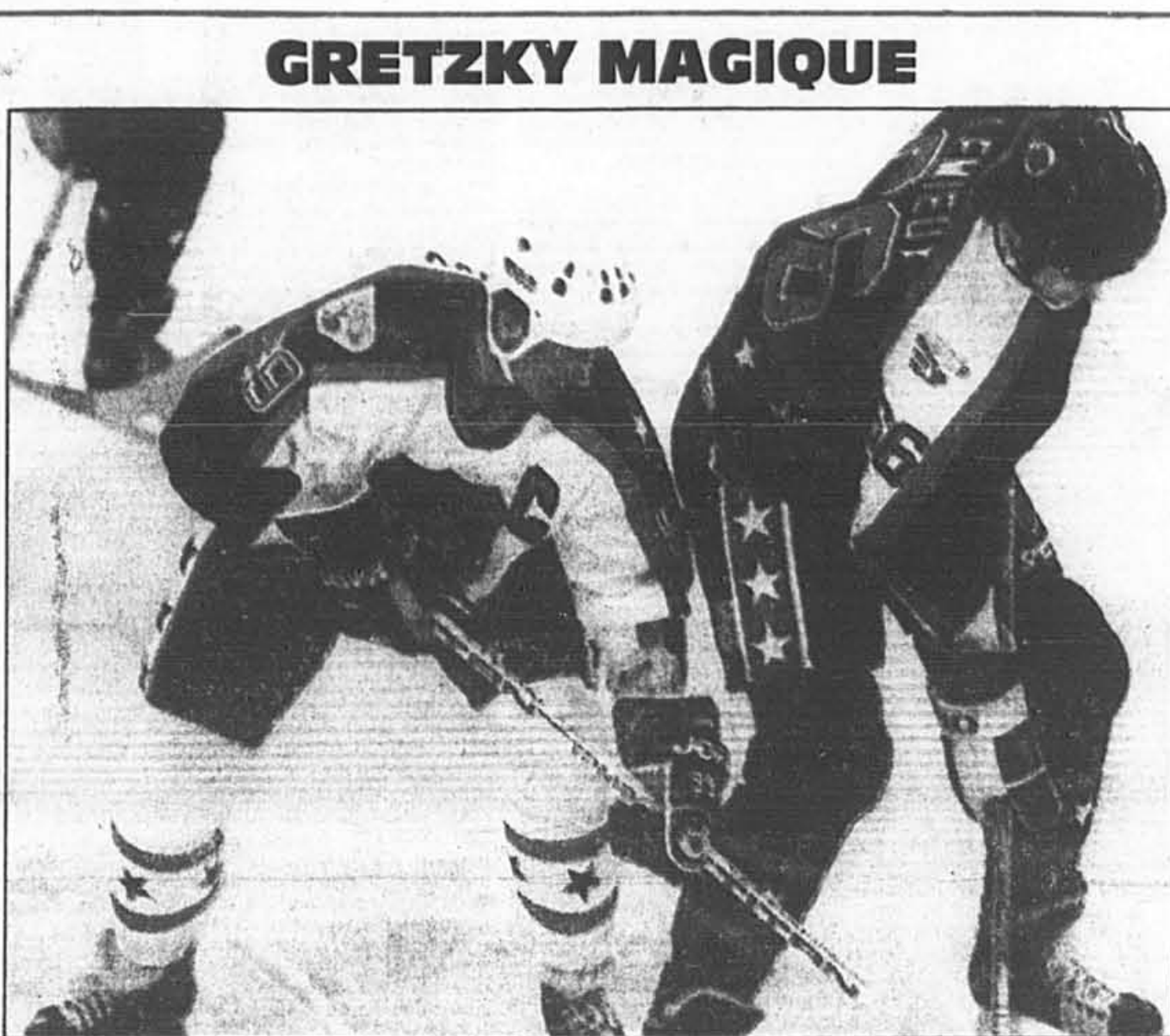
Le signataire de l'autre lettre est M. Jean Saint-Amour, un membre du Conseil général de la société, qui est aussi candidat à la succession de Mme Boudreau.

«Savez-vous que, sans l'aide du MNQ (le Mouvement national des Québécois), de la SNQ (la Société nationale des Québécois) et de tous les organismes nationalistes, avec, en plus, les partis politiques, y compris le parti de Gilles Rhéaume, le Parti indépendantiste, sans oublier la compétence du personnel de la SSJBM, la présidente n'aurait accompli un iota des réalisations que la Société compte à son actif», clame M. Saint-Amour.

Bataille politique

La trame de fond de ces dénonciations trouve son explication dans la guerre ouverte que se livrent trois groupes pour le contrôle de la SSJBM.

VOIR SSJBM EN A 2



Wayne Gretzky a encore trouvé le moyen de s'illustrer, hier soir, étant choisi le joueur par excellence du match d'étoiles de la ligue Nationale, alors que la Conférence Clarence Campbell a défait la Conférence Prince-de-Galles, 9 à 5. Gretzky a inscrit un but et fourni deux passes; son but était son dixième en neuf

rencontres d'étoiles et il égalait ainsi un record de Gordie Howe. La rencontre a été disputée sans grande intensité, après un départ pourtant prometteur. Ci-dessus, Gretzky et Mario Lemieux s'affrontent lors de la mise au jeu initiale de la partie. *Tableid Sports*, pages 2 à 4

Ça ne tourne pas rond au tout nouvel hôpital Anna-Laberge, de Châteauguay

MARTHA GAGNON

Inauguré en grande pompe en novembre, le superbe hôpital Anna-Laberge, de Châteauguay, est toujours vide de malades et connaît des tiraillements. Plusieurs cadres ont démissionné de leurs postes et les anesthésistes menacent de boycotter les salles d'opération avant même qu'elles ne soient ouvertes.

De l'avis de certaines personnes, il règne un drôle de climat à

cet hôpital. Le directeur de l'établissement, M. Gaétan Doré, nie qu'il y ait un problème de relations humaines et se défend bien d'être un dictateur. Il parle plutôt de «difficultés normales de parcours». Le responsable des relations publiques, M. Claude Choinière, affirme, pour sa part, que «certains cadres n'ont tout simplement pas épousé la mission que s'est donnée le nouvel hôpital. C'est pourquoi ils sont partis».

Il est toutefois permis de se poser des questions. En l'espace d'un an, le directeur des services professionnels a été relevé de ses fonctions et sept cadres ont quitté l'établissement. Un huitième s'apprête à le faire.

Les départs sont les suivants: le directeur des services administratifs, le responsable des ressources humaines, l'infirmière-chef de l'unité de chirurgie, la responsable de la centrale de stérilisation, l'adjointe au directeur général, la responsable de la dotation du personnel et le chef du département de radiologie.

«Il y a des démissions comme dans n'importe quel hôpital. Huit cadres sur 60, ce n'est pas dramatique. Certains ont obtenu des postes ailleurs», déclare le directeur, qui dit n'avoir reçu aucune plainte. *La Presse* a toutefois appris de différentes sources qu'un des cadres, le directeur des services professionnels, relevé de ses fonctions pour insubordination à la fin de novembre, a l'intention de contester cette décision devant le conseil d'administration de l'hôpital. Il s'est d'ailleurs plaint à l'association provinciale des directeurs de services professionnels.

Il y a quelques jours, c'était au tour du Dr Alain Provost, chef

VOIR HÔPITAL EN A 2

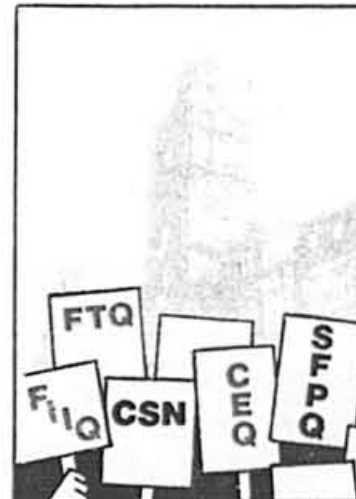
Les syndiqués veulent «leur» part de la richesse

FRANÇOIS BERGER



2. ■ Si le Québec s'est enrichi de \$11,5 milliards, l'année dernière seulement, et de plus de \$40 milliards au cours des cinq dernières années, les salariés du gouvernement québécois n'ont pas touché «leur part» de cette croissance économique, clament les syndicats qui viennent de s'asseoir à la table des négociations avec l'État-patron.

Le pouvoir d'achat des travailleurs des services publics et parapublics n'a pas progressé depuis dix ans, dit Mme Monique Simard, vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Elle se souvient des coupures de salaires imposées par le gouvernement du Parti québécois, en pleine récession, au début de 1982 (coupures de 20 p. cent pendant trois mois). Les salariés n'auraient pas récupéré cette perte depuis.



«Il faut maintenant qu'ils obtiennent un enrichissement réel, correspondant à la croissance économique soutenue que connaît le Québec depuis plusieurs années», précise la responsable des négociations à la plus importante centrale syndicale des secteurs public et parapublic.

VOIR RICHESSE EN A 2

• B 4: Le secteur privé de plus en plus choyé

M. R. MAXWELL EST D'ACCORD AVEC LA 178

VOUS SAVEZ POURQUOI QU'ON LUI A DEMANDÉ SON AVIS, AU BRITANNIQUE, ET PAS À MOI?



C'EST PARCE QUE MOI, J'CHU QU'UN P'TIT TROUD' CUL D'QUÉBÉCOIS.

FLORIDE

A PARTIR DE

199\$

FORT-LAUDERDALE

VOL ALLER-RETOUR

PARIS

A PARTIR DE

349\$

SUPER SPECIAL

VOL ALLER-RETOUR

NOUVELLES FRONTIÈRES

800 EST DE MAISONNEUVE (MÉTRO BERRI)

288-4800

SUITE DE LA UNE

POLICE

L'incendie d'Alliance Québec: la police admet avoir échoué

ger cette personne. Ceci ne signifie aucunement que nous la soupçonnions de quoi que ce soit.

M. Bourget a souligné que le rapport de l'enquête sera adressé, au cours des prochains jours, au Commissaire aux incendies de même qu'au ministre de la Sécurité publique. Il a précisé que l'enquête a été menée sérieusement, selon les règles habituelles, dans le respect des droits des individus. «Malheureusement, il nous a été impossible, durant cette enquête, de découvrir le ou les coupables de cet incendie criminel».

Par ailleurs, M. Bourget a déclaré que l'enquête-maison relativement aux fuites qui ont permis à certains médias d'associer le nom du président d'Alliance Québec, M. Royal Orr, à cet incendie, poursuivait son cours. «Je tiens toutefois à préciser que rien n'indique, jusqu'à maintenant, que ces fuites aient une origine policière», a conclu M. Bourget.

D'autre part, le président sortant d'Alliance Québec, M. Michael Goldbloom, s'est dit déçu hier soir que la police n'ait pu mettre la main au collet du ou des coupables. Il a répété que les «insinuations» de certains médias concernant M. Royal Orr étaient complètement ridicules.

Enfin, en début de séance, hier soir, le président de la Commission de sécurité publique, M. Guy Descary, a rendu hommage au directeur Bourget, soulignant qu'il avait été un exemple de respect des droits de la personne et d'ouverture face aux minorités. Il a souhaité que son successeur poursuive une telle ouverture et se fasse le protecteur des droits individuels. □

SSJBM

Crise à la SSJBM

Trois candidats convoitent la présidence de l'organisme, soit MM. Gilles Saint-Amour et Jacques Thibodeau, qui siègent au Conseil général, et M. Jean Dorion qui préside le comité de la langue de la SSJBM.

M. Saint-Amour est le candidat du Parti indépendantiste de Gilles Rhéaume qui a été président de la SSJBM de 1981 à 1985. M. Thibodeau a des liens étroits avec le Parti québécois: M. Jean Dorion est le candidat de Mme Boudreau et de ses supporters qui estiment que la SSJBM doit garder ses distances des partis politiques.

«Il y a des gens qui tentent présentement de reprendre le contrôle de la SSJBM et qui tentent de se faire du capital politique avec le déficit monstrueux qu'on a connu en 1987», a expliqué hier Mme Boudreau. Depuis le dernier congrès, nous sommes constamment soumis à des attaques sournoises. Rien ne nous a été épargné. Je n'élaborerai pas parce qu'il y a des choses qui doivent se

régler à l'interne et non sur la place publique».

Les causes

Assistée de son directeur général, M. Bruno Roy, et de son premier vice-président, M. Pierre Légaré, Mme Boudreau a néanmoins réfuté les accusations de mauvaise gestion portées contre elle. Les causes de la situation financière actuelle sont multiples.

■ La raison principale du déficit de 1987 se trouve dans les dépenses de plus de \$700 000 engendrées par la restauration du siège social de la SSJBM, endommagé par un sinistre pendant la période des fêtes de 1984-85. C'est le conseil d'administration de l'époque, dirigé par M. Gilles Rhéaume, qui a décidé de restaurer l'édifice au lieu de le vendre et de déménager ailleurs. En 1986, le successeur de M. Rhéaume, M. Jean-Marie Cossette, s'est objecté à cette restauration mais le conseil d'administration a maintenu sa décision.

■ La SSJBM a dû liquider pour près de \$1 million en placements divers au début de 1987 pour défrayer le coût de ces travaux, ce qui a entraîné un manque à gagner de l'ordre de \$100 000 au chapitre des revenus annuels d'intérêts.

■ L'exercice financier de 1986, qui s'est soldé par un déficit de \$4000, aurait montré un déficit de \$200 000 n'eût été la vente des actions de Télé-Métropole et des ateliers de la SSJBM, rue Bossuet, dont les profits ont été affectés aux revenus de l'année courante au lieu d'être capitalisés.

■ 1987 a vu la négociation d'une première convention collective avec les employés de la société, négociation qui a nécessité un rattrapage salarial.

■ La SSJBM a dépensé \$457 000 dans l'opération Québec-français qui a permis de recueillir 101 000 signatures en faveur du maintien de la loi 101.

■ La SSJBM a dépensé chaque année un montant au moins équivalent et généralement supérieur aux \$75 000 que le gouvernement lui versait, jusqu'en 1987, pour l'organisation de la Fête nationale.

■ Depuis 1986, les états financiers de la SSJBM présentent des dépenses de l'ordre de \$75 000 au chapitre de l'amortissement ou de la dépréciation du siège social, même si la bâtisse, sise au 82 de la rue Sherbrooke ouest, prend de la valeur en lieu d'en perdre.

Mme Boudreau a expliqué hier que le conseil d'administration de l'organisme a déjà mis en place les correctifs nécessaires pour éliminer le déficit, mais elle a ajouté qu'on ne saurait le faire en une seule année.

Les dépenses de 1988, dont le rapport sera remis bientôt au conseil d'administration, sont inférieures aux prévisions budgétaires et on est loin du déficit de \$275 000 annoncé par M. Rochon. Néanmoins, Mme Boudreau estime qu'il est devenu nécessaire d'obtenir des revenus supplémentaires. Le conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 18 décembre, de lancer dorénavant une campagne de financement populaire à chaque année.

Le premier vice-président de la SSJBM, M. Pierre Légaré, a qualifié d'injustes les accusations portées contre Mme Boudreau. Il a expliqué que ce n'est pas Mme Boudreau qui a demandé un salaire. C'est le congrès et le conseil d'administration de l'organisme qui ont décidé, sous Gilles Rhéaume, que le poste de président en serait un à plein temps et, donc, rémunéré. Il a ajouté que ce n'est pas Mme Boudreau mais le conseil d'administration qui a créé un poste de directeur général en 1985, à la fin du mandat de M. Rhéaume.

«Je trouve un peu bizarre que M. Saint-Amour ait fait faire ce travail par quelqu'un d'autre», a-t-il conclu, en déclarant que le candidat à la présidence ait choisi de lancer ses accusations en public au lieu de le faire au conseil d'administration. □

HÔPITAL

Ca ne tourne pas rond au tout nouvel hôpital Anna-Laberge, de Châteauguay

des anesthésistes, d'avoir des démêlés avec la direction. Il a, en effet, été prié de remettre sa démission s'il refusait de se conformer aux exigences de la direction. Cette dernière veut que les anesthésistes soient assistés dans leur travail par des infirmières au lieu des inhalothérapeutes, comme le recommande l'association provinciale des anesthésistes.

Ce conflit pourrait bien retarder l'ouverture de deux salles d'opération et d'une vingtaine de lits, prévue pour le 20 février. Depuis l'inauguration de l'hôpital, seuls une vingtaine de malades chroniques ont été admis dans cet établissement ultra-moderne qui a coûté \$60 millions. Seuls les services de clinique externe fonctionnent. L'urgence n'ouvrira pas avant la fin du mois de mars, peut-être plus tard. Malgré tout, le personnel composé de 300 employés est en place depuis deux mois. «Il est en période de rodage», explique le directeur.

Quant aux fameux ordinateurs qui avaient été placés dans certaines chambres, le jour de l'inauguration, pour vanter les mérites d'un hôpital entièrement informatisé et, sans doute, pour éblouir les journalistes, ils ont été retirés des chambres dès le lendemain. Les «vrais» ordinateurs n'étant pas prêts de voir le jour, le coûteux projet de \$6 millions a encore bien des étapes à franchir et il est loin d'être certain qu'il sera réalisé.

Le responsable des relations publiques, M. Choinière, affirme qu'il est faux de prétendre que l'hôpital a un déficit de \$1,5 million. «Il s'agit plutôt d'un manque à gagner», dit-il. Selon ses explications, le ministère de la Santé aurait retranché cet argent du budget de fonctionnement et autoriserait l'administration à faire les emprunts nécessaires.

L'association provinciale des anesthésistes s'est portée à la défense des collègues de l'hôpital de Châteauguay, au début de la semaine. Le président, le Dr Michel Rouillard, a fait parvenir aux 400 membres une lettre dans laquelle il leur demande de boycotter le centre Anna-Laberge.

«Il est possible, dit-il, que les autorités de cet hôpital tentent au cours des prochaines semaines de faire du mараudage dans l'espoir de recruter des anesthésistes et un chef plus compréhensif. Mon devoir est de vous demander de refuser». Selon lui, la qualité des soins aux malades en dépend.

De son côté, le Dr Alain Provost affirme qu'il existe un climat malsain à l'intérieur du nouvel hôpital. Il reproche au directeur de ne pas respecter son engagement de créer une véritable association de partenaires entre les médecins et l'administration. «Le directeur veut prendre des décisions unilatérales», dit-il.

Le Dr Provost trouve inconcevable que l'on ait suspendu de ses fonctions le directeur des services professionnels parce que, dit-il, il s'opposait en novembre à ce que la direction admette des patients. Il estimait alors que l'hôpital n'était pas encore prêt. «Le directeur n'a pas apprécié qu'il fasse part de ses craintes à tous les chefs de département».

Deux autres personnes, qui, pour l'instant, veulent garder l'anonymat, ont confié à La Presse que les problèmes qui existent à Anna-Laberge dépassent les guerres de corporations professionnelles même si, disent-elles, le personnel infirmier semble avoir la faveur du directeur.

Un avis que ne partage évidemment pas M. Gaetan Doré. Il accuse les anesthésistes de vouloir prendre les malades en otage. Il entend maintenir sa position et assure qu'il fera tout en son pouvoir pour ouvrir les salles d'opération à la date fixée. Il considère que les infirmières peuvent très bien faire le travail.

Ce à quoi le Dr Provost réplique: «Les inhalothérapeutes assistent les anesthésistes parce qu'ils ont la formation nécessaire. Je paie \$8 500 annuellement pour une assurance-responsabilité, je veux compter sur des ressources adéquates». D'après lui, il est illusoire de penser ouvrir les salles d'opération si le litige ne se règle pas. □

RICHESSE

Les syndiqués veulent «leur» part de la richesse

Le discours est le même à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), chez les fonctionnaires et les infirmières. Mme Diane Lavallée, présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ), note que pour la première fois, la question des salaires est aussi importante que celle des conditions de travail dans les hôpitaux. Les infirmières de la FIQ réclament une hausse globale de 28 p. cent de leur rémunération au cours des trois prochaines années.

Les demandes salariales dépo-

sées par les grandes centrales sont assez semblables: entre 8,7 p. cent et 9,3 p. cent par année à la CSN, de 6,4 à 11,9 p. cent à la CEQ. Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPO) réclame une augmentation de 22,5 p. cent de 1989 à 1991.

Augmentations de \$3 milliards

C'est environ \$3 milliards que les employés du gouvernement veulent empocher en augmentations de salaire pour les trois prochaines années, afin de participer, disent les syndicats, à l'enrichissement collectif du Québec.

Cet enrichissement collectif correspond à l'augmentation du produit intérieur brut (PIB: valeur de l'ensemble des biens et services produits annuellement dans l'économie). Depuis 1983, le PIB du Québec a augmenté chaque année entre 7 et 9,5 p. cent (passant de \$100 milliards à \$143 milliards, l'an dernier). L'année dernière, la hausse du PIB a été de 8,6 p. cent, représentant une somme additionnelle de \$11,3 milliards circulant dans l'économie de la province.

Le gouvernement du Québec a profité de cette croissance grâce, notamment, à la progression des recettes fiscales, qui ont fait un bond de plus de 12 p. cent en 1987-88. Les salaires des employés de l'État ont pour leur part augmenté de 4,9 p. cent en 1988, soit légèrement plus que le taux d'inflation de 4 p. cent.

Les syndiqués du public-parapublic pointent du doigt la différence entre les hausses que Québec leur a consenties et la croissance réelle de la richesse collective (l'inflation déduite, la croissance réelle a été, en 1988, de 4,6 p. cent, tandis que les employés du gouvernement ont obtenu un enrichissement réel de 0,9 p. cent).

«Demandes irréalistes!»

«Les demandes salariales des syndicats sont irréalistes», rétorque le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson. «Il existe maintenant un nouveau réalisme (économique) et les gens savent davantage compter», ajoute le ministre.

Le gouvernement veut s'en tenir à une augmentation égale à l'inflation pour la première année des nouvelles conventions, en 1989. «Nous protégeons le pouvoir d'achat de nos employés», dit le négociateur en chef du Conseil du Trésor, M. Michel Crête. Il remarque à ce sujet que le taux d'inflation pour l'ensemble du Canada (4 p. cent en 1988, soit l'offre gouvernementale) n'est pas le même à Montréal, où il se situe à 3,5 p. cent.

Selon lui, les salaires du public et du parapublic québécois connaissent ainsi un enrichissement, d'autant plus que la «progression naturelle» des employés dans les échelles de salaire ajoute automatiquement à leur paie une autre tranche de 0,7 p. cent en moyenne (la CSN répond que déjà 70 p. cent des salariés ont atteint le dernier barreau des échelles de salaire).

Pour les deux autres années des conventions, en 1990 et 1991, le gouvernement ne veut pas discuter tout de suite d'offres salariales, malgré l'impatience des syndicats.

Au-delà des chiffres, c'est la stratégie du gouvernement en matière de «saine gestion» des finances publiques qui se trouve au cœur de l'affrontement sur les salaires.

Éponger le déficit budgétaire

Si le gouvernement n'a pas reflé à ses employés la totalité des effets de la croissance de l'économie, c'était dans le but notamment de réduire le déficit budgétaire. Ce déficit est passé de \$3,8 milliards en 1984-85 à \$1,6 milliard en 1988-89 (l'année fiscale se termine le 31 mars). Et Québec prévoit que le déficit de son budget de \$32 milliards (1988-89) continuera de diminuer de l'ordre de \$100 millions par an jusqu'en 1991.

Cela fait dire à certains fonctionnaires, travaillant d'ailleurs au ministère du Revenu, que ce sont les employés du secteur public et parapublic qui ont «supporté à eux seuls» le fardeau du déficit. Cela n'est peut-être pas tout à fait faux, ni tout à fait vrai, car les travailleurs du secteur privé ont payé plus d'impôts au fur et à mesure que leurs salaires augmentaient au cours des dernières années (hausses de 4,2 à 4,8 p. cent, l'an dernier).

Un autre élément de la stratégie gouvernementale de «saine gestion» est la réforme fiscale, c'est-à-dire la réduction des taux d'imposition qui aura coûté près de \$1 milliard à l'État pendant l'année qui se terminera le 31 mars. Cette réforme de la fiscalité explique en grande partie la prévision par le gouvernement d'une augmentation moyenne de son budget de seulement 5,6 p. cent au cours des trois prochaines années, ces mêmes années d'application d'éventuelles conventions collectives régissant les 350 000 salariés de l'État.

Québec admet d'autre part que ses employés empochent des revenus inférieurs de 15 p. cent à ceux des salariés de l'État en Ontario. «Mais l'Ontario est plus riche que le Québec», réplique laconiquement le ministre Daniel Johnson.

DEMAIN: La réorganisation du travail, un nouveau choix de société



Des employés poussent la civière sur laquelle repose Björn Borg, peu de temps avant d'avoir obtenu son congé de l'hôpital.

BORG

Björn Borg a-t-il tenté de se suicider?

un somnifère et tranquilisant apparenté au Valium, mais elle s'est refusée à dire s'il s'agissait d'une tentative de suicide.

L'agence nationale italienne ANSA avait avancé que Borg avait pu tenter de se suicider, en précisant que sa compagne et lui avaient été très affectés par le refus de l'Eglise catholique de les marier religieusement, l'un et l'autre étant divorcés.

À Stockholm, le conseiller personnel du champion, Ingmar Alverdal, a démenti formellement que Borg ait voulu mettre fin à ses jours. Il a expliqué à la radio suédoise que Borg avait été pris de douleurs d'estomac en sortant d'un restaurant de Milan, lundi soir. «Borg a pris deux ou trois cachets, mais, ne se sentant pas mieux, il a finalement décidé de se rendre à l'hôpital», a-t-il dit, en ajoutant: «Borg est tellement célèbre que même une visite anodine de ce genre a pu déclencher ce type de rumeurs».

Carrière fulgurante

Björn Borg, l'un des plus grands champions de l'histoire du tennis, a étonné le monde en 1974 en remportant, à 18 ans, son premier titre majeur aux Internationaux de France, à Paris, où il devait gagner six fois au total entre 1974 et 1981.

Mais Borg, dont la placidité sur le court a toujours été impressionnante, a aussi construit sa légende sur le gazon anglais de Wimbledon. Personne n'aurait pu imaginer que ce joueur pratiquant un jeu lifté du fond du court allait devenir le maître de Wimbledon. Or, entre 1976 et 1980, il devait réussir une série unique de cinq succès. Seul l'Américain John McEnroe devait l'arrêter, au cours de sa sixième finale consécutif, en 1981.

C'est à partir de ce moment que Borg a songé à se retirer du cir-

cuit. Sur la brèche dès l'âge de 15 ans, idole mondiale, riche (on estime que sa carrière de tennisman lui a rapporté l'équivalent de \$120 millions canadiens), fatigué par 10 ans de compétition au sommet, il décida fin 1981, à 25 ans, de mettre un terme à sa carrière — avec toutefois deux tentatives de retour sans succès, en 1982 et 1984 — pour se lancer dans les affaires. Il laissait derrière lui un palmarès exceptionnel: six victoires à Roland-Garros, cinq à Wimbledon, une en Coupe Davis (1975), deux aux Masters (1979 et 1980), et un seul regret: quatre échecs en finale des Internationaux des États-Unis, deux contre Jimmy Connors et deux contre John McEnroe.

Borg s'était marié le 24 juin 1980 à Bucarest avec la joueuse roumaine Mariana Simionescu, qu'il avait rencontrée à Paris au cours des Internationaux de France. Pendant plusieurs années, le couple devait faire la une de l'actualité, dans les tournois de tennis mais aussi dans les soirées mondaines, avant de se séparer, en 1984. Le champion a ensuite vécu avec une Suédoise de 17 ans, Jannike Bjoerling, qui lui a donné un garçon, Robin, né le 18 septembre 1985. Il a alors quitté la Principauté de Monaco, longtemps son fief, pour revenir en Suède.

Au début de cette année, Borg, qui a eu 32 ans le 6 juin dernier, annonçait qu'il allait épouser, fin février à Milan, la chanteuse italienne de rock Loredana Berté (38 ans), rencontrée en août 1988 à Ibiza (Iles Baléares). L'ancien champion italien Adriana Panatta, ex-compagnon de la chanteuse, le seul joueur à l'avoir battu à Roland-Garros, devait être son témoin au mariage.

L'apport de Borg au tennis suédois est immense. C'est lui qui a provoqué l'énorme engouement de la jeunesse de ce pays pour ce sport. Les Mats Wilander, Stefan Edberg, Anders Jarryd, Joakim Nystroem, Mikael Pernfors, Kent Carlsson et autres sont inconsciemment ses héritiers. □



Photo prise l'an dernier sur laquelle on voit Borg accompagné de sa fiancée italienne, Loredana Berté.

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-25	-10	Néb., neige
Outaouais	-18	-4	Néb., neige
Laurentides	-24	-8	Néb., neige
Cantons de l'Est	-20	-5	Néb., croix.
Mauricie	-18	-7	Néb., neige
Québec	-18	-7	Néb., neige
Lac-Saint-Jean	-22	-12	Néb., neige
Rimouski	-17	-8	Ciel variable
Gaspésie	-18	-8	Nuageux
Baie-Comeau	-18	-10	Néb., neige
Sept-Îles	-18	-10	Néb., neige

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-7	4	
Edmonton	-9	-5	
Regina	-12	-8	
Winnipeg	-14	-8	
Toronto	-7	-3	
Fredericton	-20	-7	
Halifax	-9	-1	
Charlottetown	-13	-8	
Saint-Jean	-15	-10	

États-Unis

	Min.	Max.	N.B.
Boston	-2	2	N.-Orléans
Buffalo	-8	-4	Pittsburgh
Chicago	-17	-13	S. Francisco
Miami	20	28	Washington
New York	0	4	Dallas

les capitales

	Min.	Max.	N.B.
Amsterdam	7	10	Madrid
Athènes	2	14	Moscou
Acapulco	25	31	Mexico
Berlin	5	10	Oslo
Bruxelles	5	12	Paris
Buenos Aires	18	36	Rome
Copenhague	9	10	Séoul
Genève	-1	7	Stockholm
Hong Kong	15	18	Tokyo
Le Caire	9	18	Trinidad
Lisbonne	6	15	Vienne
Londres	9	12	

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 620

à quatre chiffres 1526



06-3-01

Le mercredi 8 février 1989.

Enquête sur un huissier à l'emploi d'Outremont

YVES BOISVERT

■ La Sûreté du Québec a saisi des centaines de documents à la Cour municipale d'Outremont, le 19 janvier, et elle fait présentement enquête au sujet des agissements d'un des huissiers avec lesquels la ville fait affaire depuis l'arrivée au pouvoir du maire Jérôme Choquette, en 1983.

Selon les affirmations contenues dans le mandat de perquisition, qui a été émis le 16 janvier dernier, le huissier en question aurait falsifié de nombreux rapports d'exécution et aurait de plus reçu des montants d'argent qu'il n'aurait jamais remis à la ville, le tout pour une somme indéterminée. Le huissier aurait en sa possession plus de 700 mandats «irréguliers» pour un montant dépassant \$60 000. La plupart de ces mandats datent de plus d'un an et demi, certains remontent même à 1984.

Selon les informations recueillies par *La Presse*, les montants en jeu dépasseraient les \$100 000.

Selon le mandat de perquisition, une enquête du Bureau d'administration de la loi sur les huissiers a eu lieu entre le mois de

mai 1987 et le mois de novembre 1988. Le 2 décembre 1988, c'est la Sûreté du Québec qui a pris le relais, et qui a décidé d'entamer une enquête criminelle. Le sergent-détective qui a effectué la perquisition, M. Bernard Daoust, de la section des crimes économiques, a dit hier à *La Presse* que l'enquête suit son cours mais qu'aucune accusation criminelle ne sera déposée avant quelques semaines, vu l'ampleur du dossier.

C'est un secret de polichinelle, à l'hôtel de ville d'Outremont, qu'il y a un «problème de huissiers» depuis déjà quelque temps. Le juge Adrien Paquette, de la Cour municipale, a confié hier à *La Presse* que depuis «quelques années», il lui est arrivé d'intervenir personnellement pour réduire des frais de huissiers exagérés dans certains dossiers.

Choquette reste muet

Le maire d'Outremont et ex-ministre québécois de la justice, Me Jérôme Choquette, a refusé hier de commenter la situation et a conseillé au reporter de *La Presse* de «se mêler de ses affaires» et de «faire attention» à lui. «Ça ne regarde que moi», a finalement lancé le maire.

Depuis lundi, la ville a cessé de confier de nouveaux dossiers à ce huissier.

Selon le juge Paquette, qui se réjouit de cette décision de la ville, le maire Choquette a finalement pris cette décision après que le juge lui ait rappelé que la Loi sur les cités et villes confierait certains pouvoirs aux juges municipaux quant au choix des huissiers.

Depuis janvier 1984, deux firmes se partageaient tous les dossiers de la ville: une firme prenait possession de tous les dossiers allant des lettres A à D inclusive, et la firme du huissier impliqué dans cette affaire avait charge des autres.

Le huissier dont il est question, qui exécute les mandats de l'étude légale de Me Jérôme Choquette depuis de nombreuses années, a commencé à percevoir des sommes et à signifier des mandats pour la ville d'Outremont immédiatement après l'arrivée au pouvoir de Me Choquette, en novembre 1983.

Ce huissier est aussi un sympathisant du parti du maire, a confirmé le conseiller Ludger Beauregard, du parti du maire Choquette. M. Beauregard a cependant refusé de commenter cette affaire puisque le

maire «est le seul qui connaît le dossier dans ses détails», a-t-il dit.

Au mois d'octobre dernier, en assemblée du conseil, le maire avait assuré les conseillers que «tout était revenu dans l'ordre». A d'autres occasions, Me Choquette affirmait qu'il s'agissait de «bobards».

M. Gérard Pelletier, chef du Parti du nouveau d'Outremont (l'opposition au conseil de ville), affirme être lui-même au courant de cette affaire depuis «au moins six mois». «L'imaginer difficilement comment le maire, qui est le premier administrateur de la ville, ait pu ignorer qu'une enquête était en cours depuis plus d'un an...»

M. Pelletier affirme que M. Choquette «aurait dû intervenir depuis longtemps dans cette affaire. Quand des actions discutables sont en cause, il faut intervenir.»

«La semaine dernière, un des conseillers de notre parti a inscrit sa dissidence au sujet d'un chèque de plus de \$5 000 que le maire a fait approuver pour ce huissier. Le maire Choquette a alors vociféré à son endroit. Il me semble qu'on devrait plutôt tirer cette affaire au clair», a ajouté M. Pelletier, qui ne siège pas lui-même au conseil.

Les vols dans le métro en hausse de 52 % depuis 1985

FLORIAN BERNARD

■ Les jeunes de moins de 18 ans sont responsables d'environ 50 p. cent de la hausse des crimes dans le métro depuis les deux dernières années. Un rapport déposé à la Commission de sécurité publique de la CUM, hier soir, révèle que depuis 1985 les vols qualifiés ont connu une augmentation de 52 p. cent dans le métro de Montréal. Quant aux vols à la tire, ils ont connu une progression de près de 20 p. cent en 1988.

Selon le directeur du district 33 du SPCUM, et coordinateur des statistiques reliées aux crimes dans le métro, M. Yvon Michaud, ces chiffres — bien que réels — ne doivent pas affoler la population et lui faire croire que le métro est devenu un endroit particulièrement dangereux.

Au cours d'une entrevue à *La Presse* hier, le directeur Michaud a expliqué qu'un certain déplacement de la criminalité et des criminels est à la source de cette hausse des vols dans le métro. Depuis deux ans, la police a concentré ses efforts sur les vols dans les dépanneurs et les petits commerces. Les voleurs de tous âges, mais plus particulièrement les jeunes, ont choisi d'opérer vers des cibles plus faciles, notamment le métro.

«En raison de la surveillance accrue dans les dépanneurs, les criminels se sont tout simplement déplacés. C'est un phénomène qui survient chaque fois que la police concentre ses efforts dans un secteur particulier du crime.»

La hausse de la criminalité dans le métro, depuis deux ans, est également liée à l'inauguration de la ligne 5 et aux nouvelles stations qui ont été ajoutées au réseau. «Nous avons agrandi le territoire d'opération des voleurs. Il est normal d'enregistrer une hausse du nombre de crimes», a précisé le directeur Michaud.

356 vols

Sur les 356 vols qualifiés enregistrés dans le métro en 1988, 60 p. cent ont été perpétrés sans arme. Dans 25 p. cent des cas, les voleurs étaient armés d'un couteau ou d'un instrument en fer, par exemple une barre de métal. Enfin, les voleurs ont exhibé une arme à feu dans 15 p. cent des cas. C'est en mars et avril que le plus grand nombre de crimes survient. Les mois d'été sont les plus calmes. Une remontée a lieu en octobre, novembre et décembre.

Malgré les hausses enregistrées depuis deux ans, un voyageur sur 100 000 risque d'être victime d'une agression violente dans le métro de Montréal. «Notre métro demeure l'un des plus sûrs dans toute l'Amérique du Nord. Toutefois, un seul crime de trop. Au cours des mois qui viennent, nous allons intensifier notre surveillance, surtout dans certaines stations plus vulnérables que d'autres, par exemple Berri-UQAM et Henri-Bourassa».



Septième meurtre de l'année

Une femme d'une trentaine d'années, Mme Andrée Auger, a été retrouvée sans vie dans le salon de son logement situé au 4539 de la rue de Bullion, dans le quartier du Plateau Mont-Royal, à Montréal. Selon les premières constatations, elle aurait été étranglée. La victime de ce 7e meurtre de l'année sur le territoire de la CUM habitait à cet endroit depuis moins de deux mois. Le logement était presque vide et, selon des informations recueillies sur les lieux, le colocataire de la victime aurait déménagé depuis peu. Le corps a été transporté à l'Institut médico-légal où une autopsie sera pratiquée aujourd'hui.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Thomas Brigham finira ses jours en prison

GERMAIN TARDIF

■ Thomas B. Brigham, ancien pilote de bombardier de l'aviation américaine, a été reconnu coupable de meurtres au premier degré, relativement à l'explosion d'une bombe survenue le 3 septembre 1984 à la Gare centrale de Montréal, et qui avait causé la mort de trois jeunes touristes français de passage à Montréal.

Un jury anglophone, composé de six hommes et de six femmes, a délibéré pendant deux jours avant de rendre son verdict.

Dans son adresse aux jurés avant qu'ils ne soient séquestrés, le juge Charles A. Phelan, de la Cour supérieure, qui a présidé au procès, leur avait dit qu'ils devaient choisir entre trois décisions: culpabilité de meurtre au premier degré, culpabilité de meurtre au deuxième degré ou acquittement.

Le verdict rendu, le juge a aussitôt demandé à l'accusé âgé de bientôt 70 ans s'il avait une déclaration à faire avant la sentence.

Brigham a dit qu'il ne voulait pas blâmer le jury parce qu'il comprenait qu'il ne pouvait décider autrement. Il a rendu hommage au juge Phelan pour sa gen-



Thomas B. Brigham

tillesse et même au procureur de la Couronne, Me Claude Haccoun, qui, dans sa plaidoirie avait fait allusion à ses prophéties au sujet d'une tragédie dans le domaine du transport.

Visiblement satisfait d'avoir été mis en vedette dans les médias, il a aussi eu de bons mots pour les journalistes. Il y est allé, de plus, d'une prophétie avertissant le monde de l'avènement prochain du Royaume du Christ, d'Abraham et d'Anne, la mère de Marie, en 2001. Nous avons donc 12 ans pour nous préparer et nous ajuster aux changements à venir. Ces changements, a-t-il précisé, sont déjà en opération sous la direction du Saint-Esprit.

Il aurait pu continuer ainsi longtemps lorsque le juge, poliment, l'invita à s'asseoir parce que les jurés avaient hâte de retourner à la maison. Il était 17 heures passées.

Le juge rendit ensuite sa sentence en expliquant qu'il était lié par les dispositions de la loi: emprisonnement à vie sans espoir de libération sur parole avant 25 ans. Brigham se releva de son siège pour dire aux jurés et au juge de ne pas se faire du mauvais sang parce que dans les circonstances, même s'il n'est pas coupable, ils ne pouvaient agir d'une autre façon.

Il prit la chose sereinement mais il faut dire qu'une certaine habitude avait peut-être fini par s'installer chez lui. Il s'agit, en ef-

fet, de son deuxième procès pour meurtre au premier degré relié au même événement. En effet, Brigham avait été reconnu coupable et condamné à la même peine le 4 mai 1985. Son avocat d'alors avait porté la cause devant la Cour d'appel qui, en juin 1988, avait ordonné la tenue d'un nouveau procès, lequel vient de se terminer.

Ce jugement avait été motivé par la façon illégale dont s'était déroulée la sélection du jury et par des erreurs ou omissions du juge lors de son adresse aux jurés, avant que ceux-ci n'entament leurs délibérations en vue du verdict.

Me Haccoun, hier, s'est dit satisfait de l'issue du procès, signalant que, depuis le début de l'affaire Brigham, ce sont, en tout, 24 jurés qui ont rendu le même verdict.

Quant à Me Michael Kastner, l'avocat de la défense, il a exprimé sa déception et a laissé entendre qu'il s'accorde un moment de réflexion avant de décider s'il portera la cause en appel.

Thomas Brigham aura 70 ans le 3 septembre prochain. C'est le 3 septembre 1984 que survint la tragédie de la Gare centrale.

Les données de l'alcootest en tant qu'éléments de preuve de plus en plus contestées en cour

MARIO GILBERT

■ L'admission comme preuve de l'alcootest dans les causes de conduite en état d'ébriété commence à avoir la vie dure dans les cours du Québec.

Un jeune homme de l'Outaouais, accusé de conduite en état d'ébriété, a été acquitté, la semaine dernière, en Cour supérieure du Québec, après avoir contesté l'utilisation de l'alcootest policier.

Gordon Milks, âgé de 28 ans, de Woodcreek, avait été arrêté, en décembre 1987, après avoir tué un piéton, près d'Aylmer. La Couronne avait d'abord accusé M. Milks de négligence criminelle ayant causé la mort, mais avait laissé tomber cette accusation lors de l'enquête préliminaire. Quatre témoins avaient vu la victime circuler au beau milieu de la petite route, peu avant le drame.

La poursuite maintenant toute fois l'accusation de conduite en état d'ébriété, et M. Milks se retrouvait devant juge et jury, au palais de justice de Hull. Son al-

cootest affichait 0.10 mg/100ml de sang, alors que la norme maximale est de 0.08.

Assurant sa défense seul, M. Milks fit comparaître comme témoin-expert un technicien en électricité, Robert Martin, qui est venu dire à la Cour que l'appareil utilisé par la police prêtait le flanc à plusieurs interrogations.

Avant son témoignage, M. Martin avait tenté de procéder à des tests sur l'appareil de la police d'Aylmer, mais les policiers ont refusé, pour ne pas endommager l'appareil et parce qu'ils n'en possèdent qu'un.

Le juge n'a pas non plus voulu que le technicien fasse une démonstration devant la Cour, avec un appareil de précision semblable.

Effets extérieurs à l'appareil
Selon M. Martin, pourtant, ces instruments de précision fonctionnent tous selon un mécanisme relativement semblable. Les comparaisons sont donc possibles quant aux effets extérieurs, nombreux selon M. Martin, qui peuvent influencer les résultats. D'abord, il semblerait que

l'électricité statique ambiante peut influencer le mouvement de la petite aiguille. Un simple frottement contre un chapeau de fourrure, par exemple, pourrait causer son oscillement. Même phénomène avec l'humidité ambiante, qui affecte, on le sait, l'électricité statique.

Un champ magnétique, comme celui produit par un aimant, peut aussi influencer sur l'alcootest. M. Martin a de plus fait remarquer que le boîtier, non-scellé, pouvait être ouvert avec un simple tournevis, rendant le mécanisme intérieur vulnérable à toutes les manipulations.

La lecture à l'oeil d'une aiguille sur une échelle graduée soulève aussi des doutes chez les opposants à l'alcootest, qui considèrent l'affichage numérique plus précis. La plupart des appareils de précision modernes affichent leurs résultats de cette façon.

De plus, le policier qui procède au test doit en premier lieu effectuer une vérification du calibrage — «le zéro mécanique». Ensuite, l'alcootest en tant que tel peut commencer.

Le juge a permis au jury de tenir compte du témoignage de M. Martin. Mais il a précisé qu'en l'absence de preuves contraires, il appartient à l'accusé de prouver à la Cour que l'instrument n'a pas fonctionné à la date et à l'heure du test. Ce qui, bien entendu, n'a pas été démontré.

Des arguments convaincants?

Puisque le jury délibère à huis clos, il n'est pas possible de savoir si un ou plusieurs arguments de M. Martin ont touché leur cible.

Ce qu'on sait, par contre, c'est que le jury, au beau milieu de ses délibérations, a demandé au juge de préciser si le témoin-expert de la police avait parlé d'air ambiant dans son témoignage. Le juge, après vérifications, leur a répondu que non.

Ce n'est pas la première fois que des individus accusés de conduite en état d'ébriété contestent les résultats de l'alcootest au Québec. Deux autres causes, récentes, dans le district judiciaire de Rimouski, permettent de croire qu'une jurisprudence se construit petit à petit en ce domaine.

Mitsou demande une injonction contre Wow

JOYCE NAPIER

■ Mitsou veut qu'on cesse de se servir de son image sans son consentement.

En effet, hier la jeune chanteuse pop a déposé, en Cour supérieure, une demande d'injonction visant à empêcher le magazine *Wow* de vendre les exemplaires de son numéro portant sa photo en page couverture. Elle exige que l'on retire du marché toutes les éditions de *Wow*, et qu'on les conserve en lieu sûr jusqu'à ce que le tribunal prenne une décision.

Dans le document, Mitsou ainsi que la Société des droits de reproduction des auteurs, compositeurs et éditeurs du Canada, maintiennent que la direction du magazine a publié, dans le numéro en question, sa photo et les paroles de trois chansons de son microsilicon «El mundo»: *Bye-bye mon cowboy*, *Les chinois*, et *La corrida*. Les demandeurs maintiennent que ce n'est que le gérant de la chanteuse qui est autorisé à accorder les droits d'exploitation commerciale de l'image de Mitsou. De plus, lit-on dans le document, ce sont les Éditions Pierre Gendron et les Productions Pierre Gendron, qui ont produit le microsilicon, et c'est la Société des droits de reproduction qui en détient les droits d'auteurs.

C'est le 28 janvier dernier que le volume 6, numéro 2, du magazine *Wow* est apparu en kiosque. La page couverture promettait: «Post-entrevue Mitsou», lit-on dans la requête.

Les demandeurs exigent maintenant que le magazine cesse de reproduire la photo de la chanteuse qui apparaît sur la pochette de son disque, les paroles de ses chansons et qu'il cesse d'utiliser l'image de Mitsou sur ses affiches et son matériel de vente.

Un adolescent de 13 ans tire sur son frère

■ Lors d'une dispute, un adolescent de 13 ans a pointé une carabine de calibre .410 en direction de son frère de 22 ans et l'a atteint deux fois à l'estomac, hier matin, à Rivière-Beaudette, près de Valleyfield.

La querelle a éclaté vers 10 h, dans la résidence familiale. Le frère aîné, qui demeure généralement sur une base militaire, était en convalescence à la maison. Il avait récemment subi une opération au nez et prévoyait rester trois semaines chez ses parents. La cause de la dispute n'a pas été dévoilée. L'adolescent, qu'on ne peut identifier parce qu'il est mineur, a fait feu à deux reprises en direction de son frère, l'atteignant à l'estomac. Le jeune homme a été opéré d'urgence. Son état était stable hier soir.

L'adolescent a été interrogé par les enquêteurs de la Sûreté du Québec.

Vol de banque à P.-A.-T.

Deux individus armés portant gants et cagoules ont rallé plus de \$110 000 dans une succursale de la Banque Nationale située au centre d'achats Carrefour La Pointe, dans le quartier Pointe-aux-Trembles, dans l'est de Montréal.

Dès leur entrée, un peu après midi, l'un des suspects a sauté derrière le comptoir de service pour s'emparer du contenu des caisses pendant que son complice tenait les clients et le personnel en joue. L'homme a même tiré un coup de feu au plafond pour montrer qu'il ne plaisantait pas.

Les deux suspects ont ensuite pris la fuite à bord d'une automobile Mazda de couleur rouge. Personne n'a été blessé et aucune arrestation n'a été faite dans cette affaire.

Les problèmes de cocaïne du Dr Reder

AP
NEW YORK

■ La cocaïne est depuis longtemps l'un des principaux médicaments utilisés à la clinique du Dr Milton Reder, qui soigne depuis des décennies de nombreuses célébrités. L'Etat de New York lui a demandé de mettre un terme à ces soins, mais le docteur a refusé.

« La cocaïne n'a pas bonne presse ces jours-ci. Mais qui puis-je? C'est le meilleur anesthésique », affirme le Dr Reder, qui souligne qu'il traite ses patients avec des petites doses de cocaïne depuis 40 ans. Et la liste de ses patients est prestigieuse: Pablo Picasso, Henry Fonda, Winston Churchill...

Le comédien David Brenner est allé à la clinique pour un mal de dos. Et il s'insurge contre l'attitude des autorités qu'il qualifie de « chasse aux sorcières ». « Ils ne peuvent attraper les vendeurs de crack (un dérivé de la cocaïne) alors ils s'attaquent à un humaniste de 89 ans. »

Le Dr Reder utilise la poudre blanche, achetée légalement à des firmes pharmaceutiques, pour traiter toute une série de maladies. Diluée dans une solution liquide à 13 p. cent, la cocaïne est appliquée à l'aide de tampons métalliques introduits dans les narines jusqu'à un centre nerveux situé à la base du cerveau.

Le Dr Reder, ses patients et plusieurs de ses collègues, affirment que ce traitement soulage la douleur, mais personne ne peut vraiment expliquer pourquoi.

L'usage médical de la cocaïne dans cette clinique n'était pas secret.

Les arguments du département de la Santé se résument ainsi: le Dr Reder n'examine pas toujours ses patients avant de les traiter, il ne s'assure pas qu'ils ne sont pas cocaïnomanes, et il utilise des quantités trop importantes de cette drogue.

L'IRCM espère produire le remède « parfait » pour traiter l'hypertension d'ici cinq ans

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Les hypertendus du globe — le cinquième de la population mondiale — peuvent espérer que l'Institut de recherches cliniques de Montréal leur offre, d'ici cinq ans, une médication qui ne produira pas d'effets secondaires risqués pour la santé.

Cette prédiction — pratiquement une promesse — a été faite hier par le docteur Marc Cantin, directeur du Groupe de recherches multidisciplinaire sur l'hypertension de l'importante institution située en face de l'Hôtel-Dieu.

Le docteur Cantin, l'un des successeurs du fondateur Jacques Genest, participait hier au lancement par la Fondation du Québec des maladies du cœur, dans le salon d'une brasserie, d'une campagne de levée de fonds de \$ 3,6 millions. La fondation sollicite cette

année la collaboration de 1500 municipalités et de 25000 bénévoles. L'organisme subventionne 114 programmes de recherche dans une vingtaine d'institutions.

Le mois de février a du reste été déclaré « le mois du cœur », et la fondation répandra partout son nouveau slogan: « La vie... c'est une affaire de cœur ».

Le médecin-chercheur a déclaré à La Presse que l'hypertension est un phénomène généralisé, universel. Seules de petites tribus, dont certaines en Amazonie, et ayant des habitudes de nutrition particulières excluant la viande et le sel, n'en souffrent pas.

Rappelons que l'équipe du docteur Cantin a reçu, le mois passé, le prix fort convoité de l'American Heart Institute, de Washington, pour son expertise dans ce domaine de l'hypertension. Cette équipe est formée de soixante-dix personnes, dont sept docteurs de diverses disciplines et de diverses origines ethniques. Son action

compte aujourd'hui pour le dixième de la recherche mondiale en ce domaine.

Le docteur Cantin a rappelé que les maladies du cœur sont la cause de 20000 décès par année au Québec. Il a expliqué que tous les médicaments actuellement administrés aux hypertendus ont, à plus ou moins long terme, des effets secondaires qui peuvent être dangereux pour l'organisme. Par ailleurs, il n'est pas possible de déterminer avec précision, à-t-il dit, si les diverses habitudes alimentaires ont une importante influence sur le développement de l'hypertension.

La médication qu'espère créer le médecin, elle, serait une synthèse de produits naturels, une synthèse de peptides, donc une matière inoffensive. Il s'agira de mêmes produits que le cœur sécrète lui-même, soit des peptides qui régularisent la tension.

Le cœur n'est pas un simple muscle, souligne le scientifique. On sait depuis peu, rappelle-t-il, que le cœur est lui-même une glande endocrine qui sécrète les substances qui régularisent le flux sanguin. En vulgarisant au mieux, on peut dire que le nouveau médicament détruira les enzymes qui s'attaquent aux peptides. Il se pourrait qu'il soit administré par injection musculaire une fois par mois ou par voie buccale hebdomadairement. Les comprimés seraient enrobés de matières plastiques, lesquelles par la lenteur de leur décomposition, prolongeraient l'effet thérapeutique.

Les expériences médicales se font actuellement sur des humains après l'avoir été sur des singes des Caraïbes qui avaient la caractéristique d'être hypertendus. Le travail s'effectue avec la collaboration de l'Hôtel-Dieu, et de l'Institut de cardiologie.



PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse
Le docteur Marc Cantin de l'Institut de recherches cliniques de Montréal.

Le collège Marie-Victorin doit \$3 millions à Québec

L'institution a sollicité et obtenu des subventions non justifiées

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Sévèrement blâmé par un enquêteur du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour avoir sollicité et obtenu des subventions de \$ 3 millions non justifiées, la direction du collège privé Marie-Victorin refuse de remettre cette somme au trésor public.

La question a été soulevée hier à l'étude des crédits du ministère. Le ministre Claude Ryan a indiqué qu'il tentera de négocier une solution avec la direction du collège au cours d'une rencontre prochaine.

L'enquête a été menée par Me Gilles Pouliot, dont le rapport a été rendu public l'automne dernier.

Le collège alléguant qu'il a agi de bonne foi en interprétant les règlements, Me Pouliot soulignait que de très graves erreurs de jugement et d'interprétation ont été commises.

« L'étendue des faits constatés, la variété des pratiques irrégulières rapportées, qui au surplus ne

couvrent que l'année 1987-88, débordent largement le caractère de simples erreurs », soutient de son côté, le critique de l'opposition, le député François Gendron, d'Abitibi-ouest.

Le rapport Pouliot, rappelons-le, faisait état de déclaration de clientèles non conformes à la réalité des inscriptions et des cours suivis et ce, pour plusieurs programmes impliquant plus de 1000 élèves.

Cette situation était remarquable notamment en ce qui concerne les cours de langue seconde pour lesquels les élèves ont été inscrits dans un programme gé-

ral de DEC en lettres, aux fins de financement, alors que le collège n'a jamais eu l'intention d'offrir un tel programme à sa clientèle, composée en très grande partie de bénéficiaires de prestation d'assurance-chômage, note le député Gendron.

Crédibilité

« Pire encore, soutient le critique, le collège a émis des relevés de notes qui attestent de la réussite de ceux qui ont été suivis. Si tous ces faits sont véridiques, il faut s'interroger sur la crédibilité de diplômes ministériels qui

pourraient sanctionner la « réussite » de cours non suivis.

L'opposition souligne également l'extension des activités du collège en 65 endroits différents (sous-sol d'églises, salles communautaires etc.), non prévus dans sa déclaration de reconnaissance. « Nous voulons savoir depuis quand le collège enfreint ainsi la loi et pourquoi le ministère se montre-t-il compréhensif? En élargissant le contenu de ses programmes au-delà de ce qui est autorisé, on prolonge les études avec, pour conséquence, l'octroi de subventions additionnelles », poursuit le député.

Au ministère, un porte-parole de M. Ryan admet qu'une question d'interprétation des règlements peut se poser. C'est pour cette raison que le ministre entend discuter de toute cette problématique, au cours d'une rencontre privée.

L'opposition péquiste a cependant l'intention de talonner le ministre à ce sujet, non seulement à l'étude des crédits du ministère, mais également à la reprise des travaux parlementaires. En fait, ce qu'il s'agit d'établir, ce sont des règles précises de subventions pour les collèges privés.

Laval est disposée à financer des garderies

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La ville de Laval est prête à injecter une importante somme d'argent dans le domaine des garderies, mais non sans avoir d'abord signé un protocole d'entente avec l'Office des services de garde à l'enfance pour s'assurer

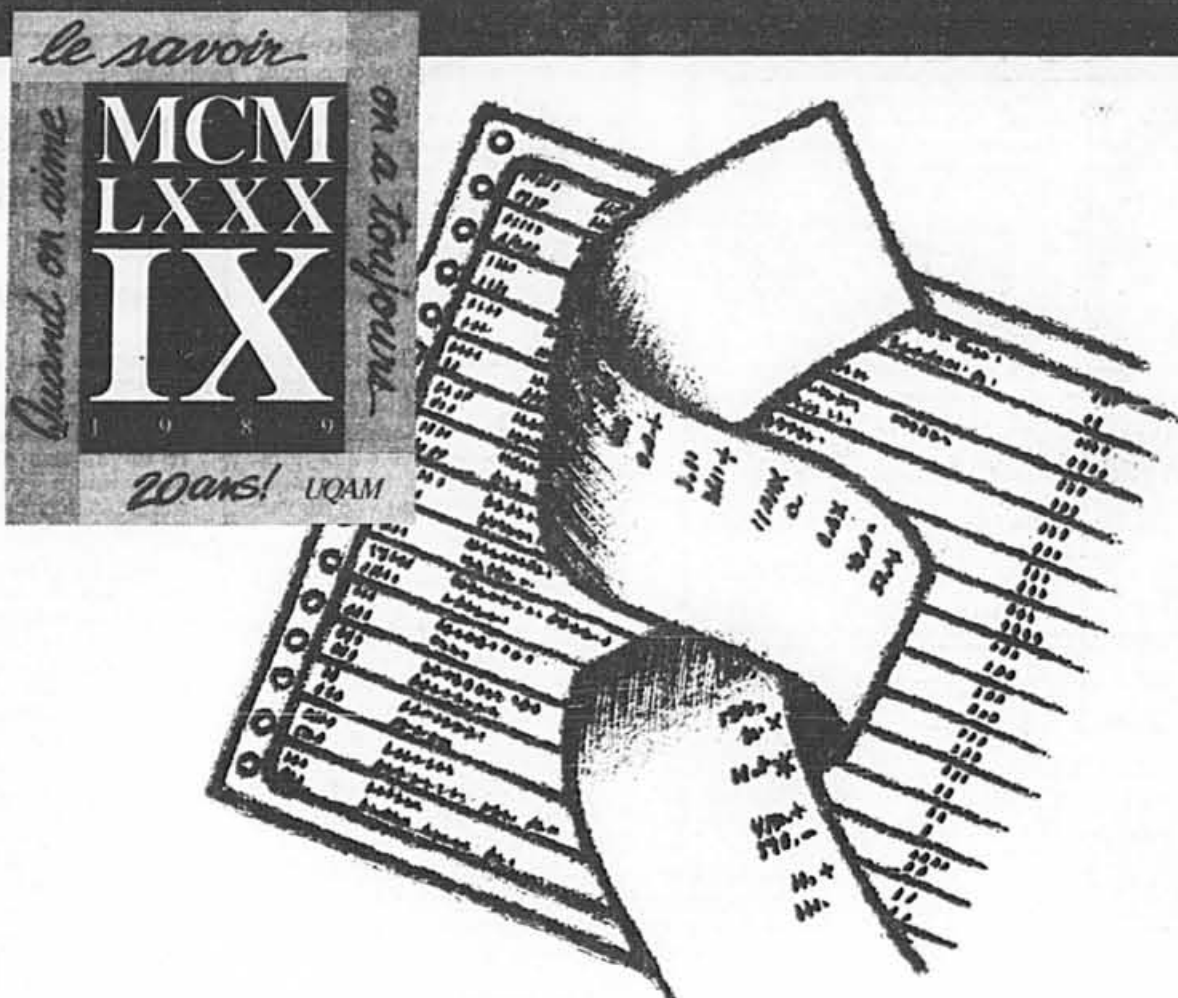
d'être consultée avant qu'un permis ne soit accordé pour l'ouverture de nouvelles garderies sur son territoire.

C'est ce qui ressort du mémoire qui sera présenté aujourd'hui par Mme Monique Gauthier, membre du comité exécutif, à la Commission parlementaire des Affaires sociales sur l'enoncé de politique sur les services de garde à

l'enfance. Laval est la seule municipalité à déposer un mémoire devant cette commission.

En conférence de presse hier, Mme Gauthier a précisé que Laval répond actuellement à 74 p. cent des besoins en garderie, ce qui est beaucoup plus que la moyenne enregistrée dans l'ensemble de la province.

Ainsi, sur l'île Jésus, on trouve 4265 places pour la garde d'enfants. Il y a 22 garderies sans but lucratif, notamment celle construite par l'administration municipale à quelques mètres de l'hôtel de ville. D'autres garderies sont sur le point d'être aménagées, dont quelques-unes dans de nouveaux secteurs résidentiels.



Quand on aime les sciences de la gestion... on a toujours 20 ans!

Depuis vingt ans, l'UQAM déploie toutes les ressources et les énergies afin d'offrir les meilleurs programmes possibles en sciences de la gestion. La qualité des diplômés-es en est la meilleure preuve. Alors, si vous comptez orienter votre carrière dans l'univers des sciences de la gestion, inscrivez-vous dès maintenant à l'UQAM.

DATE LIMITE D'ADMISSION:

1^{er} MARS

Baccalauréats
Administration*
Comptabilité de management*
Gestion et intervention
touristiques*
Sciences comptables*
Urbanisme*

DATE LIMITE D'ADMISSION:

1^{er} AVRIL

Maîtrise
Administration des affaires*
(M.B.A.) (profil avec mémoire)

DATE LIMITE D'ADMISSION:

1^{er} JUIN

Maîtrise
Sciences comptables*

DATE LIMITE D'ADMISSION:

1^{er} MAI

Maîtrises
Analyse et gestion urbaines
(conjointement avec l'ENAP et l'INRS)
Gestion de projet*
(conjointement avec l'UQAC, l'UQTR,
l'UQAM, l'UQAT et l'UQAR)
Informatique de gestion*

DATE LIMITE D'ADMISSION:

15 DÉCEMBRE

Maîtrise
Administration des affaires*
(M.B.A.) (profil sans mémoire)

*programme contingenté

Université du Québec à Montréal

Renseignements

Registrierat
Service aux clientèles universitaires
870, boul. de Maisonneuve Est
Local T-3600
Case postale 8888, Succursale « A »
Montréal (Québec)
H3C 3P8
Tél.: 282-3121

Louise Overbeek, diplômée en sciences comptables de l'UQAM, a remporté la première place aux examens des comptables agréés au Canada, en 1988.

La Fondation de l'UQAM offre des bourses d'études de 500 \$ à 5000 \$.

UQAM Le savoir universitaire, une valeur sûre!

Cor-Bit
LE PLUS GRAND MANUFACTURIER AU CANADA
NOUS SOMMES LA COMPÉTITION
* COR-BIT 640K XT SYSTÈME
12MHz vitesse turbo avec 640K MEM.
monochrome, parallèle, série, harlage,
clavier 101 touches, lecteur 360K, 30
mega disque dur, et moniteur.
rég. 1795\$ 1395\$
* COR-BIT 80286-AT SYSTÈME
12MHz vitesse turbo avec 1024K MEM.
monochrome, parallèle, série, harlage,
clavier 101 touches, lecteur 1.2 Mb.,
contrôleur et moniteur ombre.
rég. 2195\$ 1895\$
LA PLUS VASTE SÉLECTION D'ACCESSOIRES, DE LIVRES ET
D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES À MONTRÉAL
1255, rue Guy, angle Ste-Catherine 939-1500

deMONCEAUX
«au naturel»
Vous désirez des informations pertinentes
sur:
* Les huiles essentielles
* Les huiles végétales de 1re pression
* Les céréales de culture biologiques
* Les algues marines
* Les produits cosmétiques naturels
* Les détergents biodégradables
* Les huiles à massage
* Et toute une nouvelle gamme de
produits pour l'élevage et l'agriculture
biologiques, etc...
Alors venez nous rencontrer
Du 9 février au 12 février 89
Endroit:
Palais du commerce (Paladium)
1650, rue Berri
Le jeudi 9 février
14 h à 22 h
Vendredi 10 février et
samedi 11 février
10 h à 22 h
Dimanche 12 février
10 h à 20 h
Lise et Bernard deMonceaux, créateurs de
produits de santé, kiosques: #410-411-412
Vaste gamme de produits de qualité pour
votre propre magasin de produits naturels
Information: Tél.: (514) 333-7603
Fabriqués et distribués par/
Laboratoire deMonceaux Ltée, V. St-Laurent
* Nos produits n'ont jamais été éprouvés sur les
animaux, ils participent à l'écologie et au respect
de la nature et de son environnement.

Le conflit s'envenime aux magasins de meubles Pascal

PIERRE GINGRAS

■ Les 110 employés du magasin de meubles Pascal, mis à pied temporairement par la compagnie vendredi, ont refusé hier de rentrer au travail.

Quant aux employés du second magasin de meubles, Chemin de la Côte-Vertu, et ceux de l'entrepôt des quincailleries qui avaient quitté le travail vendredi pour protester contre ces mises à pied, ils ont poursuivi leur piquetage.

Si les opérations et le service des ventes sont toujours assurés par les cadres, la compagnie ne cache pas qu'avec des effectifs aussi réduits, elle ne pourra pas tenir ouvert bien longtemps le vaste magasin de la rue Jean-Talon est. Ce magasin avait été fermé afin de procéder à des réparations urgentes. La compagnie a invité le personnel de ce magasin à reprendre le travail hier matin, mais sans compensation salariale pour la période de «congé».

Selon Pascal, à la suite des moyens de pression de ses employés, la compagnie a découvert des défauts du système d'alarme, des interrupteurs brisés ainsi que de nombreuses étiquettes syndicales apposées sur les meubles. Pour sa part, le syndicat nie que du matériel ait été endommagé et soutient qu'il s'agit d'un prétexte pour mettre les salariés à pied.

L'employeur affirme que le syndicat a décidé de faire la grève sans avoir consulté ses membres, alors que les représentants syndicaux estiment que les mises à pied sont le résultat du lock-out décrété par Pascal. Les deux parties s'accusent de mauvaise foi et leurs versions des événements ainsi que leurs données statistiques varient considérablement.

De son côté, M. Rock Gauthier, président du local 501 de l'Union des travailleurs de l'alimentation et du Commerce, affirme que c'est jeudi, au cours d'une assemblée générale, que les employés se prononceraient sur une vote de grève. Le conflit actuel touche environ 450 employés mais les 17 quincailleries Pascal de la région métropolitaine ne sont pas affectées par l'arrêt de travail, les employés de ces magasins n'étant pas syndiqués. Selon le syndicat, il s'agit du premier arrêt de travail dans les entreprises Pascal.

Au printemps dernier, les syndiqués des deux magasins de meubles et ceux de l'entrepôt ont décidé de changer d'allégeance syndicale pour adhérer au local 501. Ces derniers mois, une vingtaine de séances de négociation en vue de la signature d'une première convention collective n'ont guère rapproché les parties. Le syndicat a réclamé la conciliation

et la première rencontre avec le conciliateur est prévue pour le 14 février.

Selon les représentants syndicaux, les négociations échouent sur certaines clauses normatives ainsi que sur les conditions salariales. Les syndiqués refusent notamment que des cadres fassent leur travail, et il rejettent la demande patronale voulant que les employés des quincailleries puissent remplacer leur membres. Les demandes salariales du syndicat sont de l'ordre de neuf p. cent, ce qui correspondrait à une augmentation de \$1 l'heure. M. Gauthier affirme que Pascal a offert aux syndiqués une hausse de 2,9 p. cent alors que les employés des magasins se sont vus offrir 4,5 p. cent. Mais là aussi, les versions diffèrent beaucoup.

Le responsable du Service des ressources humaines chez Pascal, M. Gilbert Deschênes, soutient quant à lui que les demandes syndicales sont plutôt de l'ordre de 25 p. cent à 38 p. cent. Il laisse aussi entendre qu'il serait prêt à offrir aux syndiqués l'augmentation de 4,5 p. cent offerte aux autres employés de l'entreprise. Le salaire moyen de la grande majorité des syndiqués est actuellement de \$420 par semaine.

Bénéficiaire de la «défense Chapleau», Simard est acquitté de trois accusations

Le juge a refusé d'admettre en preuve l'interrogatoire des deux policiers de la SQ

PIERRE BELLEMARE

■ Ce que certaines personnes appellent maintenant la «défense Chapleau», a joué en faveur du jeune Martin Simard, 19 ans, qui vient d'être acquitté, au Palais de justice de Longueuil, de trois chefs d'accusations: explosion d'un camion à la dynamite à Saint-Hubert, complot et vol qualifié en relation avec le vol perpétré chez Maxi le 20 mai 1988 à Longueuil.

Le juge Ronald Dudemaine, de la Cour du Québec, a refusé d'admettre en preuve l'interrogatoire effectué le 15 septembre 1988 par deux policiers de la Sûreté du Québec, les agents Richard Guérin et Gilles Leduc, interrogatoire au terme duquel le jeune Simard est passé aux aveux après avoir subi des sévices corporels.

De plus, le magistrat a relevé que les deux agents de la SQ ont bafoué le droit à l'avocat, un droit accordé à tout accusé en vertu de l'article 10 (b) de la

Charte canadienne des droits et libertés. Observation que l'avocat de la défense, Me Gilbert Frigon, n'a pas manqué de souligner au tribunal.

Après son acquittement, le jeune Simard a été conduit à la prison d'Orsainville, en banlieue de Québec. Il devra se présenter au Palais de justice de Montréal le 17 février pour répondre à deux autres chefs d'accusation reliés à l'explosion à la dynamite de la brasserie Champlain, rue Sherbrooke est. On note cependant que Simard aurait été amené à avouer sa participation dans l'explosion de la brasserie au cours du même interrogatoire mené par les agents Guérin et Leduc.

Cet interrogatoire n'a pas été enregistré sur bande magnéto-phonique, mais le témoignage de l'accusé lui-même, assorti des témoignages de deux avocats qui ont rencontré l'accusé peu après son interrogatoire, a convaincu le juge Dudemaine que les aveux de Simard n'ont pas été communiqués aux agents de la SQ sur une «base libre et volontaire». Donc,

ces aveux sont inadmissibles en preuve, tout comme dans l'affaire Chapleau.

Vers 7 h. le matin du 15 septembre 1988, Simard est arrêté par les policiers au domicile de ses parents. On l'accuse d'avoir fait exploser le 19 mai à Saint-Hubert, une camionnette appartenant à la compagnie Lignebec, dans le but d'attirer l'attention des policiers pendant que de présumés comparses se préparent à perpétrer un vol à la dynamite. L'interrogatoire a duré toute la journée jusqu'à ce que Simard, épuisé, signe ce que les policiers voulaient.

Le lendemain, l'avocate Sandra Mandanici a rencontré Simard à Parthenais, et, quelques jours plus tard, une autre avocate, Me Martine Piché, associée de l'avocat de la défense, Me Frigon, voit Simard. Toutes deux ont constaté les séquelles de l'interrogatoire des policiers.

Le témoignage des avocates a servi à accrédi-ter celui de Simard, qui a finalement été acquitté par le juge Dudemaine, malgré la plaidoirie du procureur de la Couronne, Me Jacques Pothier, et malgré le témoignage des deux policiers, dont la crédibilité a été mise en doute par le magistrat.

Seule, mais... pas toute seule.

Vive la compagnie... au Manoir Le Corbusier!

Le Manoir Le Corbusier vous offre le choix de vivre avec des gens comme vous. Des gens autonomes qui aiment se balader dans un jardin intérieur et partager un somptueux repas dans une magnifique salle à manger.

Vous pourriez également bénéficier de nombreuses commodités: • Soins de santé 24 heures par jour • Services de sécurité 24 heures par jour • Médecin-visiteur • Programme de loisir et d'activité • Salon de beauté et bain turc • Entretien ménager • Service bancaires hebdomadaires.

Le Manoir Le Corbusier est construit en béton et donc à l'épreuve du feu, et chaque appartement est muni d'un système d'intercom et d'alarme.

Si vous cherchez le confort, la sécurité et la compagnie de gens comme vous, choisissez le Manoir Le Corbusier.

PROMOTION SPÉCIALE:

3 mois gratuits*

Venez visiter nos appartements témoins

À LAVAL

1000 boulevard Chomedey

682-6686 Occupation immédiate

À compter de 660\$ par mois

À VILLE ST-LAURENT

775, rue Muir (près Côte-Vertu)

748-1396 Occupation avril '89

À compter de 820\$ par mois

* Applicable sur le loyer de base seulement, occupation janvier '89



LES RÉSIDENCES
Manoir Le Corbusier

Pour personnes autonomes retraitées ou semi-retraitées.

Un gros radis!

Agence France-Presse

RETHYMNON, Grèce

■ Un radis gigantesque pesant sept kilos et mesurant 1m30 a poussé dans un potager de Pangalochori, près de la ville de Rethymnon, au nord de l'île de Crète. L'agriculteur, M. Dimitri Kallergis, propriétaire du potager, très heureux de cet exploit, a estimé que son radis géant pourrait figurer dans le livre Guinness des records.

PRÊTS

commerciaux seulement sans nantissement.

Rapid Finance Co. Ltd.

342-4488

SUPER RABAIS

VOYAGER
DYNASTY
RELIANT
LANDAU
GTS

BLITZ DE DÉMOS

SUNDANCE
NEW YORKER
HORIZON

RABAIS CHRYSLER
lorsqu'applicable

UN CHOIX DE PLUS DE 50 VOITURES

Pointe Claire Chrysler
335 BRUNSWICK 694-8333
(Face au centre d'achat Fairview)

CARNAVAL DES poissons et fruits de mer
EN VIGUEUR DU 8 AU 18 FÉVRIER

Sea Legs

Forme de **QUEUE DE HOMARD** 2/3³⁹ Forme de **PATTE DE CRABE** 679^{lb}

LES ALIMENTS CLOUSTON

LANGOUSTINES Grosseur 16/20 **GINZA** 15⁹⁵ **lb**

FILET TURBOT Cong. **409** **lb**

PÉTONCLE Cong. **699** **lb**

LES PRODUITS OCEAN GARDEN
«Une question de bon goût»

GREVETTES COCKTAIL Cuites **1480** **lb**

GREVETTES GÉANTES **1499** **lb**

HUÎTRES EN ÉCAILLES **249** **lb**

385-4145
coin l'Acadie et Métropolitain
855, rue du Marché-Central

Pêcheries atlantiques
du Québec inc.

Bienvenue aux restaurateurs et commerçants

L'ENTREPÔT DU POISSON
OUVERT: LUN. au MER. 7 h à 18 h.
Jeu. et Ven. 7 h à 19 h. SAM. 8 h à 17 h

PLACE ALEXIS NIHON

ELVIS RESSUSCITÉ POUR LA SAINT-VALENTIN

L'Américain Ray Mass le fait revivre dans le cœur des valentines. Elvis Illusion. Le spectacle que les fans du King ne manqueront pas. Pour la première fois au Québec, en tournée nord-américaine.

Courez la chance de gagner une semaine pour deux à Memphis, Tennessee. Transport aérien, hébergement et visite de Graceland. En collaboration avec US Air et les Voyages Handa, Place Alexis Nihon.

REPRÉSENTATIONS: JEUDI 9 ET VENDREDI 10 FÉVRIER: 12 H 30, 19 H
SAMEDI 11 FÉVRIER: 11 H, 13 H, 15 H



USAIR

ENCORE UNE FOLIE D'ALEXIS

JUSQU'AU 8 FÉVRIER

100\$

DE RABAIS... ET L'AFFAIRE EST DANS LE SAC!

DERNIÈRE
JOURNÉE

Abonnez-vous chez Nautilus Plus et profitez d'un rabais de 100\$. En plus, obtenez un superbe sac sport Cuisine Minceur de Stouffer's. Mais dépêchez-vous, les quantités sont limitées!

Nautilus



CENTRES:

• Ile des Soeurs: 769-9020
• V.M.R. (Rockland): 341-1553
• Centre-ville: 842-5393
• Place Victoria: 871-3544
• Laval: 831-5405
• Val des Actes: 568-2586
• Longueuil: 674-6294
• Pointe-Claire: 894-4743
• St-Laurent: 337-9456

MULTICLUBS:

• Anjou: 353-7800
• Brossard: 465-0113
• St-Laurent: 336-3654
• Côte St-Luc: 489-7547
• LaSalle: 366-0711
• Repentigny: 345-7333

VISA

MasterCard

UNE QUESTION DE FEELING

PAS D'ASTÉRISQUE PAS DE CLAUSES EN PETIT CARACTÈRE

AEROSTAR 1989

11 en INVENTAIRE



EXEMPLE: 9133

Commande électrique du moteur
Injection électronique
Freins assistés
Direction assistée
Batterie sans entretien
Doublure de pavillon en tissu
pleine longueur
Groupe commodité
Pneus P215 x 70 toutes saisons
Phares à halogène
Para-chocs de teinte harmonisée

Glaces teintées
Rétroviseurs noirs repliables
Glace latérale coulissante
Moquette pleine longueur
Commande intérieure d'ouverture
de réservoir à carburant
Panneaux de garniture à l'intérieur
pleine longueur / teinte harmonisée
Groupe d'instruments
Miroir sur les deux pare-soleil
Garniture XL
Deux fauteuils capitaines /
5 passagers

Dégivreur de lunette arrière
Groupe éclairage
Radio AM / FM stéréo électronique
Régulateur de vitesse / volant
réglable
Porte-bagages
Boîte automatique à
surmultiplication
Chauffe-vent auxiliaire
Couleur bois de santal
Intérieur santal pâle
Transport et préparation

UN PRIX
SEULEMENT

16 899\$

AUSSI AU MÊME PRIX

No de stock	Couleur	No de stock	Couleur
9082	Fraise sauvage	9124	Noir jais
9096	Bleu minuit	9126	Fraise sauvage
9114	Santal pâle	9127	Bleu minuit
9122	Gris ombré	9176	Santal
9123	Bleu cristal	9177	Noir jais

OVALE LINCOLN MERCURY INC.

6435, rue St-Jacques Ouest 489-3831

Île de Montréal

Trois villes de la CUM acceptent de patiner avec... Ottawa!

FLORIAN
BERNARD

Trois des 28 villes de la Communauté urbaine de Montréal, soit Saint-Laurent, Saint-Leonard et Verdun, ont adhéré au programme d'incitation au patinage sur glace, organisé par le ministère fédéral de la Santé et du Bien-Être. Au total, 72 villes canadiennes, dont une vingtaine au Québec, participent à l'expérience. Il s'agit de promouvoir le patinage non compétitif et non artistique, pour tous les âges, comme activité majeure de conditionnement physique. Les villes élaborent leur propre programme à partir des conseils et des critères fournis par Condition-Physique-Canada. Parmi les autres villes de la région métropolitaine qui souscrivent au programme, il y a Repentigny, Boucherville, Terrebonne, Sainte-Thérèse, Saint-Hyacinthe, Saint-Eustache, Mascouche, Joliette et Blainville.

CUM a autorisé une tournée de promotion industrielle jusqu'en Australie. Le commissaire Roger Beland, de l'Office d'expansion économique, a été chargé de cette mission. Il en profitera pour rencontrer du même coup des financiers et des industriels du Japon et de Taiwan. De son côté, le commissaire Al Sybertz rentre d'une tournée de promotion en France, en Allemagne, en Italie et en Grande-Bretagne.

UN ORDINATEUR
DE \$ 1 MILLION

Le comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal a autorisé l'achat d'un ordinateur ultra-sophistiqué, d'une valeur de \$1,1 million, destiné au service de l'environnement. Il s'agit d'un ordinateur Vax, doté de logiciels conçus spécialement selon les devis du service de l'environnement, et distribué par la firme Hamilton/Avnet International. Cet ordinateur sera principalement utilisé par la section de traitement et de contrôle des eaux usées du territoire de la CUM.

PRIX D'EXCELLENCE EN
ARBORICULTURE À LASALLE

La Société internationale d'arboriculture-Québec a décerné un prix d'excellence à LaSalle, en raison de la qualité exceptionnelle de son programme de foresterie urbaine. Deux autres prix ont été décernés, l'un à l'Association de conservation du bois Papi-neau, à Laval, et l'autre au cinéaste Frédéric Back, auteur du film d'animation *L'homme qui plantait des arbres*. Les employés de LaSalle entretiennent plus de 10 000 arbres, autant le long des rues et des boulevards que dans les parcs. L'administration consacre annuellement un budget de l'ordre de \$275 000 à ce programme de foresterie urbaine. Chaque année, quelque 500 arbres sont plantés dans les différents secteurs de la ville.

50 NOUVEAUX ABRIBUS
DANS L'EST DE MONTRÉAL

Au cours des prochains mois, la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal installera une cinquantaine de nouveaux abribus le long de ses lignes desservant l'est de Montréal. Sept abribus seront installés à Pointe-aux-Trembles. Le quartier Rivière-des-Prairies en recevra trois. Les autres seront installés à Montréal-Est, Anjou, Montréal-Nord, Saint-Leonard, à l'ouest de Georges-Cinq et au nord de Sherbrooke. Les installations devraient être terminées d'ici la fin de mars.

LA CUM JUSQU'EN
AUSTRALIE

Le comité exécutif de la

Motoneigiste tué lors d'une collision avec un bison

Agence France-Presse
YELLOWSTONE NATIONAL PARK,
Wyoming

Le conducteur d'une motoneige a été tué dans une collision avec un bison, survenue dans la nuit de lundi à mardi dans le parc national de Yellowstone, Wyoming. Donald Anderson, 48 ans, est décédé à l'hôpital où il avait été transporté d'urgence lundi soir. Il faisait de la motoneige avec des amis alors que la nuit était

déjà tombée. Ses amis ont perdu de vue M. Anderson, qui conduisait en arrière du groupe. Revenant sur leurs pas, ils l'ont trouvé étendu sur le sol, grièvement blessé, avec des empreintes de bison près de la tête.

Selon les gardes du parc, M. Anderson, gêné par l'obscurité, a percuté un des bisons qui fréquentent souvent ce chemin. Le bison, qui semble être sorti indemne de l'accident, s'est enfui sans laisser sa carte de visite.

Pluie de sardines en Australie

Reuter
BRISBANE, Australie

Il a plu des sardines dimanche en Australie, dans l'État du Queensland, au cours d'une violente tempête.

Des centaines de sardines sont tombées du ciel sur la ville d'Ips-

wich, située à 50 km du port de Brisbane. «J'ai entendu un bruit de grêle mais j'ai réalisé en quelques secondes qu'il pleuvait de sardines», a raconté une habitante d'Ipswich.

Un porte-parole de la police a confirmé l'incident, précisant qu'il s'était produit dimanche en début de l'après-midi.

GRAND CARAVAN S.E. 1989

EN SPÉCIAL

\$18,499.00

Transport, préparation et taxe en sus

OU

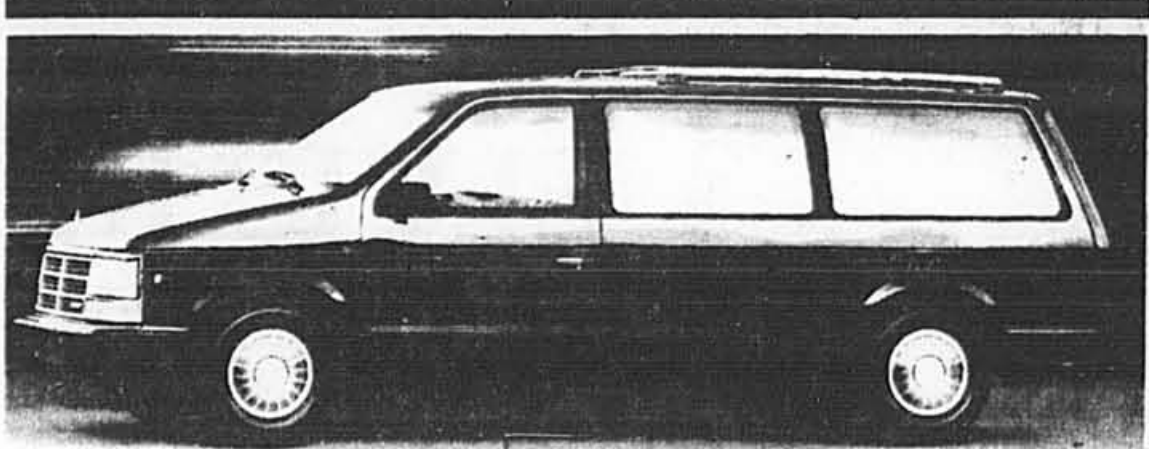
LOCATION CLÉ D'OR \$373.00

par mois 60 mois avec un dépôt de seulement \$425.

SPÉCIAL 7 PASSAGERS!!!

• Moteur V-6 à injection • Transmission automatique 4 vitesses • Servo-freins • Servo-direction
• 2 sièges baquets avant inclinables • 1 banquette de 2 passagers • 1 banquette de 3 passagers • Volant électrique • Batterie sans entretien (500 amps)
• Éclairage intérieur • Vitres teintées • Vitre chauffante arrière • Chauffe-moteur • Miroirs sport ajustables • Centre de message • Radio am/fm stéréo à haut-parleurs • Coffre à gants • Insonorisation
• Pneus radial 4 saisons • Phares halogènes
• Essuie-glace arrière • Essuie-glace intermittent

Garantie 7 ans
115,000 km incluse
MODÈLE L.E. AUSSI DISPONIBLE (Photo)



BON CHOIX de COULEURS — LIVRAISON IMMÉDIATE

OOOOH OUI!!!

1400, BOUL. LABELLE (au sud du boul. St-Martin)

Laval 682-1700

Montreal 332-4555

DESMEULES CHRYSLER



LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

LA VIE... C'EST UNE AFFAIRE DE COEUR

Un cahier spécial
à ne pas manquer dans
samedi 11 février.

Décès d'un adolescent empoisonné par un yogourt

AFP
VOORHEES

■ Un adolescent qui était dans le coma depuis le 3 janvier à la suite de l'absorption d'un yaourt au cyanure est mort hier à l'hôpital de Voorhees (New Jersey), sa famille ayant décidé de débrancher ses systèmes de survie artificielle.

Thomas Lee, âgé de 17 ans, était tombé dans le coma après avoir mangé le yaourt en question sur le chemin de l'école.

La marque avait fait retirer ses produits des étagères, mais la police estime improbable qu'il y ait eu un problème au niveau de la production. Elle se penche plutôt sur les hypothèses d'un suicide ou d'un meurtre, mais son enquête n'a pas encore abouti.

L'avocat de la famille a précisé que la décision de ne pas prolonger la survie artificielle avait été prise à la suite d'un avis médical «clair et convaincant» que l'adolescent n'avait aucune chance de retour à une vie consciente.

INVESTIR DANS LE FONDS IMMOBILIER COMMERCIAL ROYAL LEPAGE

"C'EST DU SOLIDE!"



UN PLACEMENT SOLIDE À VOTRE PORTÉE

Le nouveau Fonds immobilier commercial Royal LePage vous permet d'investir dans de l'immobilier commercial de choix en formant un fonds commun de placement avec d'autres sérieux investisseurs canadiens. Votre placement ne vous coûte aussi peu que 500\$ et est admissible au REER.

Les investisseurs bénéficieront de revenus de location, de la possibilité d'un gain en capital à long terme en immobilier commercial et de l'expérience de la plus importante société immobilière au Canada, Royal LePage, dont l'expertise dans les marchés immobiliers est reconnue d'un océan à l'autre, est le conseiller en placement de ce Fonds.

LE CONSEIL DU TRUST ROYAL

Si vous êtes un investisseur qui recherche l'appréciation à long terme de votre capital, et que l'instabilité du marché boursier vous rebute, nous vous invitons à passer à la succursale du Trust Royal la plus proche ou communiquez avec notre Service En DirectTM au 1 800 387-1610, pour de plus amples renseignements sur le nouveau Fonds immobilier commercial Royal LePage.

Les fonds communs de placement sont vendus par les Services d'investissement Trust Royal Inc., filiale de la Compagnie Trust Royal (Trust Royal), par voie de prospectus seulement, que vous pouvez vous procurer dans toutes les succursales.

le TRUST ROYAL
porte conseil

AU QUÉBEC DEPUIS PRÈS DE 100 ANS

Montréal
630, boul. René-Lévesque Ouest
879-2525
1155, rue Sherbrooke Ouest
289-8282
5285, chemin de la Reine-Marg
487-5733
6955, rue St-Hubert
270-1137

Ville Mont-Royal
1301, chemin Canora
731-9803
Westmount
4145, rue Sherbrooke Ouest
876-2505
4945, rue Sherbrooke Ouest
467-2600
Ville LaSalle
Carrefour Angrignon
394-2351

Ouest de l'île
280, avenue Dorval
Dorval
636-4740
420, boul. St-Charles
Baie-Riviera
694-2014
Complexe Pointe Claire
boul. St-Jean et Transcanadienne
697-8114

Ville d'Anjou
Les Galeries d'Anjou
353-5682
Laval
Le Carrefour Laval
687-8880
3131, boul. de la Concorde
Dorval
681-9110

Repentigny
Place Repentigny
581-7252
Rive-Sud
Mal Champlain
Brossard
465-9780
Les Promenades St-Bruno
653-8959

Centre d'Achat Régional
Châteauguay
691-2500
Québec
1122, chemin St-Louis
Sillery
681-7341
Place Laurier
St-Foy
656-1013

1874, d'Estimauville
Québec
667-7310
Sherbrooke
25, rue Wellington Nord
589-9371
Carrefour de l'Estrie
821-4541
277, chemin Knowlton
Knowlton
(514) 243-5635

Trois-Rivières
1208, rue Notre-Dame
373-4545
Jonquière
La Promenade
2876, Place Davis
548-3109
Hull
425, boul. St-Joseph
770-4437

SPÉCIALISTE DU NETTOYAGE DE CARPETTES daks

Un atelier moderne et efficace, équipements des plus sophistiqués et technologie de pointe.



Travail exécuté par des professionnels vous garantissant la meilleure qualité de nettoyage de tapis.

VENTE NETTOYAGE DE CARPETTES

Première carpe...
(la plus grande)
nettoyée au prix
régulier et la
deuxième
nettoyée
gratuitement.

2 pour 1

Offre valide
jusqu'au 28
février 1989.
Commande
minimum: \$40.

Pour cueillette, appelez-nous!

830, Bégin, Saint-Laurent **745-3257**

FOURRURES

21 POUR

JUSQU'AU MARDI 14 FÉVRIER '89

ACHETÉ UN MANTEAU, OU BLOUSON ET ACCESSOIRES AU PRIX RÉGULIER OBTENEZ-EN UN AUTRE GRATUITEMENT À PRIX ÉGAL

Grizzly

FOURRURES

3692, RUE ST-DENIS 288-9959
PRÈS DE SHERBROOKE/MÉTRO SHERBROOKE

VISION

	Prix régulier	Prix de vente
Manteau long, en vison perle, Birger Christensen	8 995,00 \$	4 450,00 \$
Manteau long, semi-ajusté, en vison femelle «Black onyx», Birger Christensen	25 000,00	12 500,00
Manteau 7/8 en vison d'élevage femelle, foncé, Birger Christensen	13 950,00	10 450,00
Manteau long, en vison d'élevage foncé, Birger Christensen	7 850,00	5 595,00
Manteau 7/8 en vison d'élevage femelle naturel, Donna Karan	12 500,00	9 375,00
Manteau 7/8 en vison femelle demi-buff, Donna Karan	14 750,00	10 995,00
Manteau long, en vison d'élevage femelle avec poches appliquées, Donna Karan	16 500,00	12 350,00
Manteau de vison naturel femelle, demi-buff, Giuliana Teso	34 000,00	25 500,00
Manteau 7/8 en vison naturel femelle, demi-buff, Giuliana Teso	28 500,00	21 375,00
Manteau 3/4 en vison naturel demi-buff, Perry Ellis	9 995,00	5 950,00

ZIBELINE

Manteau 7/8 en zibeline naturelle de Russie, dorée, Birger Christensen	75 000,00 \$	56 250,00 \$
Manteau long en zibeline canadienne, dorée, avec cape, Birger Christensen	73 000,00	54 750,00
Manteau long en zibeline canadienne naturelle, Birger Christensen	61 000,00	45 750,00
Veste de zibeline canadienne naturelle, Birger Christensen	32 000,00	23 950,00
Manteau 7/8 en zibeline naturelle de Russie, Donna Karan	95 000,00	71 250,00
Manteau 7/8 en zibeline naturelle canadienne, Donna Karan	44 250,00	33 150,00

AUTRES DOUCEURS

Manteau long en rat musqué rasé et gaufré, Birger Christensen	6 500,00 \$	4 850,00 \$
Manteau long en ragondin rasé, teint gris, Birger Christensen	7 295,00	5 475,00
Manteau 3/4 en breitschwanz de Russie, teint noir, Giuliana Teso	16 995,00	8 495,00
Manteau long en putois, teint pékan, Giuliana Teso	15 995,00	7 950,00
Manteau réversible 7/8 en écureuil teint, Giuliana Teso	8 950,00	6 695,00
Manteau 7/8 en écureuil, teint «torba», Giuliana Teso	12 500,00	9 375,00
Manteau 7/8 en astrakan de Russie, teint blé, Giuliana Teso	9 200,00	6 900,00
Veste d'écureuil teint, avec châle, Giuliana Teso	12 750,00	9 550,00
Manteau 3/4 réversible en astrakan teint noir et cuir, Giuliana Teso	4 495,00	3 350,00
Manteau long réversible en astrakan teint noir et cuir, Perry Ellis	5 395,00	3 495,00

Résisterez-vous à un Birger Christensen? (Surtout à 25 et à 50 % de rabais.)

Pendant notre solde de fin de saison, un certain nombre de fourrures de premier choix seront réduites de 25 %. Certaines fourrures iront même jusqu'à 50 % de moins. Il est rare de voir un aussi vaste choix de fourrures de grande classe, créées par des designers aussi réputés que Giuliana Teso, Perry Ellis et Donna Karan, offertes à des prix si anodins. Bien entendu, cette occasion inespérée ne pourra s'éterniser, et le solde de fin de saison Birger Christensen ne durera qu'une semaine. Et vous, combien de temps résisterez-vous?

Une semaine seulement, se terminant le mardi 14 février.



BIRGER CHRISTENSEN

LA BOUTIQUE BIRGER CHRISTENSEN CHEZ HOLT RENFREW 1300, RUE SHERBROOKE OUEST

UNIQUEMENT CHEZ HOLT RENFREW

Des femmes vêtues de noir manifestent dehors pendant la comparution de Gaspar Mogyorossy

PIERRE BELLEMARE
et LILY TASSO

■ Le Longueuillois Gaspar Mogyorossy a hier été jugé apte à subir son procès pour le meurtre de sa femme de 34 ans, Anna Csato, dont le cadavre a été trouvé à la mi-janvier dans le garage du domicile familial, sur les indications mêmes de l'accusé.

Détenu depuis le 16 janvier, l'individu de 35 ans a comparu le lendemain, au Palais de justice de Longueuil, pour répondre d'une accusation de meurtre au premier degré.

Un premier psychiatre, le docteur Louis-Charles Daoust, a alors effectué une évaluation sommaire de l'état mental de l'accusé, dont le dossier est défendu par Me Alain Dubois.

Sur la recommandation de ce médecin, un examen plus approfondi a ensuite été pratiqué par le psychiatre Jacques Talbot. Son rapport d'examen, déposé hier devant le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec, conclut que l'accusé est en mesure mentalement de subir son procès.

Enquête préliminaire en mars

À la demande de la défense, l'enquête préliminaire de Mogyorossy a été reportée pro forma au 28 avril, date à laquelle on fixera le début des procédures, probablement à l'arrivée du printemps.

Le procureur de la Couronne, Me Claude Labrecque, a souscrit à la requête de Me Dubois, qui entend étudier le rapport du psychiatre Talbot en vue de préparer la défense de son client.

M. Mogyorossy, calme et détendu, n'a fait qu'une brève apparition devant le tribunal, avant de reprendre le chemin de sa cellule.

Pendant que comparaissait Gaspar Mogyorossy, une manifestation destinée à attirer l'attention sur le drame des femmes victimes de violence conjugale se déroulait dehors.

Une douzaine de représentantes de maisons d'accueil pour femmes violentées, dont la Maison Flora-Tristan qui avait accueilli la victime en août dernier, ont défilé vêtues de noir en signe de deuil. Elles portaient des pancartes en plusieurs langues: «Anna Csato, ça aurait pu être moi», «Que la mort de Anna Csato ne soit pas en vain», «Meurtre», «Violence masculine ou le pouvoir par la force», «Que justice soit faite à toutes les violentées».



Des femmes on manifesté hier devant le Palais de justice de Longueuil.

PHOTO RENE PICARD, La Presse

De plus, les responsables de la Maison Flora-Tristan ont commencé à faire circuler une pétition adressée au ministre de la Justice, M. Gil Rémillard, par laquelle elles réclament qu'une enquête juste soit menée au sujet de ce meurtre et du rôle de la police dans cette affaire. Elles craignent

que le meurtrier ne plaide l'aliénation mentale pour quitter la prison.

«La police a cru le mari qui accusait sa femme de voies de fait alors que la malheureuse ne pouvait pas s'expliquer, ne parlant ni le français ni l'anglais. La police n'a pas retenu non plus la plainte

de Mme Csato contre son mari qui la menaçait de mort en août dernier», s'indigne Mme Elizabeth Montecino, une des responsables du Centre Flora-Tristan, qui s'interroge sur la sécurité policière assurée aux femmes violentées des communautés culturelles.

Nouveaux appuis à Luis Zuniga

■ De nombreux groupes trouvent inacceptable que Luis Zuniga, ce Québécois d'origine chilienne congédié par la CECM à cause de son accent, n'ait pas encore été réengagé. Engagé dans le service de l'informatique le 16 novembre dernier pour trois mois, M. Zuniga avait été congédié le 16 décembre.

Ils font front commun pour que justice soit faite. À commencer par SOS Racisme dont le pré-

sident Alain Jean-Bart a saisi de cette question la Commission des droits de la personne, la Commission de protection de la langue française, et l'attaché politique du Dr Guy Rivard, ministre responsable de la langue française. Sans compter qu'il s'est assuré l'appui du syndicat de la CECM. Déjà, Claude Filion, député de Taillon à l'Assemblée nationale, avait adressé une lettre vigoureuse à Michel Pallascio, président de la CECM, afin que le cas

de M. Zuniga soit réglé.

On se souviendra que dans sa chronique du vendredi 13 janvier, Gerald LeBlanc rapportait les paroles de M. Pallascio, selon lesquelles il avait donné la directive de réintégrer M. Zuniga dans le service de l'informatique.

On en saura plus long à la conférence de presse de SOS Racisme vendredi prochain à 11 h au Centre communautaire Christophe Colomb.



Les parents et amis des militaires disparus lors de la cérémonie d'hier à Petawawa

PHOTOLASER PC

L'armée honore ses 14 disparus

Presse Canadienne

PETAWAWA, Ontario

■ Quelque 2 000 membres des Forces armées canadiennes en uniforme, des anciens combattants et des parents ont rendu hier un dernier hommage à 14 militaires canadiens ayant perdu la vie dans deux accidents survenus il y a peu de temps.

Au cours de la cérémonie, le brigadier général Ian Douglas, commandant de la base de Petawawa, a souligné que le souvenir des disparus rappelait à tous et chacun que l'entraînement pour la défense du continent pouvait exiger le sacrifice

suprême de nos jeunes militaires et aviateurs.

La douleur ressentie à la suite de ces disparitions est toutefois atténuée, a-t-il continué, quand on songe que le rôle militaire des Forces canadiennes est essentiel pour demeurer vigilants et en état d'alerte.

Neuf des hommes ont péri dans l'écrasement d'un avion, le 29 janvier, au cours d'un exercice militaire en Alaska. Cinq autres ont perdu la vie dans un accident de la route, le 27 janvier. Tous étaient des soldats d'élite attachés à la Force militaire spéciale et onze d'entre eux étaient basés au camp de Petawawa.

LIQUIDATION DE FIN DE

JUSQU'À **50%** DE RABAIS
SUR ÉQUIPEMENT
DE SKI ALPIN/
SKI DE FOND

ROSSIGNOL

HEAD

FISCHER

traki

NORDICA

NEVICA

HIVERNA

SALOMON

TECNO^{PRO}

BLIZZARD

DYNASTAR

Raichle

elko

ForWest

DiFrani

Joff

sun ice

etirel

DESCENTE

CB CANADA

Competition

KARHU

ALPINE



Pascale Dussault, devenue aveugle il y a six ans, s'est retrouvée dans ce monde qu'elle avait parfaitement vu à l'époque. Sous l'oeil étonné de deux jeunes écoliers en visite, elle redécouvre, avec son chien Albi cette fois, ce monde de pelicans blancs.

PHOTO RENÉ PICARO, La Presse

Découvrir le monde des non-voyants en se fiant à l'ouïe et au toucher

L'exposition «Écho-logique»: du 7 au 26 février au parc Angrignon

GEORGES LAMON

■ Le monde des non-voyants a quelque chose à la fois de motivant, d'encourageant et de fascinant. Si pour les voyants il est facile de s'émerveiller devant une météorite, un merle d'Amérique, une feuille d'arbre, pour les aveugles ces simples petites choses de la vie doivent être vécues avec une approche et une «vision» bien différentes. Pour eux, le toucher, le goût, l'odorat et l'ouïe ont tôt fait de remplacer la vue.

C'est un peu pour habituer les voyants à ce monde des aveugles que le Module parcs, horticulture et sciences du Service des loisirs et du développement communautaire de la ville de Montréal, présente, du 7 au 26 février au parc Angrignon, une exposition pour «toucher et entendre» le monde écolo-logique.

Organisée pour la Semaine de la canne blanche, l'exposition «Un monde écho-logique», se tient dans le hall des quartiers d'hiver du parc Angrignon, parmi les animaux. Elle propose aux visiteurs de développer leur sens de l'ouïe et du toucher tout en les familiarisant avec les aménagements destinés aux aveugles — rampe-guide, informations sonores et identification en braille — et à leur fidèle compagnon, leur chien-guide.

C'est à la fois au jardin botanique, à l'Aquarium, au Planétarium et au Jardin zoologique, tous réunis sous un même toit, que les visiteurs sont transportés dans le monde multi-dimensionnel des aveugles. Entendre chanter le merle d'Amérique, écouter les otaries s'ébattre, découvrir la baleine bleue, palper la texture des météorites ou des feuilles d'arbre, autant de moyens de reconnaître le monde parfois étrange qui nous entoure.

Allez demander à Pascale Dussault ce qu'elle en pense, elle qui est devenue aveugle il y a six ans à la suite d'une maladie. «Je suis déjà venue ici au Parc Angrignon, du temps que je voyais, dit-elle, sans s'apitoyer sur son sort. Ça aide bien gros. C'est quand on a déjà vu qu'on sent vraiment ce qu'on manque. Je fonctionne parfaitement bien, admet-elle. Avec mon chien Albi, je vais où je veux, j'ai complètement abandonné la canne. La canne, elle, ne branle pas quand elle est contente — (elle faisait allusion à la queue de son magnifique labrador beige).»

Depuis un an et demi au service de la Fondation Mira, qui s'occupe de l'achat et de l'entraînement

des chiens-guides, la jeune femme avoue pourtant s'ennuyer beaucoup de la lecture.

«Ce qui me manque le plus c'est de ne pouvoir lire, comme un journal, un livre, un magazine de mon choix, explique-t-elle. Aujourd'hui, je suis limitée par les livres écrits en braille ou ceux enregistrés sur cassettes. Mais c'est la vie, je n'y peux rien.»

Un peu plus loin, Monique Rousseau, femme enthousiaste du Centre Immaculée, ne prend guère de temps pour initier les gens au monde des aveugles dans lequel elle évolue. De tout petits riens: calculatrice, cartes à jouer, mitaine pour le fourneau, passoire à légumes et le reste, pour apprendre à bien fonctionner malgré son handicap.

De son côté, Martin Desrosiers, attaché au jardin zoologique pour la période de l'exposition, s'y trouve vraiment à son aise. Il a même agi comme guide au jardin japonais l'an dernier.

Les quartiers d'hiver du parc Angrignon sont ouverts tous les jours de 10 à 17 heures moyennant un droit d'entrée de \$2,50 par adulte et de \$1,25 pour les jeunes âgés de cinq à dix-sept ans et les personnes de plus de 65 ans. Gratuit pour les jeunes de moins de quatre ans. Pour renseignements: 872-2815.

Aveugle depuis 27 ans, Émile Ouellet vient de lancer sa propre entreprise

CONRAD BERNIER

■ Le vif amusement d'Émile Ouellet est évident lorsqu'il se présente comme «président-directeur-général des Productions Multi-Braille», la jeune entreprise de transcription braille «dont Montréal abrite le siège social».

Et le jeune Gaspésien aveugle depuis l'âge de trois ans s'amuse encore davantage lorsqu'on lui demande comment il réussit à tailler aussi savamment sa très dense et très photogénique moustache. «Méthode hautement confidentielle!», riposte-t-il en s'esclaffant.

«En fait, dit-il, je me moque carrément des titres et de la moustache. Ou presque! Je sais seulement que, dans ma situation, je ne dois rien négliger, y compris l'humour, dans l'approche de mes éventuels clients. Et j'ai constaté que ceux-ci, après un moment de surprise, s'amusaient autant que moi. En somme, une approche mutuellement confortable et rassurante».

C'est dans une crêperie de Plattsburgh, N.Y., qui présentait un menu en braille à sa clientèle handicapée visuelle qu'Émile Ouellet, 30 ans, a tout bonnement trouvé l'idée de sa «multinationale».

«Si des restaurateurs sont assez pragmatiques et aimables aux États-Unis pour porter attention à une minorité aussi infime que celle des handicapés visuels, le principe devrait pouvoir s'appliquer aussi à Montréal et au Québec!», s'est-il dit.

Après l'achat d'un mini-ordinateur avec imprimante braille, Émile Ouellet, qui croit dur comme fer en son projet, se met à la recherche d'un premier client.

Mais pas n'importe quel premier client, s'il vous plaît! Après tout, une multinationale en formation ne se doit-elle pas de viser en priorité le gros gibier?

Dans ce cas, le premier gros gibier en question n'est rien de moins que la chaîne des restaurants Mike's, que Ouellet approche par le biais de sa succursale située au 902, est rue Sainte-Catherine.

Il s'agit d'un restaurant très



C'est au Mike's du 902 est, rue Sainte-Catherine que le p-d-g des Productions Multi-Braille, Émile Ouellet, a présenté son premier menu en braille.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

achalandé qui a la réputation d'accueillir exceptionnellement bien les handicapés en général, y compris les aveugles. Émile Ouellet est un familier de l'établissement et il a même causé occasionnellement avec son propriétaire, Paul Beauregard.

«Un premier contrat plutôt facile, avoue Ouellet, puisque j'avais devant moi un homme déjà convaincu du droit des handicapés visuels à un traitement de citoyens à part entière dans les restaurants comme ailleurs».

Aujourd'hui, Paul Beauregard tire lui aussi grande satisfaction de l'initiative inspirée par Ouellet: «J'ai encouragé un jeune aveugle intelligent, débrouillard et travailleur. Je suis fier de moi, mais c'est rentable pour tout le monde, de toute façon. En tout cas, je suis heureux de présenter un menu en braille à un handicapé visuel. Ma clientèle de voyants sait que j'offre ce service et m'en félicite, ce qui me fait énormément plaisir!»

Depuis, une dizaine d'autres Mike's ont emboîté le pas et Émile Ouellet pense que la plupart des cinquante Mike's de la région de Montréal offriront un menu complet en braille avant la fin de l'année.

Depuis décembre dernier, le Père du spaghetti, boulevard de Maisonneuve, et Max poutine, à Victoriaville, proposent aussi à un menu complet en braille aux clients qui en ont besoin.

Les Productions Multi-Braille se spécialisent dans la transcription braille de menus de restaurants, de lettres, ordres du jour, textes de référence, et dans la surimpression braille de cartes d'affaires. «Je produis du braille saillant de haute qualité à un coût n'excédant pas cinq dollars la page braille, et la livraison est rapide!»

«Avec le besoin qui existe et un bon produit, mon affaire ne peut pas rater. Et je veux réussir parce que je suis incapable de vivre aux crochets de qui que ce soit!»

SAISON SPORTS EXPERTS

JUSQU'À

% DE RABAIS

SUR VÊTEMENT
DE SKI ALPIN/
SKI DE FOND

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le samedi 11 février 1989.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

sports
experts

2 nouveaux emplacements:

• Ste-Dorothée (Laval) 967, rue Hôtel de Ville 689-6669
• Maisonneuve 2951, rue Sherbrooke, est 522-5108

EST

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
354-2995
7201 boul.
Les Galeries d'Anjou
353-9000
Place Versailles
355-2330

MAISONNEUVE
2951 rue Sherbrooke, est
522-5108

MONTREALNORD
4401, boul Charlevoix
322-9542

POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe
642-2223

ST-LÉONARD
Centre d'achats Boulevard
727-1344

CENTRE

LASALLE
Place Newman
384-1225
Carrefour Angrignon
385-1286

MONTREAL
Centre-ville
930, rue Ste-Catherine ouest
866-1914

MONTREALNORD
1175, rue Ste-Catherine ouest
289-0181

ST-LAURENT
Plaza Vertu
745-3202

VILLE MONT-ROYAL
Centre Rockland
735-4751

OUEST

DORVAL
Galeries des Sources
(Mail West Island)
683-8400

PIERREFONDS
Jardins Dorval
631-3508

POINTE-CLAIRE
Centre d'achats Fairview
694-8181

RIVE-NORD
HAWKESBURY
521, rue Principale
(613) 632-4116

JOLIETTE
50, rue Gauthier
756-1645

LAVAL
Carrefour Laval
682-0032

LAVAL

Centre Laval
688-1021
Centre d'achats Duvernay
661-5310

Ste-Dorothée
967, rue Hôtel de Ville
689-6669

REPENTIGNY
Les Galeries Rive-Nord
581-3220

RIGAUD
168, rue St-Pierre
451-4771

ROSEMERE
Galeries des Mille-Îles
437-1933

ST-EUSTACHE
200, boul. Arthur-Sauvé
472-5485

ST-JEROME
408, Place du Marché
432-9777

Carrefour du Nord

ST-JOVITE
909, rue Oulmet
425-2718

ST-SAUVEUR
30, rue Goyer
227-4617

STE-ADELE
Promenade Ste-Adèle
229-2812

STE-AGATHE
60, rue Principale
328-5515

TERREBONNE
Les Galeries Terrebonne
471-3688

RIVE-SUD
BELOIL
185, boul. Sir-Wilfrid Laurier
467-7201

BOUCHERVILLE
Promenades Montarville
655-6003

BROSSARD

Mail Champlain
671-7275
CHAMBLAY
1617, boul. Périigny
658-0581

LONGUEUIL
Place Longueuil
463-3452

ST-BRUNO
Les Promenades St-Bruno
653-1364

ST-JEAN-SUR-RICHIEU
Le Carrefour Richelieu
348-0937

STE-JULIE
Centre Commercial Ste-Julie
649-0444

TRACY (SOREL)
402, route Marie-Victoria
742-8433

VALLEYFIELD
277, rue Victoria
377-9000

Le mari pourra décider de faire avorter sa femme, dans le coma

Agence France-Presse
MINEOLA

■ Un juge new-yorkais a autorisé hier un homme à décider à la place de sa femme enceinte, mais plongée dans le coma, si elle de-

vrait subir une interruption de grossesse qui pourrait lui sauver la vie.

La décision du juge Bernard McCaffrey, en créant un précédent dans un domaine où il n'existait pas de législation, a eu pour effet immédiat d'aviver la

tension déjà forte existant entre partisans et adversaires de l'avortement aux États-Unis.

Nancy Klein, 32 ans, enceinte de quatre mois, est plongée dans le coma depuis qu'elle a été victime d'un accident de voiture le 13 décembre. Les médecins qui l'ont

examinée doutent que les profonds dommages cérébraux dont elle souffre lui permettent de recouvrer totalement sa santé.

Lors de dépositions, la semaine dernière devant un tribunal, cinq experts médicaux cités par son mari ont estimé que sa grossesse

aggravait son état et posait un risque mortel. Mais, deux autres experts ont soutenu que l'examen de Nancy ne permettait pas de dire qu'elle était menacée par sa grossesse.

Il n'existe jusqu'à présent aucune recherche médicale sur les ef-

fets d'une grossesse chez une femme plongée dans le coma, de même qu'il n'y avait jamais eu d'autorisation faite à un mari de décider d'un avortement à la place de sa femme.

Ainsi, l'hôpital de North Shore où se trouve la jeune femme s'est refusé jusqu'à présent à pratiquer une interruption de grossesse, tant que Martin Klein, selon qui il vaut mieux risquer la vie d'un seul fœtus que la vie de deux êtres, ne serait pas déclaré responsable par un tribunal.

En accordant à Martin Klein le droit de décider à la place de sa femme, le juge a souligné qu'il ne se basait sur aucune décision morale ou médicale, mais sur le fait que «Nancy Klein est incapable de communiquer, est donc incompétente et a donc besoin d'un responsable».

«S'il apparaît que c'est dans le meilleur intérêt de Nancy Klein, Martin Klein peut signer en son nom tout consentement et autorisation pour une procédure d'avortement».

ACHETEZ OU LOUEZ

LOCATION À LA
JOURNÉE, À LA
SEMAINE OU
AU MOIS



COMPAQ

COMPAQ DESKPRO 386 et COMPAQ DESKPRO 386-25
sont des marques de commerce de Compaq Computer Corporation.
Inscrites au Bureau américain des brevets et des marques de
commerce, Houston, TX, E.-U.

DE NOUVEAUX APPAREILS COMPAQ DISPONIBLES
CHEZ HAMILTON

La gamme des ordinateurs de table COMPAQ atteint un nouveau summum de performance grâce à deux incomparables modèles à 32 bits possédant la puissance de mini-ordinateurs.
Le COMPAQ DESKPRO 386 est doté du nouveau microprocesseur 16 MHz Intel® 80386SX et offre ainsi un rendement optimal à un coût comparable à celui de ses homologues à microprocesseur 80286.
Le nouveau COMPAQ DESKPRO 386/25 a une puissance étonnante de 25 MHz et une architecture 80386, ce qui se traduit par la performance la plus élevée à l'heure actuelle en matière d'ordinateurs personnels!

COMPAQ, c'est un rendement sur lequel vous pouvez compter. Qu'il s'agisse de l'achat, du crédit-bail ou de la location d'ordinateurs, y compris la gamme impressionnante d'ordinateurs personnels COMPAQ, Hamilton n'a pas d'égal pour répondre à vos besoins.

HAMILTON
VENTE ET LOCATION D'ORDINATEURS

Mille et une façons de mieux vous servir.

"11 ans d'excellence"

QUÉBEC 418-523-4444
SANS FRAIS 1-800-361-6731

MONTRÉAL 514-332-4755
SANS FRAIS 1-800-361-6731

OTTAWA 613-737-3282
SANS FRAIS 1-800-267-6332

TORONTO 416-332-4171
SANS FRAIS 1-800-268-2106

LONDON 519-461-0035
SANS FRAIS 1-800-268-2106

EDMONTON 403-455-8046
SANS FRAIS 1-800-661-1337

CALGARY 403-291-0999
SANS FRAIS 1-800-661-1337

VANCOUVER 604-734-7710
SANS FRAIS 1-800-663-5136

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ-EN-JUIN-1989

AUCUN DÉPÔT • AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT • AVANT LE 12 JUIN 1989



Le confort moderne par Elran

Ce somptueux ensemble de détente inclinable en SoftTouch marie confort et style. La douceur des épais coussins du dossier, des sièges et accoudoirs, accompagnée de repose-pieds intégrés vous transporteront dans un monde de détente inégalable.

Fauteuil: **599\$**
Causeuse: **899\$**
Sofa: **1149\$**
Service et livraison gratuits

Ensemble «Jade»

• Filet duralock. Isolation de feutre compressé recouvert de 2 épaisseurs de mousse 3/4". Bordure renforcée. Soutien de la tête au pied.

Matelas et sommier 1 place: **479\$**
Matelas et sommier 2 places: **539\$**
Matelas et sommier queen: **599\$**
Service et livraison gratuits

Service et livraison gratuits



Service et livraison gratuits

Ensemble «Impérial»

• Confort, fermeté et durabilité uniques à Serta. Soutien très ferme, tissu à motifs élégants, satiné, à multipique à 1/2 de mousse reposant sur 312 ressorts à haute densité.

Matelas et sommier 1 place: **349\$**
Matelas et sommier 2 places: **399\$**
Matelas et sommier queen: **499\$**
Service et livraison gratuits



GENERAL FREEZER Déshumidificateur Modèle GDH20

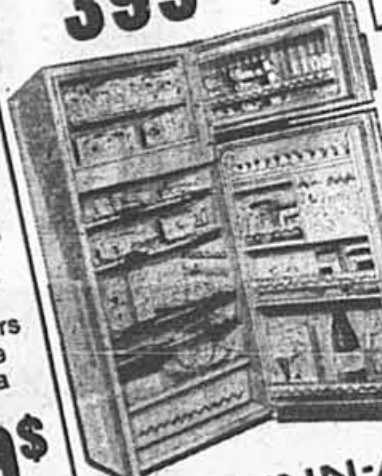
• Lampe-thermostat automatique qui avertit quand le contenu est plein. • Hygromètre automatique pour conserver l'humidité au niveau désiré. • Arrêt automatique en cas de trop-plein. • Dégivrage automatique à l'appareil de la glace.

Livraison gratuite **199\$**

Frigidaire LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER Modèle DF71

• 7 boutons-poussoirs et 2 voyants. • Le système de lavage à trois phases comprend les cycles cascadés, lavage et rinçage, et séchage. • Le programme de séchage à chaleur résiduelle automatiquement à 100°C.

399\$ Service et livraison gratuits



GENERAL FREEZER RÉFRIGÉRATEUR 10 PI. CU.

Modèle TS284
• 2 portes • Cœur à 4 tablettes • Garde-bouche • Bac à légumes • Blanc seulement

359\$ Service et livraison gratuits

JENN-AIR SURFACE DE CUISSON EN ÉMAIL BLANC Modèle: C-202W

Gil convertible à gauche, cartouches conventionnelles fixes à droite. Puissance de ventilation incorporée. Gil standard. Dimensions: 76 cm x 55 cm. Fin émail blanc.

859\$ Service et livraison gratuits



À L'ACHAT DE CETTE SURFACE DE CUISSON C202W OBTENEZ GRATUITEMENT UNE PLAQUE DE TEFLON A300

BRAULT & MARTINEAU

ACHAT MINIMUM DE 750\$* NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE* SUJET À L'APPROBATION DE CRÉDIT
*AUCUN INTÉRÊT SI PAYÉ EN ENTIER LE 12 JUIN 1989 SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN STOCK

B & M

VISA

MasterCard

Où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

MONTRÉAL
7930 est, Sherbrooke
(métro Beaugrand)
353-7330

LAVAL
382, boul. des
Laurentides
667-3210

VILLE LASALLE
1130,
Dollard
364-6110

ST-LÉONARD
6875, Jean-Talon est
(près des Galeries d'Anjou)
254-9455

LONGUEUIL
3245, chemin Chamby
(coin Roberval)
679-1260

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3345, boul. des Sources
Sortie 55 Transcanadienne
Plaza Centennial
685-3572

L'OACI étudiera des mesures pour prévenir des actes de sabotage

Agence France-Presse

■ Le Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) tiendra une réunion les 15 et 16 février au niveau ministériel pour étudier les mesures de sécurité propres à éviter le renouvellement d'actes de sabotage tels que celui qui a provoqué la catastrophe du Boeing 747 de la Pan Am qui s'est abattu le 18 décembre sur Lockerbie, en Écosse, faisant 275 morts.

C'est la première fois, remarquait-on hier au siège de l'OACI, à Montréal, qu'une telle réunion se tient au niveau ministériel. Elle a été convoquée par le président du Conseil, M. Assad Kotaité, à la demande des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

Une douzaine de ministres des Transports, dont ceux de ces deux pays, mais également du Canada et de RFA, sont attendus à Montréal, ainsi que le directeur général de l'Association du Transport aérien international (IATA), M. Gunter Eser. Le Conseil de l'OACI réunit 33 États membres, dont les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (États-Unis, URSS, Chine, France, Grande-Bretagne).

Un avant-projet de résolution présenté par la Grande-Bretagne et les États-Unis circule déjà parmi les membres du conseil de l'OACI. Il met notamment l'accent, a-t-on appris de bonne source, sur les efforts qui restent à faire en matière de sûreté pour la détection des explosifs avant l'embarquement dans les avions.

Les enquêteurs américains et britanniques qui ont examinés les débris du Boeing 747 de la Pan Am sont persuadés, en effet, que l'appareil a été détruit en vol par l'explosion d'un engin.

Un Boeing perd le capot d'un moteur à Los Angeles

Agence France-Presse
LOS ANGELES

■ Un Boeing 747 de la compagnie Pan Am transportant 269 personnes a perdu hier le capot d'un de ses moteurs, en décollant de l'aéroport de Los Angeles, où il a immédiatement réatterri.

Selon un porte-parole de l'Administration fédérale de l'aviation (FAA), cette pièce métallique qui recouvre le moteur est tombée à la fin de la piste d'envol.

Les passagers sont restés dans l'avion en attendant une réparation.

Les Villas du Hameau



rue du Hameau, Sainte-Adèle

Résidences de prestige
3 & 4 Chambres à coucher
2 Foyers - 2 Salles de bain

Vue panoramique sur pentes de ski du châteaier & sur golf

Occupation immédiate

(514) 848-9559

(514) 229-3719



STE-ADELE - SORTIE 67

La CSST doit porter la même attention aux pompes à béton qu'aux grues de chantier

BRUNO BISSON

Un syndicat affilié à la FTQ, l'Association canadienne des métiers de la truelle, demande en vain depuis deux mois à la Commission de la santé et de la sécurité du travail de porter la même attention aux pompes à béton qu'aux grues de chantier.

Trois travailleurs de la construction sont morts et quatre autres ont subi de sérieuses blessures depuis 1983, à la suite d'accidents impliquant une de ces pompes. Malgré cela, il n'existe toujours aucune réglementation sur l'utilisation et la construction de ces appareils, pas plus que de directives précises pour leur inspection par le personnel de la CSST.

Les pompes à béton sont de longs appareils pouvant mesurer jusqu'à 80 pieds, permettant le

transport du béton sur un chantier de construction, à un point inaccessible aux camions. Dans la plupart des accidents où des travailleurs ont été blessés ou tués par le bris d'une de ces pompes, elles cédaient sous un poids excessif de ciment ou à cause de faiblesses de structures causées par des modifications aux appareils.

Le directeur général du local 100 de l'Association canadienne des métiers de la truelle, M. Roger Poirier, a vivement critiqué l'absence de toute norme ou directive concernant ces appareils dans une lettre envoyée le 21 novembre au vice-président aux opérations de la CSST, M. Gilles Taillon.

M. Poirier y fait un bref rappel des accidents ayant causé des blessures graves et même mortelles à plusieurs travailleurs, et insiste sur le fait que de telles pompes sont utilisées sur presque tous

les chantiers d'importance au Québec et ailleurs.

«Allons-nous attendre encore une fois que quelqu'un soit tué pour émettre des avis de correction, des scellés ou pour entamer des procédures contre un entrepreneur alors que l'esprit de la Loi 17 (sur la Santé et la sécurité au travail) n'est pas respecté? Ou, allons-nous plutôt accuser l'organisme qui est chargé d'édicter les règlements pour protéger les travailleurs, à cause de son inaction?» demande, dans sa lettre, M. Poirier.

Ce dernier a affirmé lundi à La Presse qu'il est aussi urgent d'agir dans le cas des pompes qu'il l'était, en décembre dernier, pour les grues élévatrices. Rappelons qu'en quelques semaines, à la fin de 1988, cinq chutes de grues élévatrices sur des chantiers de l'île de Montréal ont entraîné la mise sur pied d'un comité ad hoc à la CSST, chargé d'apporter d'urgence les correctifs nécessaires pour mettre fin à cette série noire.

La vice-présidente à la planification et à la programmation à la CSST, Mme Lise Langlois, a répondu au syndicat que l'énoncé de normes précises sur les pompes à béton fait partie des priorités de la CSST pour 1989.

INFORMATIQUE

SUPER

Offre

PRIX Commodore 500

AMIGA 500

- 512 K mémoire vive
- Jusqu'à 4096 couleurs
- Son stéréo 4 canaux
- Moniteur Commodore, écran couleur avec sonorité stéréo
- Lecteur Commodore 1010
- Lecteur de disquette 3 1/2"
- Capacité 720K

SUR APPEL!

Les petits magasins au Grand Choix

Dumoulin

Montréal 825 St-Hubert 385-1777 (Nord de Jarry) Laval 3820 St-Martin ouest 688-1001 (Côté Labelle)

ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTES



LA SAINT-VALENTIN

Le 14 février, La Presse / Éducation publiera plusieurs activités à entreprendre en classe avec La Presse. Ces activités, destinées aux élèves du primaire, porteront sur la Saint-Valentin.

N'oubliez pas qu'en commandant au moins cinq exemplaires de La Presse, vous bénéficiez d'un prix spécial, soit la moitié du prix régulier.

Vos exemplaires vous sont livrés par camion, le matin de la publication.

Pour plus de renseignements, composez le 285-6890 ou 285-6960.

POUR COMMANDER
composez le
285-7296



MOUVEMENT CONTRE LE VIOL

Collectif de femmes de Montréal

L'éducation publique des dernières années a porté fruit, le secret n'existe plus; nous savons que la violence sexuelle fait partie de la réalité quotidienne de notre société. Les survivantes d'inceste et de viol sortent de l'ombre et se font de plus en plus visibles. Elles dénoncent la violence subie et demandent l'aide dont elles ont besoin.

Le Mouvement contre le viol, organisme à but non-lucratif, dispense un service de counselling et suivi à moyen et long terme, en individuel ou en groupe, aux femmes qui ont été victimes d'agression sexuelle.

En nous aidant financièrement lors de notre 7e campagne de souscriptions du 30 janvier au 12 février 1989, vous participez concrètement à maintenir les services nécessaires et à contrer cette violence.

Merci de votre appui.

Voici ma contribution pour l'année 1989

☐ Je désire un reçu pour fins d'impôt
Adresse (lettres moulées)

Nom:

Rue: Ville:

Code postal:

Faites votre chèque à l'ordre du
MOUVEMENT CONTRE LE VIOL

C.P. 364, SUCC. N.D.G.
MONTRÉAL, QUÉ. H4A 3P7
(514) 842-5040

Cours de fleuriste
École nationale de Fleuristerie

RENSEIGNEMENTS 388-9955
388-6957

Dépliants gratuits
Permis C.P. 0447
École fondée en 1963

CENTRE du RASOIR FINE LAME

CLINIQUE DE SERVICE

pour rasoirs électriques
votre rasoir sera

- NETTOYÉ
- LUBRIFIÉ
- AJUSTÉ

POUR

6.95\$

(prix régulier \$13.95 à \$16.95)

sur présentation de cette annonce jusqu'au 18 février 1989

OFFRE D'ÉCHANGE
POUR VOTRE
«VIEUX»
RASOIR ÉLECTRIQUE
À L'ACHAT D'UN DE CES MODÈLES

BRAUN 3010, 3025, 3510, 3525, LBRIC (homme)
REMINGTON ULTI, 2, GTX 920, 3000, WER 6000 (homme)
PHILIPS H5705-755-800-900-900, HP2620 (homme)

GRATUIT À L'ACHAT D'UN RASOIR ÉLECTRIQUE

- ENTRETIEN À VIE du rasoir
- 30 JOURS D'ESSAI

CENTRE du RASOIR FINE LAME

FRANCHISES
DISPONIBLES
Info: M. Marcoux
514-761-5501

MONTRÉAL
1241 Carré Philips
774 est Belanger
Place Versailles
Galerie Dupuis
Alexi Nihon
MONT-ROYAL
Centre Rockland
ST-LAURENT
Place Vertu
POINTE CLAIRE
Centre Fairview

842-2921
276-3256
354-1040
844-5117
939-1569
737-0420
334-7140
697-6343

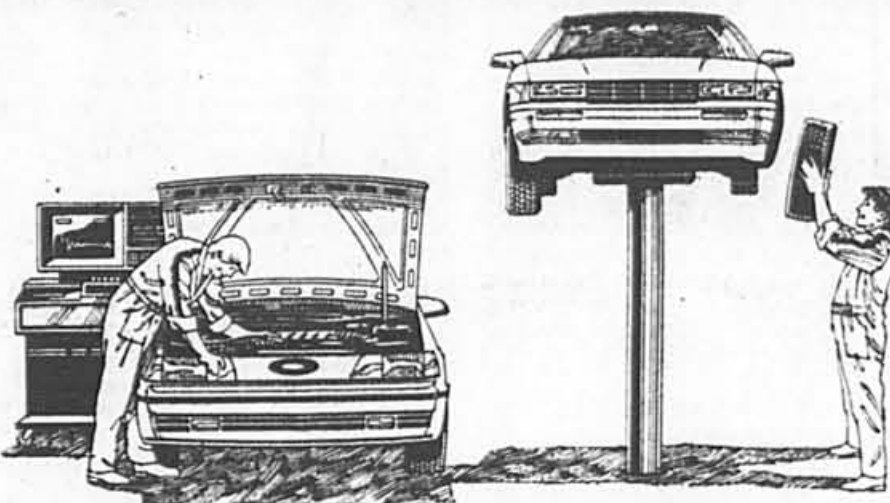
LAVAL
Carrefour Laval
Centre Duvernay
VERDUN
4118 Wellington
LABALLE
Carrefour Angrignon
LONGUEUIL
Place Longueuil
ST-BRUNO
Les Promenades
St-Bruno

688-0180
681-0710
781-5505
384-9708
670-0380
653-0474

ST-HYACINTHE
Les Galeries de
St-Hyacinthe
ST-JEAN
Carrefour Richelieu
ST-JEROME
Carrefour du Nord
BROSSARD
Mail Champlain
CHATEAUGUAY
Centre Régional
Châteauguay

TERREBONNE
Les Galeries de
Terrebonne
STE MARTHE SUR LE LAC
Promenades
des Deux-Montagnes
ROSEMERE
Galeries Mile-les
492-6793
349-1805
431-3434
465-9750
692-1183

L'offre sans intérêt de février.



Pneus ou entretien mécanique, vous avez six mois pour payer... sans intérêt!

Ça vous intéresse?

Si votre portefeuille souffre de burn-out, voici un remède qui lui aidera à remonter la pente. L'offre spéciale Goodyear de février, qui porte sur les pneus et l'entretien mécanique, vous permet d'étaler vos versements sur six mois, sans frais d'intérêt. Tous les détails chez votre détaillant Goodyear.

GOODYEAR

AUCUN ACOMPTÉ • AUCUN INTÉRÊT • 6 VERSEMENTS MENSUELS MODIQUES* pour les pneus et les services automobiles de plus de 150 \$
Versement calculé d'après un programme de financement offert à l'usage de la carte VISA, MasterCard ou American Express. Veuillez vous rendre à un Centre de service automobile Goodyear pour de plus amples renseignements.



CENTRES DE SERVICE AUTO GARANTI GOODYEAR

CENTRES COMMERCIALE GOODYEAR

MONTRÉAL
9170, Sherbrooke est
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 30 à 17 h 00

352-2662

MONTRÉAL
5750, Côte de Liesse
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 30 à 17 h 00

731-6471

MONTRÉAL
2615, rue Ontario est
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 30 à 17 h 00

527-8364

MONTRÉAL
5135, av. Papineau
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 30 à 17 h 00

527-9854

MONTRÉAL
3845, rue Jean-Talon est
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 30 à 17 h 00

729-4394

MONTRÉAL
NOUVEL LOCATION: 3950, Fleury est
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 30 à 17 h 00

328-2834

MONTRÉAL CENTRE-VILLE
11, boul. De Maisonneuve est
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 30 à 17 h 00

849-8031

MONTRÉAL (NDG)
2125, boul. Cavendish
De 7 h 00 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 00 à 15 h 00

481-7771

AHUNTSIC
10220, boul. St-Laurent
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 30 à 17 h 00

381-2591

ST-LÉONARD
9255, boul. Lacordaire
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 30 à 17 h 00

325-3280

LAVAL-CHOMÉDEY
1250, boul. Labelle
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 30 à 17 h 00

688-3575

LAVAL-PONTVIAU
386, boul. des Laurentides
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 30 à 17 h 00

667-0210

VILLE LASALLE
1870, av. Dollard
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 30 à 17 h 00

363-0633

VERDUN
4000, av. Verdun
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 30 à 17 h 00

761-4568

CHATEAUGUAY
104, boul. d'Anjou
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 30 à 17 h 00

691-3160

LONGUEUIL
85, boul. Ste-Foy
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 30 à 17 h 00

679-5250

DOLLARD-DES-ORMEAUX
4910, chemin des Sources
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 30 à 17 h 00

684-9532

PIERREFONDS
18013, boul. Pierrefonds
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 30 à 12 h 00

620-1073

VILLE ST-LAURENT
1755, rue Grand
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: 7 h 30 à 17 h 00

748-0103

LA PRAIRIE
430, Ste-Elisabeth
De 8 h 00 à 18 h 00 L,M,M,V
Jeudi: 8 h 00 à 20 h 00
Samedi: 8 h 00 à 12 h 00

659-1994

POINTE AUX TREMBLES
1400, boul. St-Jean Baptiste
De 7 h 30 à 18 h 00 lundi au mercredi
De 7 h 30 à 21 h 00 jeudi et vendredi
Samedi: 7 h 30 à 17 h 00

645-2787

VILLE ST-LAURENT
1340, montée de Liesse
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine

324-9312

VILLE D'ANJOU
8301, boul. Métropolitain
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine

354-7444

**GOODYEAR.
COMPTEZ
SUR NOUS.**

OUVERT LE SOIR
jusqu'à 21 h 00 jeudi et vendredi

Entracte

AZNAVOUR AU
KREMLIN SUR LA
POINTE DES PIEDS

■ Charles Aznavour a été reçu hier pendant une heure et demie au Kremlin par le premier ministre soviétique *Nikolai Ryjkov*, avec lequel il a évoqué la «question épineuse», selon ses propres mots, du Comité Karabakh, ainsi que l'aide que son organisation Aznavour pour l'Arménie pouvait fournir aux sinistrés du tremblement de terre.

Lors d'un bref entretien avec la presse à l'issue de l'entretien, Aznavour a indiqué notamment qu'il était intervenu, «sur la pointe des pieds», en faveur des 11 membres du Comité Karabakh, qui dirigeait l'année dernière le mouvement nationaliste arménien, et qui se trouvent emprisonnés à Moscou depuis le début de l'année.

JACQUES POIRIER,
EMPORTÉ PAR
LE CANCER

■ Le Salon du livre de l'Outaouais ne sera plus tout à fait le même. Son fondateur *Jacques Poirier* est décédé d'un cancer dimanche, à l'âge de 47 ans. Directeur des services de communication de la caisse populaire Saint-Joseph de Hull, Jacques Poirier avait voulu donner à la troisième région francophone du Québec, quant à la population, un événement culturel qui fut digne d'elle.

En mobilisant toutes les énergies, il y avait parfaitement réussi. Le Salon du livre de l'Outaouais, qui a eu depuis 1980 des présidents d'honneur aussi prestigieux que les écrivains Michel Tremblay ou Alice Parilzeau, est vite devenu le plus agréable des «petits salons». Pour que son oeuvre lui survive, Jacques Poirier a créé la Fondation du Salon du livre de l'Outaouais.

HOLLYWOOD FÊTE LE
RETOUR DE REAGAN

■ Ronald Reagan a fêté lundi soir son 78^e anniversaire en compagnie d'une centaine d'amis du tout-Hollywood, parmi lesquels *Bob Hope* et *Eva Gabor*, qui lui ont offert un dîner dans un de ses restaurants préférés.

Cette soirée n'est que la première de la centaine prévue au cours des prochains mois à Los Angeles pour célébrer le retour de Reagan en Californie après huit années passées à Washington. Les Reagan se sont installés dans une maison de \$2,5 millions du quartier chic de Bel-Air que leurs amis leur ont offertes.

BERLIN HONORE
NORMAN FOSTER

■ Le grand prix de l'art de Berlin a été attribué hier au Britannique *Norman Foster*. Ce prix, qui est doté de \$22 000 est remis en souvenir des victimes de la révolution de mars 1848 tombées à l'Académie des Arts de Berlin.

Un gratte-ciel construit à Hong-Kong en 1985 pour une banque est considéré comme le chef-d'oeuvre de Norman Foster, 54 ans, spécialiste d'un type d'architecture «transparente», acier et verre, où tous les éléments sont visibles de l'extérieur.

JOAN COLLINS
VEND SA MAISON

■ *Joan Collins*, l'une des deux héroïnes de la série télévisée *Dynastie* a décidé de vendre sa maison de Beverly Hills, le quartier huppé de Los Angeles. Achetée en 1986 pour \$1,9 million, la maison construite en 1963 a pris de la valeur en trois ans. Joan Collins en demande \$6 millions.

BARBARA TUCHMAN
MEURT À 77 ANS

■ *Barbara Tuchman*, deux fois lauréate du Prix Pulitzer et auteur du célèbre ouvrage historique *The Guns of August*, est décédée à Hartford, Connecticut, à l'âge de 77 ans. Auteur de dix livres, vingt-deux fois docteur honoris causa, elle avait été décorée par l'Institut américain des Arts et des Lettres. *The Guns of August* qui, en 1962, avait établi sa réputation d'écrivain majeur, démontrait comment la militarisation de l'Europe au début du siècle avait conduit à l'avènement de la Première Guerre Mondiale.

Télévision

Go! Go! Go! T.-M. met la main sur Lance et compte

RAYMOND
BERNATCHEZ

Go! Go! Go! T.-M. vient d'acquiescer une partie du *National*. Les Communications Claude Héroux produiront six téléfilms (et non plus cinq) de 90 minutes avec des personnages pivots de la télé-série *Lance et compte* pour Télé-Métropole et non plus pour Radio-Canada.

Radio-Canada a répliqué hier après-midi en annonçant, dans un communiqué, qu'elle «entreprendra, en temps opportun, toutes les procédures légales nécessaires afin d'assurer le respect de ses droits».

Samedi nous avons annoncé que Claude Héroux avait l'intention de poser ce geste et hier après-midi, le producteur, accompagné de Michel Chamberland, vice-président à la programmation de Télé-Métropole confirmait en conférence de presse que c'était chose faite.

Les Communications Claude Héroux et Télé-Métropole viennent de signer une entente cadre impliquant plusieurs projets dont font partie les téléfilms avec des personnages de *Lance et compte*.

Radio-Canada s'oppose à ce que Claude Héroux concrétise ce projet avec une chaîne concurrente. Ses représentants ont fait parvenir au producteur à la fin de la semaine dernière, un avis légal formulé par les conseillers juridiques de la Société d'État qui estime que ces téléfilms constituent l'équivalent d'une quatrième télé-série de *Lance et compte*, dans un format différent.

Claude Héroux ne voit pas les choses de cette manière. Il considère les téléfilms comme un élément distinct des télé-séries *Lance et compte I, II et III*. S'il s'agit d'épisodes, comme c'est le cas avec la télé-série, il n'aurait eu d'autres choix que de transiger avec Radio-Canada ou attendre l'extinction des droits de la SRC sur la télé-série en 1993 avant de proposer une suite à un autre diffuseur.

Les droits sur les
personnages

Mais Claude Héroux peut-il se permettre d'utiliser des personnages de la télé-série dans ses télé-



Claude Héroux et Michel Chamberland, vice-président à la programmation de Télé-Métropole, en conférence de presse

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Claude Héroux tourne le dos à Radio-Canada

léfilms qui seraient diffusés l'automne et l'hiver prochain à T.-M. alors que les droits de reprise de Radio-Canada ne seront pas épuisés?

Cinq des six téléfilms seront consacrés à Gilles Guilbeault, au reporter Luc Boivin, à Linda Hébert, Marc Gagnon et Pierre Lambert. Par ailleurs, 95 p. cent des personnages gravitant autour d'eux ne feraient pas partie de l'univers des télé-séries de *Lance et compte*.

Héroux affirme que Radio-Canada ne détient pas les droits sur les personnages principaux, que la Société d'État n'est que le diffuseur de la télé-série et que les droits sur les personnages appartiennent au producteur et aux auteurs.

Pourquoi Télé-Métropole?

Pourquoi Claude Héroux a-t-il décidé de proposer les téléfilms à Télé-Métropole alors qu'il devait réaliser ce projet avec Radio-Canada?

En résumé, parce que la direction des programmes de Radio-Canada aurait fait preuve d'un

laisser-aller inacceptable dans ce dossier.

Claude Héroux soutient que Radio-Canada devait déboursier \$25 000 au début du projet, soit l'automne dernier, pour faciliter le développement. Or aucun cent n'aurait été payé. Après huit mois de discussions, il n'y avait toujours pas d'entente signée entre Radio-Canada et les Productions Claude Héroux.

«Ils prétendent (Radio-Canada) avoir participé au développement or nous ignorions toujours la semaine dernière ce qu'ils pensaient des textes qui étaient déjà prêts.»

Héroux affirme qu'il est assuré par contre d'une bonne et rapide collaboration avec T.-M. C'est à Houston, il y a trois semaines, que le président de Télé-Métropole, Serge Guoin, a suggéré à Claude Héroux de passer à T.-M. avec son projet de téléfilms. «Trois semaines plus tard, a-t-il dit, l'entente cadre est signée.»

«Je ne suis pas le seul...»
Lors d'une rencontre privée

qui a suivi la conférence de presse, le producteur a précisé qu'il était de plus en plus difficile pour un producteur privé de planifier ses opérations en faisant affaire avec Radio-Canada. «Je ne suis pas le seul producteur dans cette situation. Il y en a plusieurs. Mais je suis le premier qui a osé poser un geste même si je suis conscient de ce que cela implique comme risque.»

Le risque, c'est de ne plus pouvoir travailler en collaboration avec Radio-Canada si les choses tournent mal.

Double risque donc? Négocier avec Radio-Canada serait hasardeux et rompre les amarres également.

La misère des riches

En conférence de presse, Claude Héroux a dit ceci: «Nous tournons actuellement *La misère des riches* pour Télé-Métropole. Pourtant c'est un projet qui avait été développé avec Radio-Canada mais en cours de route ils l'ont laissé tomber. Pour ce qui est d'un autre projet, *Le pre-*

mier cercle de Soljenitsyne, en co-production avec la France, j'ai appris la semaine dernière que l'on venait de le retarder d'une autre année.»

Claude Héroux a souligné qu'il s'attendait à devoir face à une poursuite de Radio-Canada dans l'affaire des téléfilms impliquant des personnages de *Lance et compte*. Si poursuite il y a, il est possible que le tournage et la mise en ondes des téléfilms soit retardé.

Prudence à
Téléfilm Canada

En fin d'après-midi hier, Robert Davidson, agent d'information à Téléfilm Canada nous apprenait qu'aucune demande sollicitant l'aide financière de l'organisme pour les fameux téléfilms n'était encore parvenue. «Il n'y a pas eu de demande formelle reposant sur des documents signés par Radio-Canada et le producteur. Pour nous ce projet n'existe pas. Toutefois, nos règlements établissent clairement que si un litige risque de survenir entre le producteur et une tierce partie, nous ne financerons pas un projet qui pourrait être compromis par un litige.»

«Nous administrons l'argent des contribuables et nous ne pouvons pas risquer des fonds dans une production qui pour une raison ou une autre pourrait ne pas se retrouver en ondes dans les deux prochaines années. S'il y a un litige entre Radio-Canada et les Communications Claude Héroux lorsque le projet sera conjointement déposé à Téléfilm Canada par Télé-Métropole et Claude Héroux, nous allons d'abord exiger des parties qu'elles règlent leur litige.»

Vendredi et lundi, les représentants de Radio-Canada parlaient tandis que Claude Héroux et les représentants de Télé-Métropole se taisaient. Depuis hier après-midi, le vent a tourné. Héroux et T.-M. ont parlé et Radio-Canada se tait, se retranchant derrière un communiqué laconique.

La Société d'État entreprendra donc, en temps opportun, toutes les procédures nécessaires afin d'assurer le respect de ses droits et «considérant la nature juridique de la suite du débat, Radio-Canada n'entend pas commenter davantage la décision du producteur concernant la future série de *Lance et compte*».

À suivre, dans les jours, les semaines et peut-être les mois à venir.

Rock

Un des 120 spectacles de John Mayall, à Montréal

ALAIN DE
RENTIGNY

À 55 ans, John Mayall donne encore bon an mal an, 120 shows dans une quinzaine de pays. Le 21 février, il s'arrêtera au Spectrum où il proposera des chansons de son récent microsillon *Chicago Line* ainsi que des pièces de son répertoire comme *Room To Move*.

Même s'il s'est installé en Californie depuis 20 ans, on parle encore de Mayall comme du plus fûté découvreur de talents musicaux britanniques. Dans les années 60, ses Bluesbreakers ont accueilli dans leurs rangs les Eric Clapton, Mick Taylor, Jack Bruce, Keef Hartley, Ainsley Dunbar, Peter Green, Mick Fleetwood et John McVie. Entre autres.

En 1983, Mayall a reformé les Bluesbreakers avec de nouveaux musiciens qui lui sont demeurés fidèles: les guitaristes Coco Montoya et Walter Trout, le bassiste Bobby Haynes et le batteur Joe Yule. Une telle stabilité aurait été impensable dans les années 60.

«Sur papier, les musiciens bougeaient beaucoup à cette époque, mais ils donnaient de huit à 10 shows par semaine et n'avaient jamais une semaine de congé, expliquait Mayall quand *La Presse* l'a joint à son domicile californien. En trois mois, on faisait l'équivalent d'un an de spectacles. C'était une période très fertile. Et puis les musiciens étaient très jeunes. Aujourd'hui, ils ont beaucoup plus de maturité. Ça se reflète dans la façon dont joue mon groupe».

Mayall déclare à qui veut l'entendre que les Bluesbreakers actuels forment le meilleur groupe avec lequel il ait travaillé: «Certains de mes anciens musiciens étaient des génies, mais ils ne formaient pas nécessairement le meilleur groupe. Ce groupe-là travaille tellement bien.»

Clapton a déjà mentionné qu'il avait quitté les Bluesbreakers quand il s'était rendu compte qu'il lui serait impossible d'être un bluesman à 100 p. cent comme

John
Mayall

ses idoles Muddy Waters et Robert Johnson. Mayall n'est pas d'accord.

«Je suis un bluesman, point à la ligne, répond-il. La couleur de la peau a eu une importance historique, mais aujourd'hui le blues est une forme d'expression musicale valable pour tous».

S'il y a un parallèle à établir entre les deux décennies, c'est plutôt au niveau du jeune public, les 18-24 ans, qui découvrent le blues, estime Mayall. Ce n'est sans doute pas un hasard si, pour la première fois en huit ans, il a décroché un contrat avec une grosse compagnie de disques (Island). Mayall attribue cette longue attente à la récession dans l'industrie du disque, au fait qu'il n'a pas vendu beaucoup de disques dans les années 70 et à l'instabilité de ses groupes d'alors.

«Aujourd'hui, le style de musique des Bluesbreakers renait, affirme-t-il. Dans les années 60, il m'a également fallu patienter longtemps avant de décrocher un contrat de disques. Les Stones ont été les seuls à en obtenir un en partant, les au-

Sarah
McLachlan

tres groupes ont dû jouer longtemps dans les clubs.»

DIVINE SARAH

■ Sarah McLachlan n'avait que 17 ans quand la compagnie de disques Nettwerk a invité le groupe dont elle faisait partie à s'établir à Vancouver pour y faire carrière. Ses parents ne voulaient rien entendre, elle demeurerait à Halifax pour y compléter ses études universitaires. Deux ans plus tard, elle s'installait à Vancouver...sans son groupe.

«Nettwerk donnait l'impression qu'elle voulait le groupe au complet, mais elle ne s'intéressait qu'à moi, racontait la jeune femme de 21 ans lors de son passage à *La Presse* la semaine dernière. On m'a engagée à cause de ma voix».

Sarah a donc mis neuf mois à écrire ses premières chansons qu'on retrouve sur *Touch*, un microsillon paru en 1988. Quelques mois plus tard, elle accédait aux ligues majeures en signant un contrat de huit disques avec la multinationale Arista. Pas si mal pour une jeune artiste

dont les chansons ne tournaient qu'à la chaîne anglaise de Radio-Canada et à la radio étudiante!

Touch est un disque d'une richesse étonnante. Un disque très doux qui témoigne d'une imagination vive. La production soignée met en valeur les instruments acoustiques et les voix sans pour autant négliger les percussions plutôt inorthodoxes pour ce genre de musique.

Sarah McLachlan a une formation solide: 12 ans de guitare classique, huit années de piano et cinq ans de cours de chant. «Je ne voulais pas devenir une musicienne classique, ça ne me convenait pas, dit-elle en avouant son admiration pour Peter Dinklage. Je voulais avoir un groupe, faire de la musique pop.»

Déjà, elle a subi les inévitables comparaisons: Kate Bush, Cocteau Twins, Jane Siberry... Ça l'a agacée puis elle a trouvé ça flatteur: «Elles écrivent de la très belle musique et ont des voix merveilleuses. Tant que je sais que j'ai mon propre son».

Faites vous plaisir. Écoutez *Touch*.

BLOC
NOTES

■ Le printemps s'annonce fort intéressant.

On devrait confirmer sous peu la venue de

deux des meilleurs groupes américains au Forum: *Metallica*, avec *Queensryche*, le 12 avril, et *R.E.M.*, avec *Indigo Girls*, le 14 avril. De plus, l'Américaine *Michelle Shocked*, devrait s'arrêter à Montréal le 30 mars, au Spectrum cette fois. Les têtes métalliques de Québec et de Chicoutimi seront heureuses d'apprendre qu'il est fortement question que Metallica aille leur rendre visite les 10 et 11 avril.

■ Il y en a pour tous les goûts en ville cette semaine. Ce soir, le groupe torontois *Rare Air*, qui qualifie sa musique de «funk à cornemuse» se produit au Café Campus. Vendredi, pendant que *Cheap Trick* et *Eddie Money* chanteront au Forum, *Burning Spear* accueillera les amateurs de reggae au *Jaunes Lyng High School*, rue Notre-Dame ouest. Dimanche, enfin, le chanteur et guitariste britannique *Richard Thompson* s'arrêtera au Club Soda. Un show à ne pas manquer.



La prochaine fois qu'il aura vingt ans Ginette Reno revient avec 30 ans de chansons

DENIS LAVOIE

■ Il y aura une surprise, une chose que je me suis promise de faire depuis bien longtemps... a promis hier Ginette Reno en présentant son nouveau spectacle.

Elle entend en tout cas célébrer ses 30 ans de carrière en 55 chansons. C'est toute sa vie qui va y passer à partir du premier mars au théâtre Saint-Denis.

Véritable anthologie, *La prochaine fois qu'il aura vingt ans* fera revivre les émotions qu'elle a vécues depuis ses premières chansons d'adolescence, «quétaines, mais je les sens encore très fort en dedans», dit-elle, jusqu'à celles de son plus récent microsillon marqué du sceau d'une nouvelle maturité.

Ce sera une chance unique, une sorte de cadeau offert à ses admirateurs, car Ginette Reno a précisé qu'il n'est pas question de réaliser un disque ou une émission de télévision à partir de ce spectacle.

Pour préparer ce spectacle la chanteuse a dû réécouter les 35 albums qu'elle a enregistrés en 30 ans de carrière (presque les trois quarts de sa vie, car elle aura 43 ans le 28 avril). Ayant chanté plus de 1 500 chansons dont environ 400 ont été enregistrées, Ginette Reno a revécu toute sa vie.

«J'ai vécu chez moi, entourée de mes nounours et les photos de mes hommes. J'ai compris pourquoi on m'avait écrit telle ou telle chanson. C'est parce que je vivais différentes choses...» Et là-dessus, Ginette Reno parle des enfants, des chicanes, des discords, des périodes jazzées qui ont marqué sa vie.

«Vous en aurez de toutes les couleurs, de toutes les dimensions et une surprise qui me demande beaucoup de travail car je n'ai pas vingt ans... Je me suis aussi fait faire du *lingé* très amusant, des choses que j'aurais voulu porter avant. Et

il y aura un décor sobre et brillant.»

Se présentant en segments de vie, le spectacle sera vibrant d'émotion, plein de jazz et de rhythm and blues, deux styles qui donnent rendent bien sa mesure. Elle parle aussi de chansons vieilles de 27 ans qui lui donnent encore le frisson.

«C'est gratifiant de faire ce retour en arrière, de retrouver des émotions négatives et positives. Il y a des chansons que j'avais oubliées, mais j'ai surtout retrouvé le pourquoi de chacune. Au début je me cherchais un *chum* et je chantais *Bobby et Chère maman*. Dans un deuxième segment de spectacle je tombe en amour et arrivent les enfants. Par la suite je chante du jazz...»

Ginette Reno revit sa démarche, ajoutant qu'à un moment elle osera «faire la folle», le tout composant un spectacle qu'elle veut amusant. Le tout dans un style rétro où figurent toutes les chansons de son plus récent microsillon.

La chanteuse a entièrement conçu son spectacle, décors compris. Elle n'a pas lésiné sur les moyens et compte encore ajouter à tout cela au moins deux nouvelles chansons. Elle songe même à en ajouter une autre au dernier moment, espérant trouver le temps de composer une musique sur un texte au titre révélateur: *Il m'ont tous laissé quelque chose*.

Débutant au Grand Théâtre de Québec du 23 au 26 février, cette tournée de Ginette Reno se poursuivra au théâtre Saint-Denis à guichets fermés à compter du 1er mars, pour nous revenir en supplémentaires à la Place des Arts en mai (il y a encore des billets).

Une fois les 45 représentations données, Ginette Reno retournera en France à l'automne pour y promouvoir son disque, tout en poursuivant le travail sur son projet de comédie musicale signée par Jannette Bertrand, Michel Legendre pour la musique et Luc Plamondon pour les textes.

L'Empire des Futures Stars Aux gagnants de cette année, on promet plus qu'à The Box, Bogart...

DENIS LAVOIE

■ Si la machine que le producteur délégué Lyse George monte depuis deux ans pour le compte de l'Empire des Futures Stars se met bien en branle cette année, on assistera à une résurgence de la belle époque des groupes comme il en a tant fleuri au Québec dans les années 60.

Depuis que la station CKOI a instauré ce concours en 1982 au défunt *Pretzel enchaîné*, bon nombre des participants à l'Empire des Futures Stars sont effectivement devenus vedettes. Ainsi, *The Box*, qui n'a pourtant même pas remporté ce concours où tous les styles sont permis.

D'autres ont suivi, *Madame, Bundoock, Bogart*, ainsi que Marie-Denise Pelletier. Les gagnants de l'an dernier sont déjà en piste pour un début de carrière sur disque et, aux gagnants de cette année, on promet encore plus.

Hier débutait la sixième édition de ce concours de groupes, auquel sont inscrits une centaine de participants. On a retenu les 36 meilleurs qui vont défiler sur la scène du Club Soda tous les mardis soirs jusqu'au 2 mai. Quatre demi-finales viendront s'insérer au programme les 21 et 22 mars, et 9 et 10 mai. Puis les quatre finalistes retenus, assurés au moins d'enregistrer un 45 tours, se retrouveront le 26 mai sur la scène du Spectrum.

Les retombées

Avant que ne démarre le concours, avec *Agosh*, *Les Maher* et *Bo Weekend* hier, les organisateurs rencontraient la presse pour mettre l'accent sur les

retombées importantes de cette «vitrine» qu'ils offrent aux producteurs intéressés à voir les meilleurs éléments de la relève.

Aux concours lui-même s'ajoutent en effet la publication d'un petit journal et l'annonce de la création de trois nouveaux prix cette année, des «étoiles» décernées pour le meilleur interprète, le meilleur musicien, et la meilleure chanson.

Il y aura aussi une émission spéciale à CKOI les lundis à 23h, des présentations d'artistes et d'intervenants de l'industrie à la télévision à *Top Jeunesse* de Quatre Saisons qui télédiffusera également la finale.

Des ateliers

Les participants auront aussi droit à des ateliers d'information plus élaborés sur tout ce qu'il faut savoir pour faire carrière. Et les gagnants passés et présents pourront encore se faire connaître sur scène dans le cadre d'une tournée des cégeps et universités, à Montréal puis en province à l'automne.

Lyse George a encore bien d'autres projets pour encourager le début de carrière des quatre finalistes de l'Empire des Futures Stars. Leur 45 tours est assuré de la promotion et de la diffusion via *Radio-Activité*. Plus que des prix en argent auxquels s'ajoutent de l'équipement de musique, c'est le soutien et le suivi qui paraît important.

A ces débutants qui ont encore tout à apprendre on offre en effet d'abord des conseils, des critiques, l'occasion d'être vus par des producteurs, d'enregistrer et d'être vus à la télévision. Finalement on s'efforcera de plus en plus d'épauler ces jeunes groupes après le concours.

Film soviétique sur un camp de travail créé par Lénine

ANNE PENKETH

Agence France-Presse

MOSCOU

■ Une cinéaste soviétique a pu tourner, avec l'approbation officielle, un documentaire sur un camp de travail créé par Lénine, s'attaquant ainsi indirectement au culte voué au fondateur de l'Etat soviétique.

Toutefois, le film de Marina Goldovskaia, intitulé *Solovetskaya vlast* — un jeu de mots sur «sovietskaya vlast» (pouvoir soviétique) et l'emplacement du camp, l'île de Solovki — projeté à Moscou dans un circuit de ciné-clubs, ne va pas jusqu'à tirer des conclusions sur le rôle de Lénine dans le système des répressions en URSS: il vise, par le biais d'interviews avec des survivants du camp, la période stalinienne.

Ces derniers, aujourd'hui âgés entre 70 et 80 ans, expliquent comment le camp avait été construit en 1923 — un an avant la mort de Lénine — pour devenir un «Etat dans l'Etat» sous Staline.

Le film a été tourné en partie dans l'île de Solovki (en mer Blanche au nord-ouest de l'URSS), avec ses monastères transformés en prisons surplombant la mer. Il montre notamment de nombreuses croix de bois en décomposition, marquant les tombes de détenus morts ou exécutés, parsemant une forêt de bouleaux.

L'académicien Dmitri Likhatchev, qui dirige aujourd'hui le Fonds de la Culture soviétique, raconte comment il y avait échappé miraculeusement au peloton d'exécution une nuit d'octobre 1929, lorsque 300 prisonniers avaient été passés par les armes.

«Le lendemain, j'étais un autre homme», dit-il.

L'académicien tend des photographies de gardiens de la prison de Solovki qu'il a croisés depuis dans la rue, mais refuse de révéler leur identité.

Un autre survivant évoque les 27 années qu'il a passées au camp de Solovki. A un moment, il demande que l'on arrête le tournage, ne supportant plus d'évoquer ce passé tragique.

Solovetskaya vlast avait suscité un grand intérêt lors de sa première projection en novembre dernier et, la semaine dernière, un millier de personnes s'étaient entassées dans un club d'une usine de Moscou où il était présenté.

École canadienne de voyages
FORMATION DONNÉE PAR DES PROFESSIONNELS OEUVRANT DANS LE DOMAINE ET CONNAISSANT LES TECHNIQUES ACTUELLES... ET DE DEMAIN

- Réservations Informatisées de lignes aériennes (Réservac II)
- Tarifs et billets d'avion
- Comptabilité BSP
- Destinations mondiales
- Notions de base sur la consultation voyage
- Techniques de vente professionnelle
- Programme de placement

PROCHAIN COURS - FRANÇAIS - 6 MARS 89
cours du jour ou du soir

ÉCOLE CANADIENNE DE VOYAGES
1000, St-Antoine ouest, bureau 406
Montréal, Québec H3C 3R7

397-1570

METRO BONAVENTURE



SPECIAL
JANVIER / FÉVRIER
INSTALLATION GRATUITE

ARMOIRES DE CUISINE
LE GROUPE BOIS D'OR

MANUFACTURIER DEPUIS 1972

EST: Montréal, 11935, RODOLPHE-FORGET
NORD: Laval, 4171, boul. LITE
OUEST: Pierrefonds, 4917, boul. ST-CHARLES
RIVE-SUD: Brossard, 6165, boul. TASCHEREAU

Tél.: 321-9530
PLANIFICATION ET ESTIMATION GRATUITE

BOUTIQUES PLEIN AIR

SOYEZ PRÊT POUR LA COURSE!

SOLDE

DE NOS SKIS, BOTTES, VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DE SKI

		Ord.	Prix de solde
SKIS	Fischer RCS	399 ⁹⁹	249 ⁹⁹
	Peltonen Supra	399 ⁹⁹	229 ⁹⁹
	Karhu Matrix	399 ⁹⁹	249 ⁹⁹
BOTTES	Salomon 901 Skate	199 ⁹⁹	119 ⁹⁹
	Alpina 500	229 ⁹⁹	149 ⁹⁹
	Alpina 400	189 ⁹⁹	119 ⁹⁹
BÂTONS	Excel Fiselle	89 ⁹⁹	69 ⁹⁹
	Fiselle Ergo	109 ⁹⁹	79 ⁹⁹
	Swix Skatelite	109 ⁹⁹	79 ⁹⁹
	Swix Carbon, Light	199 ⁹⁹	79 ⁹⁹

Nous avons, pour tous les skieurs, un grand choix d'accessoires et vêtements offerts à prix réduits.

Faites vite car ces spéciaux, ainsi que de nombreux autres, sont valides jusqu'à épuisement des stocks.

Montréal: 5127, boul. Saint-Laurent (514) 271-0773
Greenfield Park: 739, boul. Taschereau (514) 672-5579
Magog: 920, rue Principale ouest (819) 847-2307

La vie commencerait-elle à cinquante ans?



Ces deux moments de votre folle jeunesse, vous aimeriez les revivre à l'âge de la tendresse? Rendez-vous au Rénor. C'est un cadre enchanteur qui invite au bonheur. Le Rénor, c'est le summum en fait de services, d'avantages, d'activités. Le golf est compris, la billetterie, la salle à manger où vous régaler à l'heure qui vous sourit... Tout répond à votre grand besoin de confort, d'autonomie. Vous y mènerez la belle vie... la cablodistribution est fournie, avec accès aux canaux gratuits; taxes, chauffage, frais d'électricité et climatisation sont compris!

Il y a dans cet eden un pianiste qui jouera vos rengaines. Rendez-vous sans tarder visiter ce chef-d'oeuvre et découvrez le bien-vivre au Rénor. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 10 h à 19 h (jusqu'à 21 h sur rendez-vous), et les samedi et dimanche de 11 h à 17 h.



Parce que l'essentiel est de bien vivre.

505, rue Cardinal, Laval
688-8505

OCCUPATION IMMÉDIATE
2 MOIS GRATUITS

SPECTACLES

CINÉMA

ACCIDENTAL TOURIST

Dorval (3): 19 h, 21 h 30.
Du Parc (3): 19 h, 21 h 30.
Loew's (3): 13 h 30, 16 h 05, 18 h 40, 21 h 15.
Dernier spectacle ven. sam., 23 h 40.
Pine (3, Sainte-Adele): 20 h 30.
York: Ven. 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30.

AGENT FAIT LA FARCE (L')

Du Plateau (1): 14 h 15, 16 h, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15. Dernier spectacle ven., 23 h 15.
Greenfield (1): 19 h 10, 21 h 10.
Laval (2): 19 h 10, 21 h 20.
Rex (1, Saint-Jérôme): 19 h 45, 21 h 30.
Université: 19 h 15, 21 h 30.
Versailles (1): 19 h 10, 21 h 10. Dernier spectacle ven., 23 h 10.

ANOTHER WOMAN

Cineplex Centre-ville (1): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
Omega Longueuil (1): 19 h 20.
AUTRE FEMME (UNE)

Dauphin (1): 19 h 30, 21 h 30.

AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (LES)

Berri (4): Mar., 13 h.
Le Paris (3): 19 h 15, 21 h 15.
BABETTE'S FEAST

Cineplex Centre-ville (8): 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35.
BACDAD CAFE (VASTI)

Cineplex Centre-ville (4): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
Complexe Desjardins (4): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.
BEACHES

Cineplex Centre-ville (2): 19 h, 21 h 35.
Du Parc (3): 18 h 30, 21 h 35.
Loew's (1): 13 h, 15 h 40, 18 h 20, 21 h 05.
Dernier spectacle ven., 23 h 40.
Pine (4, Sainte-Adele): 20 h 15.

BEHIND THE GREEN DOOR

Eve: 10 h, 12 h 30, 15 h, 17 h 30, 20 h.
Belle-Mère est une extra-terrestre (IMA)

Berri (5): 13 h 45, 16 h, 19 h, 21 h 15.
Carrefour Laval (4): 19 h 05, 21 h 30.
Longueuil (2): 19 h 10, 21 h 20.
Paradis (2): 19 h 15, 21 h 20.

BIRD NOW

Loew's (4): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30; jeu., 15 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 21 h 45. Dernier spectacle ven., 23 h 30.

CHOUANS

Cremazie, Mar., ven., 14 h, 15 h 15, 20 h 15; merc., jeu., 20 h.
COCKTAIL

Omega (2): 21 h 30.

COCOON (2)

Brossard (1): 19 h 05, 21 h 25.
Chambly, Ven., 19 h 30, 21 h 30; lun., mar., 19 h 30.
Paradis (3): 19 h 15, 21 h 30.

COUPLES ARDENTS

Carre Saint-Louis: 12 h 40, 16 h 30, 20 h 20.
CRAZY LOVE (FRANCAIS)

Berri (4): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
Cineplex Centre-ville (5): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

DANGEROUS LIAISON

Faubourg Sainte-Catherine (2): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.
Pointe-Claire (2): 19 h, 21 h 30.

DEEP STAR SIX

Palace (4): 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 19 h, 21 h 15. Dernier spectacle ven., 23 h 30.

DIRTY ROTTEN SCOUNDREL

Cineplex Centre-ville (6): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
DANGER

DREAM IS ALIVE (THE)

Imax (Vieux-Port de Montréal). Du mar. au dim., 14 h, 21 h.

EN DIRECT DE L'ESPACE

Imax (Vieux-Port de Montréal). Du mar. au jeu., 12 h, 13 h, 15 h, 19 h; ven., 12 h, 13 h, 15 h, 19 h, 23 h; sam., 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h, 23 h; dim., 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h.

ENTRE DEUX PLACES

Laval (4): 19 h, 21 h 35.
Le Paris (2, Saint-Hyacinthe): 19 h, 21 h 15.
Parisien (3): 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30.
Versailles (6): 19 h, 21 h 35. Dernier spectacle ven., 23 h 50.

FANTASMES PORN

Bijou: 10 h 10, 12 h 55, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 15.
FANTOMES EN FÊTE

Omega Longueuil (1): 21 h 30.
FEMME DE MES AMOURS (LA)

Parisien (2): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 20.
Pine (2, Sainte-Adele): 20 h 30.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS

Berri (2): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
Carrefour Laval (1): 19 h, 21 h.

FESTIN DE BABETTE

Complexe Desjardins (2): 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
FISH CALLED WANDA (A)

Loew's (5): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 25. Dernier spectacle ven., 23 h 35.
FLESH FEVER

Guy: 9 h 50, 12 h 45, 15 h 35, 18 h 30, 21 h 20.
FLESH POND

Eve: 11 h 10, 13 h 40, 16 h 10, 18 h 40, 21 h 15.
GOLUES (LES)

Bijou: 11 h 30, 14 h 15, 17 h 05, 19 h 05.
GUERRE LASSE (DE)

Parisien (5): 16 h, 18 h 45, 21 h 30.
HER ALIBI

Dorval (1): 19 h 10, 21 h 15.
Greenfield (2): 19 h, 21 h 05.
Palace (6): 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

HONEYMOON IN PARADISE

Complexe Desjardins (3): 13 h 30, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 45.
JEU D'ENFANT

Laval (3): 19 h 10, 21 h 10.
Parisien (4): 13 h, 15 h 05, 17 h 15, 21 h 25.
Rex (2, Saint-Jérôme): 19 h 25, 21 h 10.

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GÂTÉ

Astre (2): 19 h, 21 h 20.
Complexe Desjardins (3): 13 h 30, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 45.

JUMEAUX

Jean-Talon: 19 h, 21 h 15.
Laval 2000 (1): 19 h 05, 21 h 25.
Le Paris (Saint-Hyacinthe): 19 h, 21 h 10.

LECTRICE (LA) (VFST)

Cineplex Centre-ville (9): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
LOVE CHAMPIONS

Guy: 11 h 15, 14 h 10, 17 h, 19 h 55.
MACBETH

Parisien (1): 13 h 30, 18 h 50.
MADAME SOUSATZKA

Bonaventure (2): 19 h, 21 h 15.
Cineplex Centre-ville (2): 13 h 05, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 30.

MISSISSIPPI BURNING

Astre (3): 19 h, 21 h 20.
Place Alexis-Nihon (1): 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 40.

NAIN ASSOIFFÉ DE PERVERSITÉ (LE)

Carre Saint-Louis: 11 h 30, 15 h 15, 19 h 10.
NAKED GUN

Dorval (4): 19 h 20, 21 h 20; merc., 21 h 20.
Loew's (2): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30; merc., jeu., 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 30.

OLIVER ET COMPAGNIE

Chambly: 13 h 30.
Parisien (5): 12 h 30, 14 h 15.
OLIVER & COMPANY

Palace (5): 12 h 30, 14 h 30.
PELLE LE CONQUÉRANT

Cineplex Centre-ville (3): 13 h 15, 16 h 30, 20 h.
PHYSICAL EVIDENCE

Bonaventure (1): 19 h 30, 21 h 30.
Carrefour Laval (1): 19 h 30, 21 h 40.
Place Alexis-Nihon (2): 14 h, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 15.

PIN (ANGL.)

Berri (3): 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45.
Place Alexis-Nihon (3): 14 h 10, 16 h 40, 19 h 15, 21 h 25.

PIN (FRAN.)

Berri (4): Lun., jeu., ven., 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 45; mar., 13 h 35, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 45.
Brossard (2): 19 h 30, 21 h 30.

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT?

Du Plateau (2): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Dernier spectacle ven., 23 h 15.
Omega (2): 19 h 30.

RAIN MAN

Cineplex Centre-ville (1): 18 h 45, 21 h 45.
Du Parc (2): 18 h 45, 21 h 45.
Fairview (1): 19 h, 21 h 45.

SALAM BOMBAY

Saint-Denis (3): 13 h 45, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 30.
SLITS FENDUS ET PORTE-JARRETTES

Commodore: 18 h.
SLIPS & SKIRTS

Carre Saint-Louis: 14 h, 17 h 50, 21 h 35.
TALK RADIO

Cineplex Centre-ville (1): 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 40.
Pointe-Claire (1): 19 h 10, 21 h 30.

TEQUILA SUNRISE

Palace (5): 16 h 05, 18 h 40, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 50.
THREE FUGITIVES

Fairview (2): 19 h 20, 21 h 30.
Laval (1): 19 h 30, 21 h 45.
Palace (1): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Dernier spectacle ven., 23 h 50.

TISSELANDS DU POUVOIR (LES) (1 et 2)

Berri (1): 14 h 30, 19 h 30.
Brossard (3): 19 h 30.
Dauphin (2): 19 h 30.

TUCKER, L'HOMME ET SON RÊVE

Cineplex Centre-ville (7): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 20.
TU NE TUERAS POINT

Complexe Desjardins (1): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 05, 19 h, 21 h 20.
TWINS

Astre (1): 19 h 15, 21 h 15.
Carrefour Laval (6): 19 h 20, 21 h 35.
Decarie (1): 19 h 15, 21 h 30.

WHO'S HARRY CRUMB

Dorval (2): 19 h, 21 h.
Greenfield (3): 19 h 15, 21 h 15.
Palace (2): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10.

WOMAN ON THE VERGE OF A NERVOUS

BREAK DOWN

Cineplex Centre-ville (3): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15; sam., 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 21 h 30.

WORKING GIRL

Astre (4): 19 h, 21 h 05.
Carrefour Laval (5): 19 h 10, 21 h 35.
Decarie (2): 19 h, 21 h 20.

YOUNG LIKE IT HOT

Faubourg Sainte-Catherine (3): 14 h, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 40; merc., 14 h, 16 h 30, 21 h 40.
Faubourg Sainte-Catherine (4): 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 20.

YOUNG LIKE IT HOT

Pointe-Claire (6): 19 h 20, 21 h 40.
Commodore: dès 18 h.

SALLES DE RÉPERTOIRE

ASSAULT (THE)

Quimetoscope salle (2): 21 h 30.
COMEDIE (LA) DU TRAVAIL

Cineplex Centre-ville (1): 19 h 30, 21 h 30.
FULL METAL JACKET

Quimetoscope salle (1): 21 h.
GRAND MONDE (LE)

Le Rialto: 19 h 30.
HOMME AMOUREUX (UN)

Quimetoscope salle (2): 19 h 15.
MY DINNER WITH ANDRE

Le Rialto: 21 h 30.
NORMAND MCLAREN NIGHT

The McGill Film Society: 20 h.
OEUVRE AU NOIR (L')

Quimetoscope salle (1): 19 h.
OMBRE DES ANCIÈTES OUBLIES (L')

Quimetoscope salle (3): 19 h 30.
RE-ANIMATOR

Quimetoscope salle (3): 21 h 15.
SAMEDI: «LE VENTRE DE LA NUIT»

Conservatoire d'art cinématographique de Montréal: 20 h 30.

Pour la Cinémaèque québécoise et le Cinéma ONF: voir le «Rendez-vous du cinéma québécois», dans les pages voisines.

MUSIQUE

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — «La Bohème» (Puccini). Opéra de Montréal. Diana Soviero, soprano, Peter Kelen, ténor, Gaetan Laperrière, baryton, Lyse Guertin, soprano, Claude Corbell, basse, Grégoire Legendre, baryton, Claude Letourneau, baryton. Décors et costumes, Claude Girard. Mise en scène, Bernard Uzan. Orchestre Métropolitain et Chœur. Dir. Alfredo Silipigni, 20 h.

UNIVERSITÉ MCGILL (Pollack Hall) — Merc., 20 h, Madeleine Palmer, soprano. Oeuvres de Haydn, Brahms, Schaefer.

CHAPÉLLE DU BON PASTEUR — Merc., 20 h, Micheline Camirand, soprano, André Moisan, clarinetiste et Jacques Saint-Jean, pianiste. Oeuvres de Handel, Mozart, Hahn, Mendelssohn, Schumann.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Faculté de Musique) — Merc., 12 h, conférence de R. Koster: «Les musiciens que j'ai connus»; 20 h, Marie-Claude Lefrançois, corniste.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Salle Claude-Champagne) — Merc., 20 h, Bernard Pepin, trompettiste.

THÉÂTRE

THÉÂTRE PORT-ROYAL (Place des Arts) — «Normand le Conquérant», avec N. Chouinard, Ester Lewis, Anouk Simard, Louise Turcot, Patrice L'Ecuyer. Du mar. au ven., 20 h; sam., 17 h, 21 h. Jusqu'au 11 février.

CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) — «Aurélien ma sœur», de M. Laberge, avec Denise Gagnon et Guylaine Tremblay. Du mar. au sam., 20 h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84, Sainte-Catherine O.) — «Les Feullettes», de Michel Marc Bouchard. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 21 h. Jusqu'au 11 février.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, Saint-Denis) — «Le lion en hiver», de James Goldman, adapt. de Jean-Louis Curcio. Du mar. au ven., 20 h; sam., 17 h, 21 h; dim., 15 h.

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE (1371, Ontario E.) — «Les émigrés», de Mrozek, 20 h 30.

THÉÂTRE MONT-ROYAL (5210, Durocher) — «Faut s'marier pour...», de Bertrand B. Leblanc. Du mar. au ven., 20 h; sam., 21 h.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (4353, Sainte-Catherine E.) — «Amours passibles d'amende», de George F. Walker. Ven., sam., 20 h 30. Jusqu'au 25 février.

SALLE FRED-BARRY (4353, Sainte-Catherine E.)

— Les 6 jours du CEAD, Mossbrugger, 20 h.

THÉÂTRE DE QUAT-SOUS (100, av. des Pins E.) — «Leola Louvain, écrivaine», d'André Ducharme. Du mar. au sam., 20 h; dim., 15 h. Jusqu'au 11 février.

ESPACE LIBRE (1945, Fillum) — «Le grand théâtre du monde», de Jean-Pierre Bonfard. Du mar. au sam., 20 h 30. Jusqu'au 25 février.

ARLEQUIN (L') (1004, Sainte-Catherine E.) — «Brou», de Michel Côté, Marcel Gauthier, Marc Messier, 20 h. Jusqu'au 12 février.

ESPACE GO (5066, Clark) — La Quatrième Dimension avec M. Aubertin, M-D Berard, M. Boucher, S. Carrier, M. Laflamme, R. Laverdière, S. Thivierge, M. Piquet, J.A. R. Paquette, M. Vallée. Du mar. au sam., 21 h.

CENTAUR (453, St-François-Xavier) — «La Belle aubergine», Mise en scène d'Albert Millaire, avec Elizabeth Lesieur, Raymond Cloutier, Jean-Pierre Chartrand, Suzanne Garneau, Alain Fournier, Yvon Benoit, Ginette Chevalier, Michel Albert. Merc., au sam., dès 2 h. Dim., 19 h 30. Jusqu'au 19 février.

CLUB SOOA (5240, av. du Parc) — Jean-Marc Parent, 20 h 30. Jusqu'au 11 février.

FOUFONNES ÉLECTRIQUES (87, Sainte-Catherine E.) — 21 h, National Velvet.

LA FOLIE DU LARCE (1021, Bleury) — Claude Desjardins, Ralph Mashats; «Région Sauvage». Dès 21 h.

BIDDLE'S (2060, Aylmer) — Johnny Scott et Geoffrey Lapp, 20 h. Le trio Charlie Biddle a 22 h.

LE BIJOU (300, Lemoyne) — Willie Ray, «Rhythm & Blues». Du jeu. au sam., 22 h.

LE REINE ELIZABETH (Salle Arthur) — «Sexy Folies», de Philippe Grenier, chorégraphies de Danielle Codin, dir. musicale de Marc Chapleau. Production de la Belle Époque, sous la direction d'André Vinet. Avec Diane Boeki, Iris Van Wirdum, Mario Bertrand, Francine Rochon, Kim Timbers, Michèle Justice et Jacques Mercier. Merc., jeu., ven., dim., 20 h 30; sam., 20 h, 22 h 30.

LE MERIDIEN (Complexe Desjardins) — Tibor Cesar. Tous les jours, de 17 h à minuit.

CENTRE SHERATON (1201, boul. René-Lévesque O.) — La Croisette: Mike Mirizio. Du dim. au ven., de 17 h à 20 h. L'improvisé: Gérard Lambert. Du lun. au sam., de 21 h à 2 h. — Le Boulevard: groupe Ruffino Tino: sam., de 19 h à minuit.

LE GRAND HOTEL — Festival de jazz d'hiver Len Dobbin. Ven., sam., 21 h.

ZHIVAGO (419, Saint-Pierre) — Le Groupe Bar.

Du mar. au sam., 20 h.

FOOLHOUSE (126, Sainte-Hélène, 2e étage) — Fool Blast, (danse, musique), dès 20 h.

CHEZ CLAUDIO'S (124, St-Paul E.) — Jamsession avec Ron Séguin et Steve Amirault. 21 h.

LES BERAUX ESPRITS (2073, St-Denis) — John McGale: 21 h.

CAFÉ CAMPUS (3015, chemin Queen-Mary) — Rare Air, groupe cello-rock: 21 h.

LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, Saint-Hubert) — Ateliers de la chanson: auditions publiques. Dès 22 h.

BAR 2080 (2080, Clark) — Fred Henke, piano, dès 21 h 30.

SOLEIL LEVANT (286, Sainte-Catherine O.) — Dance Hall Music (Reggae).

L'AIR DU TEMPS — Paulo Ramos et Mario Perent a 22 h 15. Jusqu'au 12 février.

CENTRE CULTUREL VANIER



Le Marat de David exposé à Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le célèbre tableau *Marat assassiné* fait partie de l'exposition que le Musée du Québec a inauguré hier et qui se tiendra jusqu'au 25 mars pour marquer le bicentenaire de la Révolution française.

Le Musée présente, en même temps, une exposition sur les caricatures françaises et anglaises de la Révolution. Intitulée *Face à face*, elle comprend 76 dessins réalisés entre 1770 et 1830, et a été prêtée par le Musée des beaux-arts de l'Ontario.

La Révolution française, pour la première fois dans l'histoire, a utilisé la gravure sur une grande échelle à des fins d'information et de propagande. Cette exposition, qui regroupe 164 gravures originales réalisées entre 1789 et 1799, permettra aux visiteurs de connaître à la fois le déroulement des événements de la période et l'histoire de la gravure à cette époque.

Les gravures exposées proviennent d'institutions publiques et notamment de la Bibliothèque nationale de Paris, du musée Carnavalet de Paris, du musée du Louvre ainsi que de collections privées.

Après Québec, l'exposition sera présentée au Musée des beaux-arts de Montréal, au Musée des beaux-arts de l'Ontario et à la Winnipeg Art Gallery.

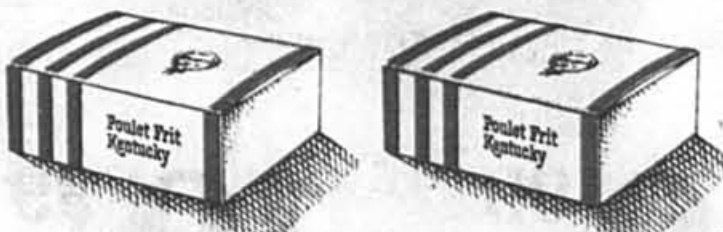
L'exposition présente aussi, mais seulement jusqu'au 2 mars, une des plus célèbres toiles de France, *Marat assassiné*, une oeuvre de Giuseppe Serangeli, exécutée sous la direction de Louis David. La peinture ne fera pas partie de l'exposition itinérante sur la révolution.

Cette oeuvre ne peut quitter la France pour une longue période en cette année du bicentenaire de la prise de la Bastille.

POUR LA SAINT-VALENTIN NOUS INVITONS TOUS LES AMOUREUX À CASSER.

DEUX CASSE-CROÛTE POUR LE PRIX D'UN

Vous êtes cordialement invités à casser la croûte avec Poulet Frit Kentucky. Amenez votre douce moitié, car sur présentation de ce coupon, nous vous offrirons deux Casse-croûte pour le prix d'un. Cette offre est valide du 8 au 14 février 1989.



Le Casse-croûte: 2 morceaux avec frites ou salade de 250 mL.

LAPM



Poulet Frit
Kentucky

QUAND ON PARLE POULET.

A L'AFFICHE!



JEAN MARC Parent

AU CLUB SODA 5240 Ave. du Parc 270-7848
TICKETRON • TÉLÉTRON 288-2525

Présenté avec l'aide du Ministère des Affaires Culturelles

8 AU 11 FÉVRIER 20h30
15 AU 18 FÉVRIER 20h30

CKAC 73
AU PROGRAMME: SON CLASSIQUE DU HANDICAPÉ BIEN SUR, MAIS AUSSI DES SKETCHES NOUVEAUX INSPIRÉS DE LA PEINE D'AMOUR, LA MORT, DU REJET, DE LA PITIE DU SKI ALPIN ET D'AUTRES SUJETS ISSUS DE SON IMAGINATION PAS ORDINAIRE.

CAMP DE JOUR DES Champions!

LANGUES: ANIMATION EN ANGLAIS, ANIMATEURS BILINGUES
SITE: TERRAINS SPACIEUX DU COLLÈGE NOTRE-DAME, TOUT PRÈS D'OUTREMONT, À QUELQUES MINUTES DU MONT-ROYAL
PROGRAMME: NATATION, PATINAGE, HOCKEY, GYMNASTIQUE, ARTS PLASTIQUES, SPORTS POUR GARÇON ET FILLES ÂGÉS DE 4 À 14 ANS.
DURÉE: 9 h À 16 h DU LUNDI AU VENDREDI — JUILLET ET AOÛT 1989
ACCUEIL ET SURVEILLANCE DE 8 h À 18 h.
TRANSPORT: SERVICE D'AUTOBUS PORTE À PORTE (VILLE MONT-ROYAL, VILLE SAINT-LAURENT, OUTREMONT, WESTMOUNT, C.D.N., DOLLARD, NDG., HAMPSTEAD) OU PAR VÉHICULE PRIVÉ.
Tél.: 739-3721 — 739-3423

LA PRODUCTION LA PLUS GRANDIOSE DES
GRANDS BALLETS CANADIENS
LES SYLPHIDES • LES SOULES • PETROUCHKA

HOMMAGE À Diaghilev



Salto Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

Réservation téléphonique:
514 842 2112. Frais de service.

TICKETRON 288-3551
TÉLÉTRON 288-2525

LES 3, 4, 9, 10, 11 MARS

CUBA • CLUB EL ABRA

VACANCES DU 6 AU 13 JANVIER 1989

EL ABRA, base de plein air où se rencontrent la beauté sauvage et la civilisation.

Cet endroit offre la possibilité de s'isoler et de s'intégrer à une vie communautaire active. À vous de choisir.

Le rapport qualité-prix est très bon.

Que ce soit à cheval, à bicyclette ou sur une planche à voile, chacun y retrouve le sens de la vraie nature.

Nous avons fait affaire avec Michel Gauvin de Voyages Constellation.

Michelle, Carole, Nathalie

1 semaine à partir de **499\$** + 50\$ de taxes

2 semaines à partir de **699\$** + 50\$ de taxes

Le voyage comprend le transport aérien, les transferts, l'hébergement et les repas.

À titre gracieux, vous avez droit à toutes les activités sportives au village

Consultez notre brochure disponible chez votre agent de voyages.

La seule véritable
cubatours



IL N'EST PAS TROP TARD
LUNDI À VENDREDI: MIDI À 22 h
SAMEDI: 10 h À 22 h
DIMANCHE: 10 h À 19 h

EXPO NAUTIQUE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL

- ◆ Une exposition à caractère international! 250 exposants venant d'Amérique du Nord et d'Europe se sont donné rendez-vous à Montréal.
- ◆ Venez admirer les plus gros bateaux jamais vu! Plus de 500 embarcations dans un espace à leur mesure!
- ◆ Bateaux à moteur, voiliers, ski nautique, planche à voile... Tout y est!
- ◆ Préparez vos vacances! Des renseignements sur une foule d'activités nautiques!
- ◆ Admission: 6,50 \$ • Étudiants: 4,50 \$
Enfants moins de 12 ans: gratuit.

CAP SUR LE STADE!
Visitez L'EXPO NAUTIQUE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL
au Stade Olympique du 3 au 12 février 1989



Salons Nationaux des
Sportsmen au Canada

Une corporation canadienne sans but lucratif
à la sauvegarde de notre patrimoine écologique



Parc
olympique
Montréal



association québécoise de
l'industrie du nautisme inc.

VENTE ST. VALENTIN

PROFITEZ DE CES BAS PRIX SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE SEULEMENT

Radu Lupu: l'inspiration n'y était pas

CLAUDE GINGRAS

■ J'écoute Radu Lupu depuis assez longtemps pour savoir qu'il s'agit là d'un des pianistes importants à l'heure actuelle et je continue de le penser, malgré son récital d'hier soir.

Disons les choses telles qu'elles sont: les deux heures que Lupu a passées assis au piano, devant 3000 personnes (dont une certaine placée sur la scène), l'ont trouvé dans un état à peu près complet de non-inspiration. La chose est courante chez les artistes de tournée.

Mais voyons d'abord, comme disent nos gens, le «bon côté» des choses. Il est réconfortant de penser qu'un pianiste aussi raffiné et aussi secret, aussi ennemi du cabotage et aussi dénué de ce qu'on appelle le «charisme», attire un auditoire aussi nombreux. Le plains tout simplement ce public, dont la déception était assez évidente.

Au plan strictement pianistique, Lupu fut, encore une fois, admirable. D'accord, il a frappé bien des fausses notes dans le Schubert. Mais toute la première moitié du programme bénéficia d'un jeu d'une absolue clarté et d'une sonorité superbe et toujours contrôlée, avec des dégradés savamment dosés.

Mais l'interprétation s'arrêtait là. Il faut avoir le génie de Rosalyn Tureck pour faire passer Bach au piano. Hier soir, le mot «démoté» venait à l'esprit. Le Mozart s'est déroulé machinalement, sans imagination, sans amour, comme si le pianiste avait l'esprit ailleurs. Les deux Brahms furent nettement décevants: des erreurs, un manque de force et de souffle. Mais je dois signaler un début d'émotion dans l'«Andante sostenuto» de la grande Sonate de Schubert, jouée sans lyrisme et accompagnée, comme le reste, des toux bruyantes et du ronronnement du système de climatisation de la salle W.-P.

Le pianiste a pu sur une bonne impression. Bien qu'il n'y eût pas d'ovation, il donna un rappel: un Brahms, l'Intermezzo op. 118 no 2, en la majeur. Ce fut le plus beau moment de la soirée entière.

RADU LUPU, pianiste. Hier soir, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Présentation: Orchestre Symphonique de Montréal, série «Recitals».

Programme:
Partita no 1, en si bémol majeur, BWV 825... J. S. Bach
Sonate composite en fa majeur, K. 533-494... Mozart
Deux Rhapsodies op. 79... Brahms
Sonate no 21, en si bémol majeur, D. 950 (op. posthume)... Schubert

Nugent se marie

■ Le guitariste de rock Ted Nugent, âgé de 40 ans, a épousé à Reno, dans le Nevada, une ancienne journaliste de radio de 26 ans, Shemane Deziel. Le mariage a été célébré sur la scène du théâtre Ziegfeld de l'hôtel-casino Bally's Reno.

Ted Nugent est arrivé sur scène dans une voiture ancienne conduite par son témoin, l'acteur Kurt Russell. Six girls en costume, empruntées au spectacle actuellement présenté au théâtre Ziegfeld, servaient de demoiselles d'honneur.

9⁹⁹ LJ/CASS 19⁹⁹ D.C

DISPONIBLE AU MAGASINS SUIVANTS

Pointe-aux-Trembles	Musicothèque	Carrefour de la Pointe	642-1641
Repentigny	Musicothèque	Place Repentigny	581-4660
Longueuil	Naud Disques	Place Jacques-Cartier	651-6538
Longueuil	Naud Disques	Place des Ormeaux	463-3983
Greenfield Park	Naud Disques	Galerias Taschereau	465-6051
Chateaugay	Musique S.A.S.	204 D'Anjou	691-0532
Drummondville	Disques et Rubans	104 Marchand	474-2696
St-Hubert	Disco Ram	Galerie Cousineau	678-9816
Verdun	Scorpions	305 de l'Eglise	769-8782
Rosemere	Pennylane	Galerias Mille-Iles	437-3955
Montreal	Bertrand Musique	3465 Ontario Est	526-1001
Montreal	Distribution MEM	1379 Mont-Royal	524-7397
Sorel	Music Plus	53 Georges	743-2984
LaSalle	Disques & Trophees	Place LaSalle	366-3491
Marieville	Alpin Disques	1221 Dupont	460-4804
St-Jerome	Le Coin de la Musique	2014 St. Georges Lafontaine	438-1944
St-Jean	Au Carrousel	400 B. Du Seminaire	348-6264
St-Jean	Au Carrousel II	1000 B. Du Seminaire	349-6868
Valleyfield	St-Laurent TV	11 rue du Centenaire	373-7933
Ste-Agathe	Disco Sol	122 Principale	326-6775
Cowansville	Disco Son #1	101 Albert	263-1101
Joliette	L'Encan du Disque	62 Place Bourget N.	756-6688
St-Hyacinthe	Andre Archambault	1700 Des Cascades	774-5609
Montreal	Lau-Son	Centre Boulevard	722-7213
Pointe-Claire	Musicrole	4065 Boul. St-Jean	620-8450
Montreal	Vanessa Musik	766 Beaubien Est	272-6559

Pour du service il n'y a qu'un seul arrêt, votre disquaire indépendant

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 11 FÉVRIER 1989

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS par Raymond Bernatchez

- 19:00 **10** — L'Heure juste
Le sujet de Jean-Luc Mon-
grain: le sexisme policier.
- 20:00 **2** — Le grand remous
Jean-Marie doit lutter pour
garder son amie Brigitte
courtisée par un concurrent.
- 20:30 **2** — Jeux de société
Elise et Louis se rappro-
chent. La vengeance de Jac-
ques approche.
- 21:00 **2** — Actuel
Un seul sujet ce soir repris
dimanche dans le cadre
d'Actuel Plus. Sommes-
nous en sécurité? Avons-
nous raison d'avoir peur?
Témoignages de victimes
de violence. Les gangs à
Montréal, etc.
- 23:20 **2** — Cinéma
Un après-midi de chien
(Dog Day Afternoon). E-U.
1975. Drame policier de
Sydney Lumet et Al Pacino.
Deux voleurs d'occasion
prennent des otages dans
une banque.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir		Laser 33-45		Le Grand Remous	Jeux de société	Actuel		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo/Sports	Cinéma (23h20)
3	The News		CBS News	Hollywood Squares	TV 101		Mini Series: Lonesome Dove (dern. de 4).				The News	Pat Sajak Show
5	News on 5	NBC Nightly News	USA Today	Jeopardy!	Unsolved Mysteries		My Two Dads	Nightingales			News 5	The Tonight Show
6	Newsweek		Front Page Challenge	The Best Years	The Nature of Things: Vision of the Blind.	The Wonder Years	Hooperman	The National	The Journal (22h22)		Newsweek	Newhart
7	Le Monde	Charivari	L'Heure juste	Cinéma du mercredi: "Mystère et bas de nylon".			Coeur atout	Ad Lib	Lotto 6/49 (22h56)		Nouv. TVA / Fr. parler	Monde/Sports (23h35)
8	Le Monde	Charivari	L'Heure juste	Cinéma du mercredi: "Mystère et bas de nylon".			Coeur atout	Ad Lib	Lotto 6/49 (22h56)		Nouv. TVA / Fr. parler	Monde/Sports (23h35)
8	Newsline		Entertainment Tonight	Time Exposures	Family Ties	Head of the Class	Mini Series: Lonesome Dove (dern. de 4).				National News	549 / Nightline
8	TV 8 News	ABC World News	A Current Affair	Kate & Allie	Growing Pains	Head of the Class	The Wonder Years	Hooperman	China Beach		TV 8 Nightbeat	Love Connection
9	En Estrie ce soir		Laser 33-45		Le Grand Remous	Jeux de société	Actuel		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo/Sports	Cinéma (23h20)
10	Ici Montréal	Charivari	L'Heure juste	Cinéma du mercredi: "Tendres Vacances".			Alfred Hitchcock	Ad Lib	Lotto 6/49 (22h56)		Nouv. TVA / Fr. parler	Ici Mtl / Sports (23h35)
12	Pulse		Entertainment Tonight	My Two Dads	Growing Pains	Head of the Class	Mini Series: Lonesome Dove (dern. de 4).				National News	Pulse
13	En Mauricie ce soir	Vivre à trois	Laser 33-45		Le Grand Remous	Jeux de société	Actuel		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo/Sports	Cinéma (23h20)
17	Passe-Partout	Autrement dit		L'Indice Plus	Lumières	Nord-Sud	Visa Santé		5 pour 1 (R)	Autrement dit (R) (1h)		
22	Newscenter 22	ABC World News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Growing Pains	Head of the Class	The Wonder Years	Hooperman	China Beach		Newscenter 22	ABC News Nightline
26	Polka Dot Door	Elephant Show	Dear Aunt Agnes	Ourselves & Animals	Couchinging	Realities	Wednesday Night Special: Sacred Hearts.		Dan Yashinsky		Realities	Question Period
28	The MacNeil / Lehrer Newshour		Business Report	This Old House	Discover: The World of Science.		American Playhouse: Ask Me Again.		Happiness...		Front Row Feature: "Horse Soldiers".	
29	Action réaction	La Maison Deschênes	Les Amateurs	S.O.S. Télé	Bizarre, bizarre	Sacré Génération	Cheers	Le Grand Journal	Surprise Party		Sports Plus	Tonnerre mécanique
37	Scholars for Dollars	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour		Discover: The World of Science.		War & Peace Nuclear Age: Bigger Bang for Buck.	The Sea of Faith			Bill Moyers	Newshour
15	Récréation (18h05)	Chiffres et lettres	Le Journal A2	L'Info-5 (2e édition)	Au nom de la loi		Les Cinq Dernières Minutes: "Une paix royale" (21h05).		Figures (22h35)			Mon argent (23h35)
20	Musique Vidéo		Vidéoplus		Musique Vidéo		Rock en bulle	Musique Vidéo	Musique Vidéo		Fax: l'InfoPlus	Musique Vidéo (23h15)
TC	Walk Like a Man (17h45)		The Couch Trip (19h15)				Nuts				Jaws - The Vengeance	
SE	Découvrir	Gaby			Vidéos de famille				Le Lion d'Afrique			

● Changement de dernière heure.

Un plan de relance pour le cinéma français

Agence France-Presse
PARIS

■ Pour enrayer la crise du cinéma français marquée par une baisse importante du nombre des spectateurs, le ministère de la Culture a rendu public hier un plan de relance qui comprend notamment des mesures favorisant la production.

Ce plan, présenté par le ministre de la Culture, Jack Lang, vise d'une part à inciter les investisseurs financiers et les industriels extérieurs au secteur audiovisuel à financer les films à gros budget.

Pour cela, l'État garantirait en partie (de 50 à 70 pour cent) les risques pris par ces investisseurs en créant un fonds d'environ \$4,5 millions US.

D'autre part, ce plan d'action prévoit un « soutien financier automatique à la production ». Cette aide sera donnée en priorité aux films tournés en version française. Pour 1989, le septième art recevrait de l'État plus de \$20 millions US.

Ce plan de relance intervient alors que la fréquentation des sal-

Les salles de cinéma françaises ont perdu 40 pour cent de leur public en quatre ans

les de cinéma en France n'a cessé de baisser au cours de dernières années. Les salles ont perdu 40 pour cent de leur public en quatre ans. L'année dernière, malgré les succès remportés par quelques films français (*L'Ours*, *le Grand Bleu*, *la Vie est un long fleuve tranquille*), les films américains ont obtenu 49 pour cent des entrées en France contre 37 pour cent pour la production nationale.

Les mesures présentées par M. Lang concernent aussi l'action internationale avec différents accords de coproductions, échanges avec l'Inde, le Japon et la Chine. Un festival du cinéma français aura lieu en novembre prochain à Sarasota en Floride.

Le cinéma français s'exporte mal (moins 12 pour cent en 1987 par rapport à 1986). Pour développer l'accès au marché interna-

tional, « une mission de réflexion et de proposition » a été confiée à Daniel Toscani du Plantier, président d'Unifrance international et ancien patron de la maison de production Gaumont.

Le ministre de la Culture Jack Lang vise à inciter financiers et industriels extérieurs au secteur audiovisuel à financer les films à gros budget.



TORONTO DANCE THEATRE

Un classique de la danse moderne

Tournée 20^{ème} anniversaire



10 ET 11 FÉVRIER À 20 H - MONTRÉAL

Théâtre Outremont
125, avenue Bernard ouest

Billetterie: 235-2525
ou Ticketron: 288-2525
Prix des billets: 18\$, 15\$ et 10\$



Et en tournée québécoise grâce à RIDEAU, le réseau des salles de spectacle

MARS

- 1 VILLE SAINT-LAURENT
Salle Emile-Legault
(514) 744-7310
- 2 VALLEYFIELD
Salle Albert-Dumouchet
(514) 373-5794
- 3 GRANBY
Théâtre Palace
(514) 375-2262
- 4 BUCKINGHAM
École secondaire Garriem
(819) 986-9124
- 5 MANIWAKI
Salle Merlin
(819) 449-3066
- 7 ROUYN
Théâtre du Cuvier
(819) 782-0777
- 8 VAL D'OR
Auditorium Le Carrefour
(819) 825-3060
- 9 MONT-LAURIER
Polyvalente Saint-Joseph
(819) 623-1833

FÉVRIER

- 12 HULL
Maison du citoyen
(819) 595-7407
- 16 JOLIETTE
Salle Roland-Brunelle
(514) 759-6202
- 18 BELLEIL
Centre culturel de Belleil
(514) 484-7555
- 21 RIVIÈRE-DU-LOUP
Centre culturel du Cégep
(418) 867-2338
- 22 RIMOUSKI
Salle Georges-Beaulieu
(418) 724-0800
- 24 BAIE-COMEAU
Centre socio-culturel
(418) 296-8301
- 25 CHICOUTIMI
Auditorium Dufour
(418) 549-3910

AUJOURD'HUI

- CINÉMATHEQUE**
- 13h *Chambres voisines* (12 min)
Des amis pour la vie (80 min)
 - 15h *Nocturnes* (9 min 2 s)
Tinamar (85 min)
 - 17h30 *Crépuscule* (2 min 30 s)
La nuit avec Hortense (79 min 30 s)
 - 19h30 *Révélation* (3 min 58 s)
Les îles ont une âme (29 min 30 s)
 - 21h30 *Coeur étourdi* (15 min)
Les Gamberdeurs (11 min)
Comme hier matin (12 min)
Un soleil entre deux nuages (55 min)
- CINÉMA ONF DU COMPLEXE GUY-FAVREAU**
- 19h *Salut Victor* (84 min)
 - 21h *Eva Guerillera* (82 min)

5 JOURS DE SEMAINE LUNDI À JEUDI

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM PUBLICITAIRE LIONS 88 CANNES

Le PARISIEN
400 STE CATHERINE O. 888-3888
4:30-9:30

TEQUILA SUNRISE

Version o. anglaise
MEL GIBSON · KURT RUSSELL
MICHELLE PFEIFFER

PALACE
1000 STE CATHERINE O.
4:05-6:40
9:20

BIRD NOW

CHARLIE PARKER
DIZZY GILLESPIE
BOY HATNES
BILLY HOLMES
LESTER YOUNG
COLMAN WALKER
ET LES AUTRES...

LOEWS
1000 STE CATHERINE O.
1:30-3:30-5:30-7:30-9:30

a Fish Called Wanda

Version o. anglaise

LOEWS
1000 STE CATHERINE O.
12:15-2:30
4:50-7:10
9:25

ROGER RABBIT

version française de:
WHO FRAMED ROGER RABBIT

PLATEAU
1504 MONT-ROYAL E. 524-1870
1:10-3:10
5:10-7:10
9:10

MACBETH

v.o. italienne avec
sous-titres français.

Le PARISIEN
400 STE CATHERINE O.
1:30-6:50

DEEP STAR SIX

Version o. anglaise

PALACE
1000 STE CATHERINE O.
12:05-2:20-4:35
7:00-9:15
11:25-2:30
4:35-9:40

LA FEMME DE MES AMOURS

ORNELLA MUTI

Le PARISIEN
400 STE CATHERINE O.
12:30-2:45
5:00-7:10
9:20

JOHN CANDY WHO'S HARRY CRUMB?

v.o. anglaise

PALACE
1000 STE CATHERINE O.
12:30-2:40
4:50-7:00
9:10

ENTRE DEUX PLAGES

BETTE MIDLER
BARBARA HERSHEY
AUCUN LAISSEZ-PASSER

v.f. de: BEACHES

Le PARISIEN
400 STE CATHERINE O.
1:15-4:00
6:45-9:30

THREE FUGITIVES

v.o. anglaise

PALACE
1000 STE CATHERINE O.
7:30-9:40
12:00-2:10-4:20
6:30-8:40

OLIVER et Compagnie

Le PARISIEN
400 STE CATHERINE O.
Tous les soirs
7:00-9:30

ATTACHEZ VOS CEINTURES ou VOUS RISQUEZ DE TOMBER... DE RIRE... — J. Siegel, ABC-TV

v.f. de: THE NAKED GUN

UNIVERSITÉ
508 STE CATHERINE E.
Tous les soirs
7:15-9:30

LA FEMME DE MES AMOURS

ORNELLA MUTI

PLATEAU
1504 MONT-ROYAL E. 524-1870
2:15-4:00-5:45
7:30-9:15

LA FEMME DE MES AMOURS

ORNELLA MUTI

LAVAL
CENTRE LABL
Tous les soirs
7:10-9:20

VOUS EN SEREZ TERRIFIÉS!
Quelque chose arriva dans la famille Barclay... et la terreur s'en suivit! Vous souhaiteriez que ce n'était seulement qu'un mauvais rêve!

JEU D'ENFANT

Le PARISIEN
400 STE CATHERINE O.
1:00-3:05-5:10-7:15-9:25

LA FEMME DE MES AMOURS

ORNELLA MUTI

LAVAL
CENTRE LABL
Tous les soirs
7:10-9:20

LA FEMME DE MES AMOURS

ORNELLA MUTI

LAVAL
CENTRE LABL
Tous les soirs
7:10-9:20

GAGNANT DE 2 GOLDEN GLOBE
incluant: MEILLEUR FILM (drame)
MEILLEUR ACTEUR (drame) Dustin Hoffman

RAIN MAN

IMPERIAL
1300 BLVD
1:00-3:45
6:45-9:45

LA FEMME DE MES AMOURS

ORNELLA MUTI

PLATEAU
1504 MONT-ROYAL E. 524-1870
2:15-4:00-5:45
7:30-9:15

LA FEMME DE MES AMOURS

ORNELLA MUTI

LAVAL
CENTRE LABL
Tous les soirs
7:10-9:20

GAGNANT DE 2 GOLDEN GLOBE
incluant: MEILLEUR FILM (drame)
MEILLEUR ACTEUR (drame) Dustin Hoffman

RAIN MAN

IMPERIAL
1300 BLVD
1:00-3:45
6:45-9:45

LA FEMME DE MES AMOURS

ORNELLA MUTI

PLATEAU
1504 MONT-ROYAL E. 524-1870
2:15-4:00-5:45
7:30-9:15

LA FEMME DE MES AMOURS

ORNELLA MUTI

LAVAL
CENTRE LABL
Tous les soirs
7:10-9:20

GAGNANT DE 2 GOLDEN GLOBE
incluant: MEILLEUR FILM (drame)
MEILLEUR ACTEUR (drame) Dustin Hoffman

RAIN MAN

IMPERIAL
1300 BLVD
1:00-3:45
6:45-9:45

LA FEMME DE MES AMOURS

ORNELLA MUTI

PLATEAU
1504 MONT-ROYAL E. 524-1870
2:15-4:00-5:45
7:30-9:15

LA FEMME DE MES AMOURS

ORNELLA MUTI

LAVAL
CENTRE LABL
Tous les soirs
7:10-9:20

CINEMAS CINEPLEX ODEON

LE FILM À L'AFFICHE DÉBUTE DIX MINUTES APRÈS L'HEURE INDICUÉE DANS L'HORAIRE.

BERRI
25 DERRIS & Ste-Catherine 288-2115

LES TISSERANDS DU POUVOIR #1 et 2 (G)
2:30-7:30
FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (G) / 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30
DEUX FILS DE... (G) / 1:30-4:00-7:00-9:15
LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (G)
Mardi 7 février: 1:00
PIN (G) Dolby Stereo (v. française)
Lun., Mer. et Jeu: 1:30-3:35-5:40-7:45-9:45 / Mardi: 3:35-5:40-7:45-9:45
MA BELLE-MÈRE EST UNE EXTRA-TERRESTRE (G) / 1:45-4:45-7:45-9:15

BONAVENTURE
Place Bonaventure 561-2725

PHYSICAL EVIDENCE (14 ans)
7:30-9:30
MADAME SOUSATZKA (v. anglaise) (G)
7:00-9:15

BROSSARD
Moi Champion 465-5006

COCOON #2 (v. française) (G)
7:05-9:25
PIN (v. française) (G) / 7:30-9:30
LES TISSERANDS DU POUVOIR #1 et 2
7:30

CARREFOUR LAVAL
2330 Ave. des Laurentides 688-3654

PHYSICAL EVIDENCE (14 ans)
7:30-9:40
DEUX FILS DE... (G)
7:30-9:45
PIN (v. française) (G) Dolby Stereo
7:05-9:15
MA BELLE-MÈRE EST UNE EXTRA-TERRESTRE (G)
7:05-9:30
WORKING GIRL (14 ans) Dolby Stereo
7:10-9:25
TWINS (G) Dolby Stereo
7:30-9:35

CENTRE-VILLE
2001 Université
Coin de Maisonneuve 849-4518

ANOTHER WOMAN (G)
1:00-3:00-5:00-7:00-9:00
NADAME SOUSATZKA (v. française) (G)
1:05-4:05-7:05-9:30
PELLE LE CONQUÉRANT (G)
1:15-4:30-8:00
BAGDAD CAFÉ (G)
(v.o. sous-titres français)
1:00-3:00-5:00-7:00-9:00
CRAZY LOVE (v. française) (18 ans)
1:30-3:30-5:30-7:30-9:30
CRAZY LOVE (18 ans)
(v.o. sous-titres français)
1:15-3:15-5:15-7:15-9:15
TUCKER, L'HOMME ET SON RÊVE (G)
1:00-4:00-7:00-9:20
BABETTE'S FEAST (G)
(v.o. sous-titres anglais)
1:05-3:15-5:25-7:30-9:35
LA LECTURE (14 ans)
(v. française sous-titres anglais)
1:10-3:10-5:10-7:10-9:10

CRÉMAZIE
St-Denis & Crémazie 388-4210

CHOUANS
Dolby Stereo
Lun., Mer. et Jeudi: 8:00

COMPLEXE DES JARDINS
Bisac 1-286-3141

TU NE TUERAS POINT (14 ans)
1:15-3:15-5:05-7:00-9:20
FESTIN DE BABETTE (G)
12:50-3:00-5:10-7:20-9:30
ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GÂTÉ (G)
1:30-4:15-7:15-9:45
BAGDAD CAFÉ (G)
1:10-3:10-5:05-7:10-9:15

LE DAUPHIN
Beaucien près d'Anjou 721-6060

UNE AUTRE FEMME (G) / 7:30-9:30
LES TISSERANDS DU POUVOIR #1 et 2 (G)
7:30

ÉGYPTIEN
1455, rue Peel 843-3112

TALK RADIO (14 ans) Dolby Stereo
1:00-3:10-5:15-7:25-9:40
DIRTY ROTTEN SCOUNDRELS (G)
Dolby Stereo / 1:00-3:05-5:10-7:15-9:25
WOMEN ON THE VERGE OF A NERVOUS BREAKDOWN (G)
1:15-3:15-5:15-7:15-9:15

JEAN-TALON
2, rue St-Jacques 725-7000

JUMEAUX (G) / 7:00-9:15

LE FAUBOURG
1616, Ste-Catherine O. 932-2121

TWINS (G) Dolby Stereo THX
2:15-4:45-7:20-9:40
DANGEROUS LIAISON (14 ans)
Dolby Stereo THX / 1:30-4:15-7:00-9:30
WORKING GIRL (14 ans) Dolby Stereo
2:00-4:30-7:20-9:40
Exc. Mer. 8 Fév.: 2:00-4:30-9:40
WORKING GIRL (14 ans) Dolby Stereo
1:15-4:00-7:00-9:20

LONGUEUIL
Place Longueuil 670-7451

JUMEAUX (G)
7:30-9:40
MA BELLE-MÈRE EST UNE EXTRA-TERRESTRE (G)
7:10-9:20

ODEON-LAVAL
Centre 2000, Boul. St-Martin 687-5207

JUMEAUX (G) Dolby Stereo / 7:05-9:25
LES TISSERANDS DU POUVOIR #1 et 2
7:30

PLACE ALEXIS NIHON
Nouveau du Méro Anjou 935-4240

MISSISSIPPI BURNING (14 ans) Dolby Stereo
1:45-4:15-7:00-9:40
PHYSICAL EVIDENCE (14 ans) Dolby Stereo
2:00-4:30-7:10-9:15
PIN (G) / 2:10-4:40-7:15-9:25

PLACE DU CANADA
Via Châteaufort 861-4595

TWINS (G) Dolby Stereo / 7:00-9:15
Exc. Mardi 7 Fév.: Aucune représentation

POINTE-CLAIRE
6341 Transcanadienne 630-7286

TALK RADIO (14 ans) Dolby Stereo
7:30-9:30
DANGEROUS LIAISON (14 ans) Dolby Stereo
7:00-9:30
PIN (v. anglaise) (G) Dolby Stereo
7:00-9:10
TWINS (G) Dolby Stereo THX
7:05-9:25
MISSISSIPPI BURNING (14 ans) Dolby Stereo
7:00-9:40
WORKING GIRL (14 ans) Dolby Stereo
7:20-9:40

SQUARE DÉCARIE
Décarie sud de Mont-Toronto 341-3190

TWINS (G) Dolby Stereo
7:15-9:30
WORKING GIRL (14 ans)
7:00-9:20

ST-DENIS
1500, rue St-Denis 845-3222

JUMEAUX (G) Dolby Stereo
1:30-3:10-5:20-7:30-9:40
SALAAM BOMBAY (G)
1:45-4:45-7:10-9:30

UN NOUVEAU SERVICE TÉLÉPHONIQUE CHEZ CINEPLEX ODEON
DE 11:00 A.M. À 10:00 P.M.
POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT FILMS, HORAIRES, CINÉMAS ET LOCATIONS, UN SEUL NUMÉRO: 849-FILM

ASTRE
St-Léonard 9480 Lacordaire 327-5001

TWINS (G) Dolby Stereo
7:15-9:15
ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GÂTÉ (G)
7:00-9:20
MISSISSIPPI BURNING (14 ans)
7:00-9:20
WORKING GIRL (14 ans)
7:00-9:05

OMEGA
Centre Max 2675 ch. Champlain 647-1122

FANTÔME EN FÊTE (14 ans) / 8:30
2e film: APPEL À LA JUSTICE / 7:20
QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT (G)
7:30 / 2e film: COCKTAIL / 8:30

PARADIS
8215, Hochelaga 354-3110

JUMEAUX (G) Dolby Stereo / 7:00-9:10
MA BELLE-MÈRE EST UNE EXTRA-TERRESTRE (G) / 7:15-9:20
COCOON #2 (v. française) (G) / 7:15-9:30

CHOUANS!
Dolby Stereo
Lun., Mer. et Jeudi: 8:00

CRÉMAZIE

TU NE TUERAS POINT
COMPLEXE DES JARDINS

DANGEROUS LIAISON
COMPLEXE DES JARDINS

DEUX FILS DE PUTE
VERSION FRANÇAISE
BERRI, CARREFOUR LAVAL

Working Girl
VERSION ORIGINALE
POINTE-CLAIRE, SQUARE OCAVA, CARREFOUR LAVAL, ASTRE

GAGNANT-OSCAR 1988
MEILLEUR FILM ÉTRANGER
Le Festin de Babette
COMPLEXE DES JARDINS

JUMEAUX
VERSION FRANÇAISE
JEAN-TALON, LONGUEUIL, LAVAL 2000, LE PARADIS

MISSISSIPPI BURNING
VERSION ORIGINALE
ANGLAISE
POINTE-CLAIRE, SQUARE OCAVA, CARREFOUR LAVAL, ASTRE

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS
Dolby Stereo
Lun., Mer. et Jeudi: 8:00

BERRI

UNE AUTRE FEMME
V.F. DE (ANOTHER WOMAN)
LE DAUPHIN

Les mots d'amour de Wilfrid Laurier et les vôtres au Musée de la civilisation

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Des lettres d'amour dans un musée? Exposer à la vue de tous de tendres secrets et des aveux passionnés, des mots doux et des cris-écrits du cœur? Impensable? Voilà pourtant ce que fait le Musée de la civilisation avec sa très indiscrète exposition «Cher Amour», qui vient de s'ouvrir et qui se terminera le 12 mars.

Que l'on écrive de sa plus belle main «Mon adorée» sur une carte en forme de

cœur ou que l'on griffonne «Mon creton» sur un bout de papier collé au frigo, les mots d'amour sont sacrés. Les quelques 400 lettres, cartes postales, télégrammes, cartes de souhaits et autres artefacts sont autant d'objets de culte étalés sur des autels, dans les alcôves silencieuses de cette salle ressemblant à une chapelle. Tout baigne dans une douce lumière, propice au recueillement.

Certaines lettres, comme celles de Wilfrid Laurier à Zoé Lafontaine (de 1867 à 1879), sont si précieuses et délicates qu'elles ne souffrent pas les violents éclairages.

On peut jeter un regard indiscret sur le graphique passionné d'un Alain Grandbois écrivant à Simone Routier ou d'un Louis-Joseph Papineau déclarant sa flamme à Julie Bruneau.

On ne s'est pas contenté de réunir des lettres de célébrités enamourées; on a aussi lancé un appel au peuple, qui a répondu avec enthousiasme, avec passion. «J'ai reçu 500 lettres. On aurait dit que la province entière était en amour avec moi», souligne Dany Brown, le chargé de projet.

«Nous présentons neuf histoires d'amour et les plus émouvantes ne sont

pas forcément les plus célèbres. Prenez ce simple soldat qui se bat en Europe et qui écrit à sa jeune épouse éplorée», explique Dany Brown en montrant un casque rouillé et un frais visage de femme, dans son cadre d'époque.

Pour écrire une belle lettre d'amour, point n'est besoin d'avoir la plume élégante d'un Louis Fréchette écrivant à Caroline Dessales. En amour, tous les mots vrais sont touchants. Prenez celui-ci, daté de 1888: «Je ne veux que toi prêt (sic) de moi...» Comme le dit Dany Brown, «la grammaire du cœur a parfois mauvaise mine».

De 1750 à nos jours, on a écrit «Cher

Amour» de toutes les façons. L'une des plus pathétiques est celle du chevalier de Lorimier, ce patriote de 1837 qui écrivait à son épouse, au matin de son exécution: «Je ne te reverrai plus sur cette terre...»

«Cher Amour» ne passe sous silence aucune sorte de littérature amoureuse, pas même celle des agences de rencontre. De plus, Hallmark, fameux fabricant de cartes de souhaits, a prêté une partie de son impressionnante collection couvrant tout un siècle de fêtes de la Saint-Valentin. Et que dire de cette carte postale avec son mot doux écrit en sténo, pour plus de confidentialité.

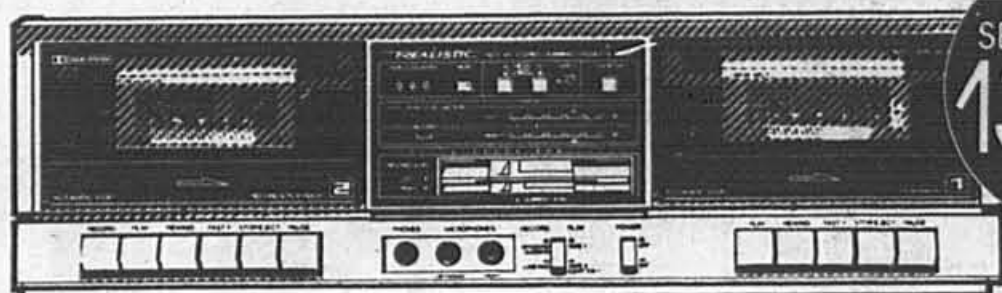
Solde de Grande Ouverture

Radio Shack

Centre d'achat
LE DOMAINE
3145 De Granby
Tel: 256-5931

Solde en vigueur à cette location
seulement jusqu'au 18 fév. 1989

RABAIS \$60



SEULEMENT
139⁹⁵
~~199⁹⁵~~

Deux platines
pour la lecture

Reproduit 2 cassettes l'une après l'autre. Avec réducteur Dolby, départ synchronisé, indicateurs de niveau à 5 DEL et éjection amortie. Disponible en noir ou ton argent**. 14-643*

**Le modèle ton argent est en quantité limitée

RABAIS \$30



SEULEMENT
69⁹⁵
~~99⁹⁵~~

Poste SRG mobile
à 40 canaux

Compact avec indicateur à DEL, filtres céramique pour sélectivité supérieure et prise de H.P. ext. 21-1509

RABAIS \$50



Magnéto-
cassette
Portatif, micro inté-
gré. 14-1044

SEULEMENT
99⁹⁵
~~149⁹⁵~~

RABAIS 50%



Energell® longue durée

Type	No de cat.	Cour.	Solde
D	23-580	.89	.44
C	23-581	.79	.39
AA	23-582	.59	.29
9V	23-583	1.29	.64

RABAIS \$100



SEULEMENT
199⁹⁵
~~299⁹⁵~~

Récepteur
AM/FM stéréo

Avec mémoire pour 12 stations AM/FM, synthétiseur numérique, indicateur de puissance à 5 DEL, curseurs de graves, aigus, volume, etc. 31-2066

SEULEMENT
39⁹⁵
~~59⁹⁵~~

RABAIS \$20



Multimètre
compact,
50 Kilohms
Multimètre, 43
gammas à pro-
tection de sur-
charge. 22-214

2 POUR 1

Cassettes

Type XR, 60 min. 44-8706. 2 pour 2.49
Type XR, 90 min. 44-8707. 2 pour 2.99



à partir de
2⁴⁹

XR 60

RABAIS 34%

SEULEMENT
14⁹⁵
~~22⁹⁵~~



Calculatrice à LCD
Mini-calculatrice de bureau
avec mémoire 4 touches, con-
stante/arrêt automatique. 65-577

RABAIS \$70

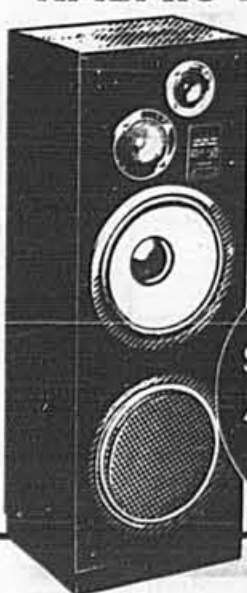


SEULEMENT
99⁹⁵
~~169⁹⁵~~

Répondeur

Répondeur à 2 cassettes avec
mise en marche de l'extérieur,
filtrage des appels, etc. 43-390

RABAIS \$200



Enceinte
stéréo
3 voies, pour
numérique.
40-6100

SEULEMENT
149⁹⁵
~~249⁹⁵~~

RABAIS \$40



SEULEMENT
99⁹⁵
~~139⁹⁵~~

Deux platines/
AM/FM stéréo

Combiné avec micros
intégrés, départ
synchro, arrêt autom. et
H.P. 3 po, 2 voies. 14-754

* ATTENTION: La copie de tout document protégé par le droit d'auteur est interdite par la loi et passible d'une amende ou d'une peine de prison.



Sauf mention contraire, les cassettes et adaptateurs
non fournis. Nous acceptons les réservations si un
article est épuisé. Nous nous réservons le droit de
corriger les fautes de frappe. ©1989 Radio Shack
Licensing Corp.

DIVISION INTERMART CANADA LEE

Radio Shack